

# 2021



## **Rapport annuel 2021**

**Exercice clos le 31 mars 2021**  
Groupe Stingray Inc.



# TABLE DES MATIÈRES

- 4** Mot du chef de la direction
  - 9** Mot du président du conseil
  - 10** Rapport de gestion
  - 13** Profil de la société
  - 14** Produits
  - 19** Objectifs de la société
  - 20** Stratégie d'acquisition qui a fait ses preuves
  - 23** Atouts concurrentiels
  - 24** Principaux risques d'affaires
  - 26** Membres de la haute direction
  - 27** Administrateurs non membres de la haute direction
  - 53** États financiers consolidés
- Glossaire**

# MOT DU CHEF DE LA DIRECTION

Chers investisseurs, partenaires, clients et collègues,

Nous n'oublierons sans doute jamais l'année qui vient de s'écouler. Heureusement que la musique était là pour nous aider à traverser 2020.

La pandémie de COVID-19 a profondément bouleversé nos vies, nos collectivités, nos familles et nos entreprises. Comme bon nombre d'entre vous, Stingray a dû réagir rapidement pour protéger le personnel de ses succursales partout dans le monde et assurer la continuité de ses activités. Malgré nos inquiétudes, nous avons travaillé sans relâche pour préserver la vitalité de notre entreprise à travers les turbulences et les incertitudes provoquées par une pandémie mondiale.

Dès les premiers jours de la pandémie, nous nous sommes engagés à protéger notre personnel et à soutenir les entreprises locales et les collectivités. Stingray a mis en place le télétravail à l'échelle mondiale pour mieux protéger son personnel, et a profité des subventions gouvernementales accordées dans divers pays pour limiter les mises à pied et les licenciements. En mai, nous avons lancé le programme de relance de Stingray Radio pour permettre à plus de 5 000 entreprises locales d'obtenir des subventions publicitaires de 20 millions de dollars au total, et relancer les économies locales.

Une fois la situation stabilisée, nous n'avons pas tardé à étendre la distribution de nos services d'abonnements et à lancer des chaînes de télévision populaires financées par la publicité. Au troisième trimestre, nous avons fait une entrée remarquable sur le marché américain en lançant Stingray Affaires et Chatter : nos nouvelles solutions de sondage conversationnel fondées sur l'IA.

Notre virage rapide et intuitif vers des produits de diffusion en continu novateurs et des chaînes FAST a favorisé une forte croissance interne et a permis à Stingray de se positionner comme un distributeur de musique-technologie de pointe dans le secteur des produits de diffusion en continu sur abonnement financés par la publicité. La diversification de notre modèle d'affaires en cette période critique démontre notre polyvalence et notre résilience. Stingray a ainsi pu terminer l'exercice 2021 avec de très bons résultats, une dette considérablement réduite et un bilan général plus sain.

Les produits étaient de 249,5 millions de dollars, le BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> était de 114,3 millions de dollars et le bénéfice net s'est chiffré à 45,1 millions de dollars (0,61 dollars par action). Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont établis à 105,3 millions de dollars et les flux de trésorerie disponibles ajustés<sup>(1)</sup> étaient de 74,4 millions de dollars.

La campagne de vaccination nous permet de voir la lumière au bout du tunnel, et il est clair pour moi que Stingray sera encore plus forte dans un contexte postpandémique. Je tiens à remercier toutes les parties prenantes pour leur soutien indéfectible, nos précieux clients pour leur persévérance et leurs encouragements, et surtout nos salariés pour leur confiance, leur force et leur inspiration.

Votre bon travail a permis de renouveler la confiance des investisseurs envers le rendement de Stingray, et le cours de notre action a atteint un sommet sur 52 semaines en février dernier. À l'exercice 2022, notre croissance devrait être de plus en plus forte.

Nous souhaitons une prospérité, une croissance et un succès renouvelés à Stingray, ainsi qu'à ses parties prenantes, à ses clients et à son personnel.

(1) Voir la rubrique « Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS », aux pages 28 et 33.



## Une explosion de diffusion en continu, d'abonnements et d'applications

Le monde était chez soi et regardait des diffusions en continu en 2020, et Stingray était là à ses côtés. Les abonnements à la diffusion en continu, les services de vidéo sur demande par abonnement (VSDA) et les applications mobiles ont permis à Stingray d'enregistrer un taux de croissance de 31,4 % d'un exercice à l'autre et des produits de près de 50 millions de dollars pour l'ensemble de l'exercice.

Grâce au déploiement sur de nouveaux marchés et à la collaboration sur de nouvelles plateformes de distribution tout au long de l'année, des chaînes de VSDA ont pu être lancées avec des partenaires internationaux partout dans le monde.

Pour offrir aux passionnés de musique les meilleures places, nous avons lancé la nouvelle application Qello Concerts sur toutes les grandes plateformes. Nous avons conclu un partenariat avec Amazon Prime Video Channels (Italie et Espagne), Totalplay et Claro au Mexique, Player + en Pologne, Ruutu en Finlande et Alteox au Luxembourg. Plus près de chez nous, nous nous sommes associés à Maskatel et à Rogers Communications.

Nous avons également invité les utilisateurs à chanter à tue-tête en toute sécurité. Stingray Karaoke a fait ses débuts à l'étranger sur Swisscom blue TV, en Suisse, et en Amérique du Nord grâce à Optimum et à Suddenlink par Altice, à Totalplay, à Claro et à Rogers Communications.

Stingray Classica, destination de choix en matière de musique classique, d'opéra et de ballet dans le monde, a également été reprise par OneHub TV, au Royaume-Uni, et Rogers Communications. Ce service de diffusion de musique en continu offre aux utilisateurs un accès VIP à des artistes mondialement connus qui se produisent dans des salles de concert et des opéras comblés aux quatre coins du monde.

Enfin, notre application mobile Piano Academy, un moyen amusant et accessible d'enseigner le piano, atteint désormais 2 millions de dollars de chiffre d'affaires annuel. Bravo à tous les musiciens en herbe!

Ces résultats nous permettent d'affirmer que Stingray figure parmi les meilleures entreprises du secteur de la musique, des médias et des technologies. Ces succès nous ont permis de maintenir une connexion avec notre clientèle mondiale de passionnés de musique et, plus important encore, de lui offrir du divertissement, de la joie et de la désinvolture pendant une année de confinement difficile.

## Chef de file du marché de la télévision connectée

À mesure que la technologie se développe et que les besoins du public évoluent, nous demeurons déterminés à être le principal fournisseur de musique pour les téléviseurs connectés. Au cours de l'exercice 2021, Stingray a étendu sa portée et renforcé sa réputation de fournisseur majeur de services multiplateformes, grâce à de nouveaux partenariats télévisuels mondiaux.

En diffusant sur les chaînes télévisées de diffusion en continu gratuites et financées par la publicité (FAST), nous avons offert au public un accès gratuit à des chaînes musicales haut de gamme au moyen d'abonnements de diffusion en continu existants. Cette initiative a permis de mettre à la disposition du grand public des chaînes comme Qello Concerts par Stingray, Stingray Karaoke, Stingray Classica, Stingray DJAZZ, Stingray Naturescape et Stingray Musique.

Entièrement financés par la publicité, les partenariats que nous avons conclus avec les principaux fournisseurs de services par contournement au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Amérique latine nous ont permis d'atteindre plus de 200 millions de téléspectateurs. Cet exploit n'aurait pas été possible sans les partenariats avec Comcast Xfinity, ChannelBox, DistroTV, Freebie TV, Freecast, MX Player, Peacock, Pluto TV, Redbox, Samsung TV Plus, STIRR, STV, Vizio Watch Free et Zeasn, qui ont tous ajouté les services Stingray à leur offre de contenu.

Le lancement de ces divers services sur une multitude de plateformes et dans de nombreux pays, et ce, en pleine pandémie mondiale, prouve bien que la musique ne connaît pas de frontières lorsque la technologie Stingray alimente sa distribution.

## Des partenariats solides

La pandémie a mis en évidence l'importance de solides relations d'affaires pour assurer notre pérennité. La loyauté, le soutien, le respect et une passion mutuelle pour la technologie et le divertissement ont été la pierre angulaire de nos partenariats avec les clients cette année. Nous sommes très reconnaissants envers nos nouveaux et nos anciens partenaires clients. C'est ensemble que nous avons pu continuer à faire vibrer le monde au rythme de la musique.

Au Canada, nous avons renouvelé et élargi des ententes de distribution clés. Nous avons établi un partenariat à long terme avec TELUS, un partenaire client de longue date, afin de permettre aux abonnés de TELUS d'accéder à la liste des chaînes musicales Stingray. Nous avons élargi notre offre de produits pour la Canadian Communication Systems Alliance (CCSA) grâce à un portefeuille de produits plus diversifié. Nous avons également renouvelé notre entente avec nos partenaires clients de longue date chez Shaw, en continuant d'offrir à leur public une vaste sélection de chaînes audio et vidéo sur plusieurs plateformes de la marque Shaw.

Nous sommes également ravis de poursuivre la mise en place de plusieurs nouvelles relations clients qui ont été nouées au cours de l'exercice. Au Mexique, nous avons créé des synergies avec StarTV, permettant aux abonnés de leur plateforme satellite d'accéder à plus de 2 000 chaînes dans l'application et le lecteur Web Stingray Musique, et à 25 chaînes audio à la télévision. Nous avons également accru notre présence en Asie du Sud-Est, en proposant les chaînes Stingray Festival 4K, Now 4K, Stingray Naturescape et Stingray DJAZZ, au groupe First Media, l'un des principaux fournisseurs de télévision par câble et d'Internet fixe à large bande en Indonésie (exploité par PT Link Net Tbk).

Nous sommes ravis que Stingray continue d'offrir des chaînes de musique et de divertissement sans égales à ses partenaires clients de longue date et à leurs abonnés, tout en étendant sa portée dans le monde entier. Nous transmettons les « ondes positives » de Stingray à de nouveaux territoires grâce à des partenariats clients novateurs.

## Élargir le champ d'action de Stingray Affaires

Le lancement de Stingray Affaires aux États-Unis est l'une de nos principales réalisations de l'exercice. Stingray Affaires pourra désormais offrir toute sa gamme de services aux entreprises (y compris des listes de lecture sur mesure de musique d'ambiance, des solutions d'affichage numérique et de saisie de la rétroaction des clients fondées sur l'intelligence artificielle) à ses clients des États-Unis. La croissance spectaculaire de Stingray Affaires aux États-Unis a été rendue possible grâce au travail considérable de son partenaire américain, Space Factory Media. Nous sommes ravis d'avoir fait d'importantes percées sur le marché américain, ce qui renforce notre capacité à gagner des marques d'entreprises mondiales. Nous sommes ravis de concourir sur le marché américain; nous y voyons d'immenses possibilités de croissance et nous savons que l'avenir est prometteur.

## Un virage bien réel

La VSDA, FAST, la télé et les applications... nous avons fait tout cela à l'exercice 2021.

Nous avons adapté nos offres de produits pour répondre aux besoins de nos fidèles clients de type entreprise-client et inter-entreprises qui ont subi la pandémie. Je suis très fier d'annoncer qu'après une année tumultueuse, nous avons fait figure de chef de file parmi les distributeurs de musique en audio et en vidéo, grâce aux meilleures technologies de gestion des actifs, de programmation, d'IA et de diffusion. C'est précisément ce qui nous permettra de continuer à faire évoluer notre entreprise sur toutes les plateformes.

La métamorphose de Stingray en matière de diffusion et de diffusion en continu, qui a abouti à la création de nouvelles chaînes FAST et à la distribution par contournement, a entraîné une forte croissance interne chez nous et à l'étranger. Cette croissance a été soutenue par l'incursion de Stingray Affaires aux États-Unis. Les nouveaux marchés et services et les nouvelles plateformes offriront à Stingray de nombreuses ouvertures pour les années à venir.

Je tiens à exprimer ma gratitude et ma reconnaissance aux employés de Stingray pour leur dévouement et leur travail remarquable. Je veux aussi remercier mon équipe de direction pour son leadership et son bon jugement. Merci également à nos partenaires et à nos parties prenantes pour leur confiance.

Notre entreprise sortira de cette période plus forte et plus motivée que jamais. Je suis toujours aussi passionné par l'idée de faire avancer les choses avec vous, afin d'apporter de la joie grâce à la musique et au divertissement. Surtout en ce moment.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de rester en sécurité pendant que nous affrontons cette pandémie mondiale. Gardez le moral et continuez à écouter de la musique. C'est ensemble que nous surmonterons les difficultés.

Cordialement,



**Eric Boyko**

Président, cofondateur et chef de la direction



# MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Chacun sait combien cette année a été atypique et difficile, tant sur le plan économique que personnel. Il est donc remarquable que notre équipe ait réussi à faire grandir l'entreprise pendant la pandémie, tout en continuant à faire passer la santé et le bien-être de notre personnel et de nos clients en premier. Pour Stingray et ses parties prenantes, l'exercice 2021 a été une période de défis et de bouleversements considérables, mais nous en sommes sortis plus forts, plus polyvalents et plus déterminés que jamais à assurer notre réussite à long terme.

Même si la grande majorité de nos effectifs ont fait du télétravail et que les voyages ont été quasi impossibles, Stingray a réussi à lancer des services de diffusion en continu et de radiodiffusion partout dans le monde. Nous avons ainsi élargi notre portée pour permettre à des centaines de millions de personnes confinées d'accéder à la musique et au divertissement qu'elles aiment.

Stingray a démontré qu'elle pouvait s'adapter à un environnement commercial difficile et a su saisir de nouvelles occasions, notamment en s'aventurant encore plus loin dans l'espace publicitaire. Malgré l'incertitude liée à la pandémie, nous nous sommes lancés dans les produits destinés aux consommateurs à un moment qui s'est avéré décisif et qui a démontré notre polyvalence. Nous avons ainsi proposé des abonnements de streaming et des chaînes FAST à des plateformes du monde entier, ce qui a permis au public de regarder des concerts emblématiques en continu, de profiter de soirées karaoké en famille ou même de faire une promenade virtuelle dans la nature, en admirant de superbes paysages et des vues panoramiques, le tout gratuitement et sans quitter la sécurité de son foyer. Nous sommes très reconnaissants envers les nouveaux partenaires qui nous ont fait confiance cette année.

Je suis persuadé que l'équipe de direction chevronnée de Stingray continuera à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies commerciales solides qui permettront à Stingray de connaître un succès durable. Je tiens également à exprimer toute ma gratitude aux salariés de Stingray qui ont travaillé assidûment et sans relâche pendant cette période particulièrement difficile tout en devant composer avec le stress et les défis de l'isolement et du confinement familial.

À nos investisseurs, nos partenaires et nos parties prenantes : merci de votre loyauté et de confiance. C'est grâce à votre aide et à votre soutien que nous avons pu nous frayer un chemin parmi les bouleversements économiques mondiaux sans précédent occasionnés par la COVID-19.

À l'aube d'un nouvel exercice, je suis enthousiaste à l'idée de participer à la croissance de Stingray et à ses projets d'innovation, ainsi qu'à sa réussite.

Au nom du conseil d'administration de Stingray et de l'équipe de direction de la société, je vous souhaite à tous santé et prospérité pendant que nous avançons ensemble, propulsés par de la bonne musique et des ondes positives!



**Mark Pathy**  
Président du conseil



# RAPPORT DE GESTION

Le présent document, qui comprend le rapport financier et le rapport de gestion annuels de Groupe Stingray Inc. (« Stingray » ou « la société »), doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés audités de la société et aux notes y afférentes pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020. Le présent rapport de gestion est basé sur les renseignements dont la société disposait au 2 juin 2021. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).





# PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

La société montréalaise Groupe Stingray Inc. (TSX : RAY.A; RAY.B) est un chef de file de la musique, des médias et de la technologie qui compte plus de 1000 salariés à l'échelle mondiale. Stingray propose un vaste éventail de produits et services haut de gamme destinés aux consommateurs et aux entreprises, dont des chaînes télévisées audio et 4K ultra-HD, plus de 100 stations de radio, des services de vidéo sur demande par abonnement, des chaînes FAST, des produits de karaoké, des solutions d'affichage numérique, des services de diffusion musicale pour espaces commerciaux, et des applis musicales qui ont été téléchargées à plus de 160 millions de reprises. Plus de 400 millions d'utilisateurs dans 160 pays utilisent les produits et services de Stingray.

# PRODUITS

## Services d'abonnement Applis et VSDA

### Applications mobiles pour les services grand public ou par contournement



Chaînes de musique programmées par des experts, dans tous les styles et pour tous les moments de la vie.



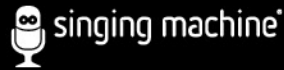
Destination de choix pour écouter des concerts de musique classique, des opéras, des ballets et des documentaires musicaux à couper le souffle.



Plus important service de diffusion en continu de films de concerts et de documentaires musicaux en version intégrale au monde.



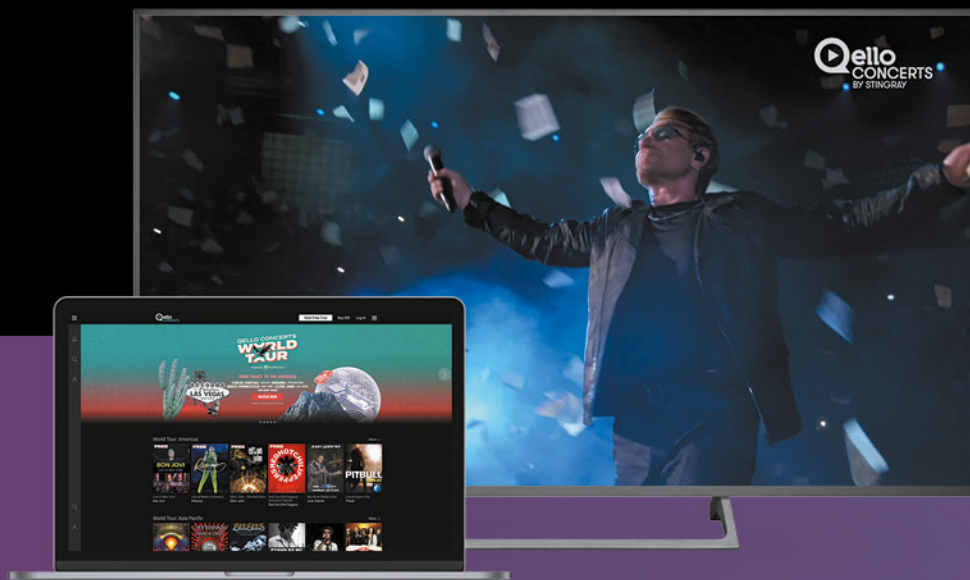
Répertoire de plus de 14 000 chansons karaoké avec accès facile et configuration conviviale.



Répertoire de plus de 14 000 chansons karaoké avec fonctions effets spéciaux, micros et vidéos karaoké en option.



Répertoire de chansons plaisant aux tout-petits et approuvées par les parents.





Les adeptes de l'émission télévisée The Voice, peuvent partager leurs prestations, mais aussi aimer et suivre celles des autres sur les médias sociaux grâce à cette application.



### Piano Academy

Pour ceux qui veulent apprendre le piano, ou pour ceux qui ont quelques notions et veulent continuer d'apprendre en jouant leurs chansons préférées.



### Yokee Karaoke

Destination karaoké par excellence pour interpréter et enregistrer des chansons, ajouter des effets vocaux et partager les performances avec un réseau de chanteurs dédiés.



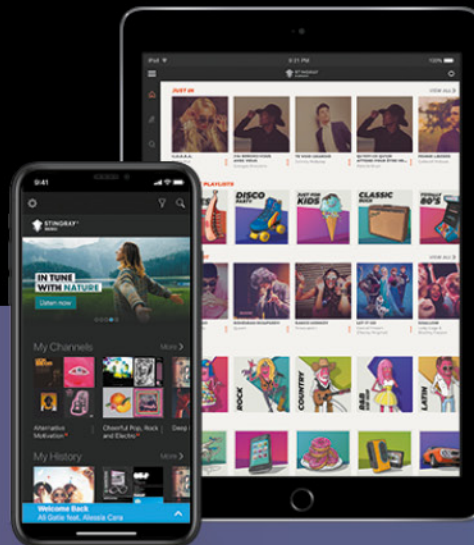
### Yokee Guitar

Des tutoriels de guitare faciles à suivre pour apprendre tout en s'amusant.



### Yokee Piano

Des leçons de piano divertissantes pour tous les niveaux, préparées par des professionnels et où plaisir et apprentissage sont à l'honneur.



## **Vidéo sur demande par abonnement (VSDA)**

L'offre de VSDA de Stingray est accessible par l'entremise des principaux fournisseurs de services de divertissement, notamment Amazon, Comcast, Telefonica, et atteint un public de plus en plus vaste grâce à de nouveaux opérateurs, comme Optimum et Suddenlink d'Altice, OneHub TV, Player +, Claro et Totalplay.

Les services suivants de Stingray sont offerts sous forme de VSDA :

- Stingray Karaoke : des chansons dans tous les styles les plus populaires y compris la musique pop, rock, country, R&B/hip-hop, Disney, et plus encore.
- Stingray Classica : un catalogue de concerts de musique classique, d'opéras et de ballets filmés dans les salles les plus prestigieuses du monde.
- Stingray DJAZZ : prestations en direct des légendes du jazz, d'hier et d'aujourd'hui.
- Qello Concerts by Stingray : le plus important fournisseur de services de diffusion en continu de concerts et de documentaires musicaux en version intégrale.

## **Stingray Affaires**

Les nouveaux développements en matière de restrictions et de meilleures pratiques relatives à la COVID-19 ont eu une incidence sur les entreprises commerciales et de vente au détail qui utilisaient les services de musique d'ambiance commerciale et d'affichage numérique de Stingray. Stingray Affaires a ainsi soutenu ses clients en offrant des crédits aux entreprises, dans les cas où elles devaient fermer temporairement leurs locaux. Stingray Affaires a également su répondre à la demande des clients (et générer des produits supplémentaires) en proposant la diffusion de messages en magasin sur les mesures de sécurité et d'hygiène relatives à la COVID-19, en particulier pour les services essentiels (comme les épiceries et les pharmacies). Nous avons également réussi à acquérir de nouveaux clients importants cette année, notamment Dollarama, Metro et Sobey's pour la diffusion musicale pour espaces commerciaux.

Pour célébrer la percée de Stingray sur le marché américain et sa collaboration stratégique avec Space Factory Media, Stingray Affaires a conclu des partenariats de musique en continu avec Orangetheory Fitness et ClubCom, qui comptent plus de 4 000 centres de conditionnement physique en Amérique du Nord, ainsi qu'un partenariat d'affichage numérique avec Boston Market. Une autre victoire majeure pour Stingray Affaires aux États-Unis a été la signature d'un accord de diffusion de musique en continu en magasin avec FAT Brands, lequel a été mis en place dans des restaurants emblématiques tels que Fatburger et Johnny Rockets.

Stingray Affaires a également obtenu du succès plus au sud, grâce à l'acquisition de Marketing Sensorial México, qui répond aux besoins des pharmacies et des cliniques exploitées par Farmacias del Ahorro ainsi que de 5 800 emplacements dans les secteurs de la vente au détail, des concessionnaires automobiles et des services bancaires, y compris des clients clés comme la Banque Scotia et Santander. Cette acquisition a permis à Stingray Affaires de s'implanter au Mexique et de se positionner en tant que chef de file sur le marché latino-américain.

Maintenant que Stingray Affaires a des bureaux au Canada, aux États-Unis, au Mexique, en Australie, aux Pays-Bas et en Belgique, l'entreprise est bien positionnée pour se développer auprès de grandes entreprises internationales. L'objectif est de continuer à étendre sa gamme de services commerciaux à l'échelle mondiale.

Enfin, Stingray a continué à développer Chatter, sa plateforme SMS propulsée par l'IA, dans le but de fournir de meilleures solutions de saisie de la rétroaction des clients pour des détaillants en tout genre. Chatter a été lancée dans les magasins Staples Canada, Couche-Tard, Rogers, Metro, Nike aux États-Unis et s'est étendue à Lush Cosmetics North America pour y inclure tous les achats en ligne. Chatter a constitué un formidable ajout aux produits de Stingray Affaires.

## **Stingray Media Solutions**

L'exercice 2020 a également vu naître Stingray Media Solutions visant à aider les annonceurs à joindre des publics passionnés du monde entier, grâce à un écosystème musical multiplateforme, qui comprend notamment plus de 100 stations de radio canadiennes, téléviseurs connectés et chaînes de télévision audio, des applications de musique en continu, des baladodiffusions.

Fort d'un partenariat solide avec Anthem, Stingray Media Solutions a réussi à lancer des campagnes publicitaires télévisées nationales sur quatre des chaînes de vidéos musicales de Stingray. Stingray a également infiltré le marché de la télévision intelligente en distribuant ses contenus sur des chaînes télévisées de diffusion en continu gratuites et financées par la publicité (FAST) à partir de téléviseurs intelligents au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Amérique latine, ce qui lui a permis d'atteindre des dizaines de millions de téléspectateurs.

Stingray Media Solutions a mis au point de nouveaux produits publicitaires originaux, en devenant l'agent exclusif des ventes programmatiques pour TPX — The Podcast Exchange et en développant Stingray on the GO, en collaboration avec la société ontarienne Metrolinx, pour offrir de la musique dans le réseau GO à Toronto. L'équipe se réjouit des nouveaux partenariats et produits dans le domaine de la publicité programmatique et de la vente au détail, déjà en préparation pour l'année à venir.

Un partenariat mondial avec dentsu Canada a permis à Stingray de faire équipe avec des marques de calibre mondial. Les deux parties continueront à collaborer afin d'innover dans les domaines de la distribution musicale et audio, des services de consultation et de commandite, tout en permettant aux marques de mieux joindre les passionnés de musique. Les deux entreprises sont d'avis que la musique peut apporter de la valeur aux marques d'entreprise et continueront à collaborer pour exploiter le pouvoir de la musique pour les annonceurs tout en créant des synergies durables qui font avancer le secteur.

En un an, nous avons établi les bases opérationnelles et nous sommes fiers d'avoir généré 3 millions de dollars de nouveaux produits publicitaires en collaboration avec des marques réputées, notamment P&G, General Motors et Subway. Nous sommes convaincus que la demande et les produits de ce secteur ne feront que croître au fur et à mesure que nous nous développerons en ce qui a trait à toutes les plateformes, les produits et les solutions.

## **La radio réinventée**

La COVID-19 a présenté d'importants défis pour Stingray Radio : le télétravail a fondamentalement changé les habitudes d'écoute de l'auditoire, tandis que les restrictions et les fermetures imposées par les autorités ont entraîné une chute sans précédent de l'activité publicitaire.

Au printemps 2020, quand les Canadiens et les entreprises locales étaient le plus durement touchés, Stingray a offert aux entreprises locales la possibilité de demander des subventions sous forme de publicité gratuite, par l'entremise du programme de relance de Stingray Radio. Cette initiative a été conçue pour dynamiser l'économie locale et a permis à bien des entreprises de rester à flot au moment où les prévisions économiques paraissaient les plus sombres. Elle a également permis d'établir des relations solides avec les annonceurs locaux qui profiteront à nos activités de radio dans les années à venir.

Sur le plan du contenu, les salariés de Stingray Radio se sont montrés à la hauteur en adoptant rapidement le télétravail, en diffusant des émissions de radio entières depuis le salon, la chambre à coucher, la table de la salle à manger et des studios improvisés à la maison; certains produisant avec brio un contenu audio de qualité supérieure depuis leur foyer.

Si la nécessité de s'adapter et de réagir rapidement a mis à l'épreuve les capacités techniques de nos équipes, Stingray est fière que les auditeurs aient pu continuer d'avoir accès à des informations essentielles et à des divertissements indispensables d'un océan à l'autre. Nos stations de radio ont profité de ces circonstances sans précédent pour se rapprocher des collectivités et des personnes à qui elles s'adressent.

Des stations comme Boom 97.3 à Toronto, 90.3 AMP Radio à Calgary, K97 à Edmonton et Z95.3 à Vancouver ont enregistré des cotes d'écoute considérables au cours de l'année. Les stations de nouvelles et de débats comme VOXM à St. John's et Radio NL à Kamloops ont également ouvert la voie en diffusant des nouvelles nationales, et ce, dans six fuseaux horaires.

Stingray Radio a élargi la couverture des marques régionales et nationales au cours de l'année, et de nombreuses émissions locales ont étendu leur portée grâce à la souscription à d'autres marchés. Pendant ce temps, l'équipe de vente de Stingray Radio a poursuivi sa conquête du numérique, en ajoutant au portefeuille le service d'affichage numérique. Grâce à la diversification et à l'élargissement de ses solutions, Stingray Radio est en mesure d'offrir à ses clients et à ses partenaires un forfait publicitaire complet qui allie la grande portée de la radio à la capacité du numérique à cibler avec précision le public.





# OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ

1

Poursuivre selon une approche stratégique et disciplinée notre stratégie de fusions-acquisitions en nous concentrant sur trois (3) vecteurs :

- Applications et VSDA
- Produits financés par la publicité
- Services aux entreprises (musique, affichage numérique et rétroaction)

2

Mettre au point des produits financés par la publicité pour pénétrer de nouveaux marchés et accéder à de nouvelles plateformes. Des chaînes de télévision en continu gratuites financées par la publicité (FAST) et des chaînes conventionnelles (chaînes audio et de vidéoclips).

3

Poursuivre la croissance de la VSDA en achetant ou en mettant sous licence du contenu et en étendant notre auditoire sur les plateformes et les marchés.

4

Continuer de développer des applications vidéo, des solutions Web et des applications mobiles concurrentielles.

5

Étendre la portée des services aux entreprises au moyen d'une stratégie d'expansion internationale et d'une offre de rétroaction.

# STRATÉGIE D'ACQUISITION QUI A FAIT SES PREUVES

**780** millions  
de dollars

**consacrés aux acquisitions depuis la création**

Stingray est maintenant le plus important télédiffuseur de contenu de musique du monde, ce qui témoigne de notre capacité d'agir comme consolidateur au sein de l'industrie.

**2007**

Slep-Tone Entert. Corp/  
SoundChoice (chaîne de karaoké)

**2009**

Canadian Broadcast Corp. (Galaxie)  
MaxTrax Music Ltd.  
Chum Satellites Services (CTV)

**2010**

Marketing Senscity Inc.  
Concert TV Inc.

**2011**

Music Choice International Ltd.

**2012**

Musicoola Ltd. Zoe  
Interactive Ltd.

**2013**

Executive Communication  
Emedia Networks Inc.  
Stage One Innovations Ltd.  
Intertain Media Inc.

**2014**

DMX LATAM (Mood Media)  
Archibald Media Group  
DMX Canada (Mood Media)  
Telefonica – On the Spot

**2015**

Les réseaux Urbains Viva Inc.  
Brava Group (HDTV, NL et Djazz TV)  
Digital Music Distribution  
iConcerts Group

**2016**

Nümedia  
Festival 4K B.V.  
Chaînes de vidéoclips populaires  
de Bell Média  
Catalogue classique d'EuroArts

**2017**

Classica  
Nature Vision TV  
Yokee Music Ltd.  
C Music Entertainment Ltd.  
SBA Music PTY Ltd.  
Satellite Music Australia  
PTY Ltd.

**2018**

Qello Concerts LLC  
Newfoundland  
Capital Corporation  
Novramedia  
DJ Matic  
New Glasgow

**2019**

Drumheller Radio

**2020**

Chatter Research Inc.  
Participation minoritaire dans  
The Podcast Exchange (TPX)

**2021**

Marketing Sensorial México



# ATOUS CONCURRENTIELS

Nous sommes d'avis que les forces concurrentielles suivantes contribueront à notre succès commercial continu et à notre performance future :

## **Premier fournisseur mondial de services musicaux et vidéo uniques et diversifiés**

Notre auditoire, qui compte 400 millions d'abonnés dans 160 pays, figure parmi les plus nombreux du secteur. Nos produits et services sont distribués sur une multitude de plateformes : télévision numérique, télévision par satellite, télévision sur protocole Internet, Web, appareils mobiles, systèmes Wi-Fi, consoles de jeux et voitures connectées. Grâce à 101 licences radio et à des applications téléchargées plus de 160 millions de fois, Stingray touche des millions d'auditeurs et d'utilisateurs d'applications par mois.

## **Flux de trésorerie solides et prévisibles provenant des relations à long terme avec les clients et des contrats à long terme**

Notre modèle d'affaires est basé sur les produits provenant des abonnements et sur la conclusion de contrats à long terme avec des fournisseurs de télévision payante, ce qui nous permet de bien prévoir les flux de trésorerie futurs, diminue le caractère cyclique du résultat net et permet de mieux fidéliser la clientèle.

## **Technologies exclusives innovantes**

En tant que précurseur et chef de file du marché de la musique numérique, nous avons mis au point une gamme incomparable de technologies exclusives qui nous procurent un atout concurrentiel de taille. Nous cumulons une vaste expérience dans le développement de technologies visant à diffuser de la musique numérique sur une multitude de plateformes comme la télévision, les appareils numériques et le Web. À titre d'exemple, nous avons lancé une deuxième génération d'UBIQUICAST, permettant une distribution multiproduits, et une troisième génération de notre plateforme commerciale, SB3, permettant une distribution simultanée d'affichage numérique et de musique HD.

## **Souplesse opérationnelle**

Nous nous sommes prestement adaptés aux nouvelles possibilités de croissance et nous en profitons, notamment en orientant nos stratégies de développement de produits de façon à tirer parti de l'analyse des données et de la prise de décisions fondées sur l'IA, et en élargissant nos services grâce à des partenariats stratégiques dans divers marchés qui évoluent rapidement.

## **Parcours jalonné de succès en matière d'acquisitions et d'intégrations**

Depuis la création de Stingray en 2007, nous avons réalisé 42 acquisitions représentant des investissements d'environ 780 millions de dollars, ce qui nous a permis d'obtenir de nouveaux clients, d'offrir de nouveaux produits et de pénétrer de nouveaux marchés géographiques. Le parcours jalonné de succès de Stingray en matière d'acquisition et d'intégration de sociétés est le fruit de la stratégie d'acquisition rigoureuse et disciplinée menée par notre équipe de direction chevronnée. La polyvalence, la portabilité et la souplesse des produits et des technologies de Stingray nous permettent d'intégrer et de prendre en charge efficacement les produits et les technologies complémentaires des entreprises que nous acquérons.

## **Expertise de pointe en sélection de contenu**

La stratégie de gestion de Stingray repose sur un modèle de consommation de musique passif plutôt qu'actif. Stingray offre certaines des chaînes de musique et des catalogues les plus complets du monde, programmés par plus de 200 experts en musique de partout dans le monde. Nos produits et services musicaux s'adaptent aux goûts et aux tendances des auditeurs de chaque région afin de leur procurer l'expérience la plus agréable possible.

## **Taux de maintien des effectifs élevé et taux de roulement faible**

En tant que société canadienne dynamique et croissante, nous attirons et maintenons en poste des professionnels de talent. Notre équipe de plus de 1000 salariés dévoués se compose d'experts chevronnés dans les domaines de l'exploitation, des finances, de la technologie, du marketing et des communications, des ventes et des affaires juridiques et réglementaires. Avant de se joindre à Stingray, ces professionnels ont acquis une expérience enviable auprès d'autres grands meneurs de l'industrie.

# PRINCIPAUX RISQUES D'AFFAIRES

Les stratégies d'exploitation de Stingray sont tributaires des principaux risques et incertitudes liés à ses activités. La société pourrait être assujettie à d'autres risques et incertitudes dont elle ignore actuellement la teneur ou qu'elle juge pour l'instant négligeables. Si un événement lié à ces risques et incertitudes venait à se produire, il pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Pour une analyse détaillée des principaux risques auxquels Stingray est exposée, se reporter à la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2021, qui peut être consultée sur SEDAR à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com).

Les principaux risques quant à leur probabilité et à l'ampleur des conséquences sont les suivants :

## **Redevances de représentation publique et droits de reproduction mécanique**

Nous payons des droits de représentation publique ou de reproduction mécanique aux auteurs-compositeurs et aux éditeurs aux termes de contrats négociés avec des maisons de disques et des sociétés de collecte de droits musicaux partout dans le monde. Si les redevances de représentation publique ou des droits de reproduction mécanique applicables à la musique numérique augmentaient, nos résultats d'exploitation, notre performance financière et notre situation financière pourraient en souffrir. Nous atténuons ce risque en exerçant le plus possible nos activités sous l'égide de régimes et de cadres de délivrance des licences obligatoires régissant les services musicaux non interactifs. Les taux de redevances exigibles aux termes de licences obligatoires peuvent être établis lors de pourparlers ou d'une instance tarifaire tenue devant la Commission du droit d'auteur du Canada. Ces taux de redevances sont généralement stables et fluctuent rarement d'une année à l'autre.

## **Intégration des sociétés acquises**

Par le passé, la société a réalisé des acquisitions et des regroupements d'entreprises et conclu des coentreprises en vue de compléter ou de développer ses activités, et elle continuera de le faire à l'avenir. La société pourrait avoir de la difficulté à intégrer à ses activités les actifs acquis. De plus, il se peut qu'elle ne réalise pas les profits, les économies d'échelle et les synergies que nous comptons réaliser au moment de conclure ces opérations. Afin d'atténuer ce risque, la société s'est engagée à élaborer et à améliorer ses contrôles au chapitre de l'exploitation, des finances et de la gestion, à optimiser ses systèmes et ses procédures d'information et à recruter, à former et à maintenir en poste du personnel hautement qualifié, ce qui lui permettra de tirer parti efficacement de ses services par l'intermédiaire de nouveaux marchés, de nouvelles plateformes et de nouvelles technologies.

## **Plan à long terme d'expansion des activités sur les marchés internationaux**

Notre stratégie de croissance repose en bonne partie sur la poursuite de l'expansion de nos activités sur les marchés internationaux. Pour l'exercice 2021, environ 39,6 % de nos produits proviennent de nos clients à l'extérieur du Canada. Il faut beaucoup de ressources et une grande attention des dirigeants pour exercer des activités à l'échelle internationale. L'expansion de nos activités à l'échelle internationale nous exposera à des risques d'ordre politique, économique et réglementaire différents de ceux auxquels nous sommes exposés au Canada. Afin d'atténuer ce risque, la société s'est engagée à

élaborer et à améliorer des contrôles au chapitre de l'exploitation, des finances et de la gestion, à optimiser ses systèmes et procédures d'information et à recruter, à former et à maintenir en poste du personnel hautement qualifié, ce qui lui permettra de poursuivre l'expansion de ses activités sur les marchés internationaux.

### **Dépendance envers les fournisseurs de télévision payante**

La société rejoint la majeure partie de la clientèle d'abonnés de Stingray Musique pour la télévision payante par l'intermédiaire d'un petit nombre d'importants fournisseurs de télévision payante qui ont conclu avec elle des contrats à long terme. Les décisions prises par les fournisseurs de télévision payante quant à la composition de leurs forfaits de services peuvent influencer sur la clientèle d'abonnés. De plus, les obligations contractuelles des fournisseurs de télévision payante aux termes de nos contrats sont assujetties aux modifications apportées aux règles du CRTC, y compris au cadre stratégique du CRTC présenté dans la Politique réglementaire de radiodiffusion CRTC 2015-96. Nous atténuons ce risque en cernant les besoins commerciaux des fournisseurs de télévision payante et en leur proposant une offre de services attrayante, distribuée par l'intermédiaire de nombreuses plateformes et technologies exclusives et assortie d'une proposition de valeur démontrable. D'après notre interprétation des contrats à long terme et nos relations solides avec les fournisseurs de télévision payante, nous nous attendons à ce que ceux-ci continuent de s'acquitter de leur obligation contractuelle d'inclure notre service de programmation sonore payante dans le volet non réglementé du forfait de base offert à leurs abonnés (s'il est offert).

### **Croissance rapide dans un marché en évolution**

Le secteur du divertissement audio et vidéo est un marché qui évolue rapidement. Le marché de la musique et des vidéos numériques en ligne a connu des changements rapides et spectaculaires au cours de notre existence relativement récente et il se heurte à d'importants défis. En outre, nos engagements contractuels existants avec des

concurrents qui nous empêchent de solliciter des clients sur certains marchés pourraient faire obstacle à notre croissance sur ces marchés. Afin d'atténuer ce risque, notre personnel de vente aguerri a mis un accent soutenu sur la vente croisée de notre gamme croissante de produits, tandis que nos ingénieurs qualifiés continuent d'innover et de développer de nouveaux produits et de nouvelles technologies exclusives de distribution numérique, ce qui nous permet d'attirer et de fidéliser des clients et d'accroître notre offre de services sur des plateformes numériques autres que la télévision. Pour gérer la croissance prévue de nos activités et de notre personnel, nous devons continuer d'améliorer nos contrôles liés à l'exploitation, aux finances et à la gestion, ainsi que nos systèmes et procédures d'information.

### **Concurrence des autres fournisseurs de contenu**

Le marché de l'acquisition de droits numériques exclusifs auprès de propriétaires de contenu est concurrentiel. Bon nombre des enregistrements les plus attrayants font déjà l'objet de conventions de distribution numérique ou ont déjà été placés directement auprès de services de divertissement numériques. Nous subissons une concurrence accrue pour gagner des auditeurs et (ou) des téléspectateurs de la part d'une variété croissante d'entreprises qui offrent du contenu médiatique audio et (ou) vidéo sur téléphones mobiles et autres appareils sans fil. La croissance des médias sociaux pourrait favoriser l'émergence de nouvelles formes d'abonnement qui feraient concurrence à la société. Pour atténuer ce risque, la société continue de tableur sur la programmation réalisée par des personnes physiques et la sélection de contenu par des experts musicaux primés du monde entier, qui s'adaptent aux goûts et aux tendances des auditeurs afin de leur procurer l'expérience la plus agréable possible. La société reste également déterminée à créer et à acquérir des enregistrements de concerts télévisés en version longue afin de mettre sur pied son propre catalogue exclusif.



# MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION



**Eric Boyko**  
Président, chef de la direction,  
cofondateur et administrateur



**Jean-Pierre Trahan**  
Chef de la direction financière



**Lloyd Feldman**  
Vice-président principal,  
secrétaire corporatif  
et avocat général



**Mario Dubois**  
Vice-président principal et  
chef de la direction technique



**Mathieu Péloquin**  
Vice-président principal,  
marketing et communications



**David Purdy**  
Chef de la stratégie de revenu



**Ian Lurie**  
Président, Radio



**Valérie Héroux**  
Vice-présidente, acquisition  
et programmation de contenu



**Ratha Khuong**  
Directrice générale,  
Stingray Affaires



**Sébastien Côté**  
Vice-président,  
ressources humaines

# ADMINISTRATEURS NON MEMBRES DE LA HAUTE DIRECTION



**Claudine Blondin**

Administratrice et membre  
du comité de gouvernance  
et du comité des ressources  
humaines et de rémunération



**François-Charles Sirois**

Administrateur et membre  
du comité des ressources  
humaines et de rémunération



**Frédéric Lavole**

Administrateur



**Gary S. Rich**

Administrateur et président  
du comité des ressources  
humaines et de rémunération



**Jacques Parisien**

Administrateur principal  
et président du comité de  
gouvernance et du comité  
d'audit



**Karinne Bouchard**

Administratrice et membre  
du comité d'audit



**Mark Pathy**

Président du conseil  
d'administration et membre  
du comité d'audit et du comité  
des ressources humaines  
et de rémunération



**Pascal Tremblay**

Administrateur et président  
du comité d'audit et membre  
du comité de gouvernance



**Robert G. Steele**

Administrateur

## BASE D'ÉTABLISSEMENT ET INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document, qui comprend le rapport financier et le rapport de gestion annuels de Groupe Stingray Inc. (« Stingray » ou la « société »), doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés audités et aux notes y afférentes pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020. Le présent rapport de gestion est basé sur les renseignements dont la société disposait au 2 juin 2021. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comprend, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant les attentes de la direction au sujet de la croissance, des résultats d'exploitation et de la performance futurs de la société, ainsi que de ses perspectives d'affaires. Cette information prospective porte, entre autres, sur nos objectifs et sur les stratégies mises en œuvre pour les atteindre ainsi que sur nos opinions, nos projets, nos attentes, nos prévisions, nos estimations et nos intentions, et elle peut comprendre d'autres énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent d'événements ou de conditions à venir ou s'y rapportent. On reconnaît les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « prévoir », « supposer », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « indications », « continuer », entre autres, ainsi qu'à l'utilisation du futur et du conditionnel, bien que ce ne soit pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ce genre de formulations. De plus, les énoncés faisant référence à des attentes, à des prévisions ou à d'autres interprétations d'événements ou de circonstances à venir contiennent de l'information prospective. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne sont pas des déclarations factuelles, mais reflètent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements futurs.

Bien que la direction soit d'avis que les énoncés prospectifs reflètent des attentes raisonnables, ils reposent sur ses opinions, ses hypothèses et ses estimations à la date de leur formulation et sont assujettis à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient donner lieu à des événements ou à des résultats réels sensiblement différents de ceux qui y sont exprimés. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques suivants : augmentation des redevances et des tarifs ou limitation de l'accès aux droits musicaux; dépendance de la société à l'égard des fournisseurs de télévision payante; évolution rapide du secteur du divertissement audio et vidéo; concurrence d'autres fournisseurs de contenu et d'autres entreprises médiatiques; expansion de nos activités sur les marchés internationaux; croissance rapide et stratégie de croissance de la société; acquisitions, regroupements d'entreprises et coentreprises de la société; recours de la société au matériel, aux logiciels et aux services connexes de tiers; dépendance de la société à l'égard du personnel clé; fluctuations des taux de change; instabilité économique et politique des pays émergents; méthodes de calcul des redevances; transformations rapides de la technologie et du secteur; mise au point de technologies médiatiques nouvelles ou de remplacement; incapacité à obtenir du financement supplémentaire; incapacité à générer des rentrées de trésorerie; accès aux facilités de crédit de la société; longueur et coût élevé des litiges relatifs aux contenus protégés par le droit d'auteur; incapacité de la société à protéger sa technologie exclusive; incapacité de la société à maintenir sa culture d'entreprise; conjoncture économique défavorable; assujettissement de la société aux lois étrangères sur la protection de la vie privée et la sécurité des données; utilisation interdite ou piratage de contenu musical et vidéo; catastrophes naturelles et interruptions causées par des problèmes d'origine humaine; risques liés aux pandémies, aux épidémies et autres risques sanitaires; assujettissement à des obligations fiscales supplémentaires; sauvegarde de la réputation de la société; litiges et autres réclamations; risque de crédit; risque de liquidité; défaut de la société de se conformer aux exigences du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadien (le « CRTC »); échec du renouvellement ou du maintien en vigueur des licences du CRTC; augmentation des droits de licence de radiodiffusion payables par la société; changements défavorables dans la réglementation gouvernementale touchant le secteur.

De plus, si l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations de la direction devait se révéler inexacte, les résultats et les événements réels pourraient probablement différer, voire sensiblement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, entre autres, celles qui suivent : notre capacité à générer des produits suffisants tout en contrôlant nos coûts et nos dépenses; notre capacité à gérer efficacement notre croissance; l'absence de changements défavorables importants dans notre secteur d'activité ou dans l'économie mondiale; les tendances dans notre secteur d'activité et sur nos marchés; l'absence de changements à la législation, aux politiques administratives ou aux exigences réglementaires applicables à nos activités, y compris en ce qui concerne nos licences du CRTC; de légères modifications apportées au service de programmation sonore payante offert par les fournisseurs de télévision payante à la lumière des décisions d'orientation récentes du CRTC; notre capacité à gérer les risques de l'expansion internationale; notre capacité à entretenir de bonnes relations d'affaires avec nos clients, nos mandataires et nos partenaires; notre capacité à élargir notre infrastructure de vente et de distribution et nos réseaux de commercialisation; notre capacité à concevoir des produits et des technologies en phase avec l'évolution continue de la technologie et des normes industrielles, des produits de la concurrence et des préférences et exigences des clients; notre capacité à protéger notre technologie et nos droits de propriété intellectuelle; notre capacité à gérer et à intégrer les acquisitions; notre capacité à retenir les employés clés; et notre capacité à obtenir du financement suffisant, par emprunt ou par capitaux propres, pour soutenir la croissance de nos activités. Les acquéreurs éventuels sont donc priés de ne pas s'en remettre sans réserve à ces énoncés. Cette mise en garde vise toute l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion. Les énoncés en question sont formulés uniquement en date du présent rapport de gestion. La société décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier ces énoncés prospectifs, ou les facteurs ou les hypothèses qui les sous-tendent, que ce soit pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements ultérieurs ou pour quelque autre raison, à moins que la loi ne l'y oblige.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La société estime que le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté sont des mesures importantes pour l'analyse de sa rentabilité opérationnelle, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La comparaison avec les pairs est également facilitée étant donné que les sociétés ont rarement la même structure du capital et la même structure de financement. La société estime que le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures importantes, car elles montrent des résultats d'exploitation stables, ce qui permet aux utilisateurs des états financiers de mieux évaluer la trajectoire de rentabilité de l'entreprise. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles ajustés et que les flux de trésorerie disponibles ajustés par action constituent des mesures importantes pour l'évaluation de la trésorerie générée compte tenu des dépenses d'investissement et des charges non liées aux activités principales. Ces mesures démontrent la trésorerie disponible pour procéder à des acquisitions d'entreprises, verser des dividendes et réduire la dette. La société estime que la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma sont des mesures importantes pour analyser sa capacité à rembourser sa dette sur une base annualisée, compte tenu du BAIIA ajusté annualisé des acquisitions effectuées au cours des 12 derniers mois. Toutes ces mesures financières non conformes aux IFRS ne sont pas des mesures du bénéfice ni des flux de trésorerie reconnues par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs de notre rendement, ni des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en tant que mesures de la trésorerie ou des flux de trésorerie.

## PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT<sup>1)</sup>

Trimestre clos le 31 mars 2021 (le « quatrième trimestre de 2021 » ou « T4 2021 »)

<b>60,3 M\$</b> ▼ 11,8 % par rapport au T4 2020 Produits	<b>12,1 M\$</b> ou 0,17 \$ par action Bénéfice net	<b>24,5 M\$</b> ▲ 74,3 % par rapport au T4 2020 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ou 0,34 \$ par action
<b>23,6 M\$</b> ▼ 16,2 % par rapport au T4 2020 BAIIA ajusté	<b>12,0 M\$</b> ou 0,16 \$ par action Bénéfice net ajusté	<b>13,8 M\$</b> ▼ 23,2 % par rapport au T4 2020 Flux de trésorerie disponibles ajustés ou 0,19 \$ par action

Exercice clos le 31 mars 2021 (« exercice 2021 »)

<b>249,5 M\$</b> ▼ 18,7 % par rapport à l'exercice 2020 Produits	<b>45,1 M\$</b> ou 0,61 \$ par action Bénéfice net	<b>104,2 M\$</b> ▲ 18,3 % par rapport à l'exercice 2020 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ou 1,42 \$ par action
<b>114,3 M\$</b> ▼ 3,2 % par rapport à l'exercice 2020 BAIIA ajusté	<b>62,9 M\$</b> ou 0,86 \$ par action Bénéfice net ajusté	<b>74,4 M\$</b> ▼ 5,1 % par rapport à l'exercice 2020 Flux de trésorerie disponibles ajustés ou 1,01 \$ par action

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 28 et 33.

## FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES ACTIVITÉS

### Faits saillants du quatrième trimestre clos le 31 mars 2021

Comparaison avec le trimestre clos le 31 mars 2020 (le « quatrième trimestre de 2020 » ou « T4 2020 ») :

- Les produits ont diminué de 11,8 % pour atteindre 60,3 millions de dollars, comparativement à 68,4 millions de dollars, essentiellement en raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits du secteur Radio.
- Le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> a fléchi de 16,2 % pour s'établir à 23,6 millions de dollars, comparativement à 28,2 millions de dollars. Le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> par secteur s'est chiffré à 16,3 millions de dollars ou 44,8 % des produits pour le secteur Diffusion et musique pour entreprises, à 8,7 millions de dollars ou 36,0 % des produits pour le secteur Radio et à (1,3) million de dollars pour le secteur Siège social.
- Un bénéfice net de 12,1 millions de dollars (0,17 \$ par action) a été inscrit, comparativement à une perte nette de 8,5 millions de dollars [(0,11) \$ par action].
- Le bénéfice net ajusté<sup>1)</sup> a atteint 12,0 millions de dollars (0,16 \$ par action), contre 10,1 millions de dollars (0,13 \$ par action).
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 74,3 % pour atteindre 24,5 millions de dollars (0,34 \$ par action), comparativement à 14,1 millions de dollars (0,19 \$ par action).
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés<sup>1)</sup> se sont chiffrés à 13,8 millions de dollars (0,19 \$ par action), comparativement à 18,0 millions de dollars (0,24 \$ par action), en baisse de 23,2 %.
- Ratio dette nette/BAIIA ajusté<sup>1)</sup> pro forma à 2,81 fois.
- 967 415 actions ont été rachetées et annulées pour un total de 6,8 millions de dollars.

### Faits saillants de l'exercice clos le 31 mars 2021

Comparaison avec l'exercice clos le 31 mars 2020 (l'« exercice 2020 ») :

- Les produits ont diminué de 18,7 % pour atteindre 249,5 millions de dollars, comparativement à 306,7 millions de dollars, ce qui s'explique avant tout par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits du secteur Radio.
- Le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> a fléchi de 3,2 % pour s'établir à 114,3 millions de dollars, comparativement à 118,1 millions de dollars. Le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> par secteur s'est chiffré à 77,5 millions de dollars ou 51,1 % des produits pour le secteur Diffusion et musique pour entreprises, à 41,3 millions de dollars ou 42,2 % des produits pour le secteur Radio et à (4,5) millions de dollars pour le secteur Siège social.
- Un bénéfice net de 45,1 millions de dollars (0,61 \$ par action) a été inscrit, comparativement à 14,0 millions de dollars (0,18 \$ par action).
- Le bénéfice net ajusté<sup>1)</sup> a atteint 62,9 millions de dollars (0,86 \$ par action), contre 55,9 millions de dollars (0,74 \$ par action).
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 18,3 % pour atteindre 104,2 millions de dollars (1,42 \$ par action), comparativement à 88,1 millions de dollars (1,16 \$ par action).
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés<sup>1)</sup> se sont chiffrés à 74,4 millions de dollars (1,01 \$ par action), comparativement à 78,4 millions de dollars (1,03 \$ par action), en baisse de 5,1 %.
- 1 530 180 actions ont été rachetées et annulées pour un total de 10,2 millions de dollars.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 28 et 33.

## Autres faits saillants des activités pour le quatrième trimestre et événements postérieurs à la clôture

- Au cours de l'exercice 2021, les économies et les marchés financiers à l'échelle mondiale ont été pris de court par l'écllosion fulgurante de la maladie à coronavirus (la « COVID-19 »). Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'épidémie était une pandémie. Les autorités gouvernementales des quatre coins du monde ont pris des mesures afin de freiner la propagation de la COVID-19, y compris la fermeture des entreprises jugées non essentielles et des mesures de distanciation sociale. L'incidence concrète sur la société a d'abord été constatée dans le secteur Radio vers la fin du quatrième trimestre de 2020 alors que beaucoup d'entreprises locales jugées non essentielles ont été forcées de rester fermées temporairement, ce qui s'est traduit par une diminution des revenus publicitaires et autres produits connexes. Au début de la crise, la direction de la société a pris la décision de mettre en place des mesures importantes de rationalisation des coûts, lesquelles, avec la Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC »), ont permis de maintenir une situation financière solide. Le secteur Radio de la société et, dans une moindre mesure, son secteur Diffusion et musique pour entreprises ont été touchés au cours du premier semestre de 2021. Au deuxième semestre de 2021, bien que les répercussions de la crise aient continué à se faire sentir, la société a constaté des améliorations graduelles en ce qui a trait au placement publicitaire dans le secteur Radio, à mesure que les provinces levaient les restrictions visant la distanciation sociale. La direction s'attend à ce que la situation continue de s'améliorer à mesure que les entreprises locales reprennent leurs activités normales. La mesure dans laquelle la COVID-19 continue à avoir une incidence sur les activités de la société dépendra des développements futurs, qui sont incertains et qui ne peuvent être prévus pour le moment. La société aura pour priorité de continuer à surveiller étroitement sa situation de trésorerie et de contrôler ses charges d'exploitation tout en saisissant les occasions de croissance qui s'offrent à elle.
- Le 5 mai 2021, la société a annoncé l'ajout de ses chaînes télé gratuites soutenues par la publicité et de ses services de vidéo sur demande par abonnement (« VSDA ») à l'offre de treize grands fournisseurs de services par contournement internationaux : Alteox (Luxembourg), Amazon Prime Video Channels (Italie, Espagne et Pays-Bas), Channelbox (Royaume-Uni), Maskatel (Canada), Pluto TV (Amérique latine et États-Unis), Pzaz (international), Rakuten TV (Europe), Redbox (États-Unis), Rostelecom (Russie), Ruutu (Finlande), Samsung TV Plus (Brésil, Mexique, Pays-Bas et Suède) Totalplay (Mexique) et Zean (Autriche et Allemagne). Grâce à ces nouvelles ententes de distribution, des millions de téléspectateurs pourraient s'ajouter à l'auditoire de Stingray, sur de nouvelles plateformes et dans de nouveaux territoires.
- Le 28 avril 2021, la société a annoncé que les chaînes gratuites soutenues par la publicité Qello Concerts by Stingray et Stingray Karaoke sont désormais disponibles sur Samsung TV Plus Mobile en Allemagne et au Royaume-Uni. Les utilisateurs mobiles et de tablettes auront accès à ces deux chaînes sur le service vidéo gratuit soutenu par la publicité de Samsung, par l'entremise de l'application TV Plus et de la page Samsung Free. Grâce aux ententes de distribution, des millions de téléspectateurs pourraient s'ajouter à l'auditoire de Stingray. Le service devrait être lancé en juin 2021 en Autriche et en Suisse.
- Le 24 mars 2021, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 15 juin 2021 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 31 mai 2021.
- Le 1<sup>er</sup> mars 2021, la société a annoncé qu'elle avait conclu une entente en vertu de laquelle elle procurera des services combinant musique d'ambiance personnalisée, solutions multimédias et outils de connaissance du consommateur à Orangetheory Fitness, l'une des marques connaissant la croissance la plus rapide à l'échelle mondiale, qui exploite 1 400 studios de conditionnement physique partout dans le monde, dont au Canada, dans 50 États américains et dans 25 pays.
- Le 26 février 2021, la société a annoncé que M<sup>me</sup> Karinne Bouchard siègera dès maintenant à son conseil d'administration. M<sup>me</sup> Bouchard s'est aussi jointe au comité d'audit de la société. La Société a également annoncé que M. John Steele a démissionné du conseil.
- Le 5 février 2021, la société a lancé sa marque radiophonique *Rewind*, consacrée aux succès d'hier, dans trois marchés des Maritimes. Le format et la marque *Rewind* ont fait leur entrée à Fredericton sur les ondes du 93,1 (CIHI) pour repositionner la populaire chaîne Up! 93,1; à Miramichi au 95,9 (CHHI, auparavant 95,9 Sun FM) et dans la vallée d'Annapolis, en Nouvelle-Écosse, au 89,3 (CIJK, auparavant 89,3 K-Rock).
- Le 3 février 2021, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Le dividende a été versé le 15 mars 2021 aux actionnaires inscrits le 28 février 2021.

## PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	3 mois				12 mois					
	31 mars 2021		31 mars 2020		31 mars 2021		31 mars 2020		31 mars 2019	
	T4 2021		T4 2020		Exercice 2021		Exercice 2020		Exercice 2019	
	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits	Montants (en dollars)	Pourcentage des produits
<b>Produits</b>	60 316	100,0 %	68 398	100,0 %	249 468	100,0 %	306 721	100,0 %	212 650	100,0 %
Charges d'exploitation	38 941	64,6 %	38 932	56,9 %	142 487	57,1 %	190 381	62,0 %	142 877	67,3 %
Avantages tangibles exigés par le CRTC	–	0,0 %	–	0,0 %	–	0,0 %	–	0,0 %	25 306	11,9 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	9 821	16,3 %	9 875	14,4 %	38 692	15,5 %	40 302	13,1 %	31 133	14,6 %
Charges financières (produits financiers), montant net <sup>1)</sup>	(7 284)	(12,1) %	33 463	49,0 %	(1 199)	(0,5) %	42 822	14,0 %	12 298	5,8 %
Variation de la juste valeur des placements	–	0,0 %	(1 914)	(2,8) %	3 787	1,5 %	(6 550)	(2,1) %	(565)	(0,3) %
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	2 714	4,5 %	693	1,0 %	4 637	1,9 %	24 104	7,9 %	16 817	7,9 %
<b>Bénéfice (perte) avant impôts</b>	16 124	26,7 %	(12 651)	(18,5) %	61 064	24,5 %	15 662	5,1 %	(15 216)	(7,2) %
Impôts	4 047	6,7 %	(4 165)	(6,1) %	15 960	6,4 %	1 692	0,5 %	(3 228)	(1,5) %
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	12 077	20,0 %	(8 486)	(12,4) %	45 104	18,1 %	13 970	4,6 %	(11 988)	(5,7) %
<b>BAIIA ajusté<sup>2)</sup></b>	23 638	39,2 %	28 217	41,3 %	114 268	45,8 %	118 086	38,5 %	72 234	34,0 %
<b>Bénéfice net ajusté<sup>2)</sup></b>	11 981	19,9 %	10 095	14,8 %	62 855	25,2 %	55 908	18,2 %	39 727	18,7 %
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	24 514	40,6 %	14 062	20,6 %	104 246	41,8 %	88 145	28,7 %	44 703	21,0 %
<b>Flux de trésorerie disponibles ajustés<sup>2)</sup></b>	13 808	22,9 %	17 974	26,3 %	74 359	29,8 %	78 350	25,5 %	38 834	18,3 %
<b>Dette nette<sup>2)</sup></b>	326 405	–	361 251	–	326 405	–	361 251	–	357 821	–
<b>Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma<sup>2)3)</sup></b>	2,81x	–	3,01x	–	2,81x	–	3,01x	–	3,13x	–
Bénéfice net (perte nette) par action – de base	0,17	–	(0,11)	–	0,62	–	0,18	–	(0,19)	–
Bénéfice net (perte nette) par action – dilué(e)	0,17	–	(0,11)	–	0,61	–	0,18	–	(0,19)	–
Bénéfice net ajusté par action – de base <sup>2)</sup>	0,17	–	0,13	–	0,86	–	0,74	–	0,61	–
Bénéfice net ajusté par action – dilué <sup>2)</sup>	0,16	–	0,13	–	0,86	–	0,74	–	0,61	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action – de base	0,34	–	0,19	–	1,42	–	1,16	–	0,69	–
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action – dilués	0,34	–	0,19	–	1,42	–	1,16	–	0,68	–
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – de base <sup>2)</sup>	0,19	–	0,24	–	1,01	–	1,03	–	0,60	–
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués <sup>2)</sup>	0,19	–	0,24	–	1,01	–	1,03	–	0,59	–
<b>Produits par secteur</b>										
Diffusion et musique pour entreprises	36 356	60,3 %	38 483	56,3 %	151 658	60,8 %	154 466	50,4 %	146 741	69,0 %
Radio	23 960	39,7 %	29 915	43,7 %	97 810	39,2 %	152 255	49,6 %	65 227	30,7 %
Siège social	–	0,0 %	–	0,0 %	–	0,0 %	–	0,0 %	682	0,3 %
<b>Produits</b>	60 316	100,0 %	68 398	100,0 %	249 468	100,0 %	306 721	100,0 %	212 650	100,0 %
<b>Produits par région</b>										
Canada	35 594	59,1 %	43 498	63,6 %	150 729	60,5 %	209 843	68,4 %	121 919	57,3 %
États-Unis	10 942	18,1 %	10 236	15,0 %	42 028	16,8 %	37 987	12,4 %	34 439	16,2 %
Autres pays	13 780	22,8 %	14 664	21,4 %	56 711	22,7 %	58 891	19,2 %	56 292	26,5 %
<b>Produits</b>	60 316	100,0 %	68 398	100,0 %	249 468	100,0 %	306 721	100,0 %	212 650	100,0 %

### Notes :

- 1) Les intérêts payés durant le T4 2021 ont été de 5,1 millions de dollars (3,8 millions de dollars au T4 2020) et de 18,1 millions de dollars pour l'exercice 2021 (17,4 millions de dollars pour l'exercice 2020 et 10,0 millions de dollars pour l'exercice 2019).
- 2) Voir les rubriques *Information prospective* et *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 28 et, pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 33.
- 3) Voir la page 47 pour un rapprochement du BAIIA ajusté pro forma et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables.

## RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, les flux de trésorerie disponibles ajustés par action, la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma constituent des mesures non conformes aux IFRS que la société utilise pour évaluer sa performance opérationnelle. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 28.

Le tableau suivant présente le rapprochement du bénéfice net avec le BAIIA ajusté et le bénéfice net ajusté :

	3 mois		12 mois	
	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
(en milliers de dollars canadiens)	<b>T4 2021</b>	<b>T4 2020</b>	<b>Exercice 2021</b>	<b>Exercice 2020</b>
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>12 077</b>	<b>(8 486)</b>	<b>45 104</b>	<b>13 970</b>
Charges financières (produits financiers), montant net	(7 284)	33 463	(1 199)	42 822
Variation de la juste valeur des placements	–	(1 914)	3 787	(6 550)
Impôts	4 047	(4 165)	15 960	1 692
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	3 082	2 790	11 653	11 477
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 436	1 426	5 660	5 618
Amortissement d'immobilisations incorporelles	5 303	5 659	21 379	23 207
Rémunération fondée sur des actions	235	258	851	1 001
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	2 028	(1 507)	6 436	745
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	2 714	693	4 637	24 104
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>23 638</b>	<b>28 217</b>	<b>114 268</b>	<b>118 086</b>
Charges financières (produits financiers), montant net, à l'exclusion des pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés	(3 214)	(10 976)	(12 619)	(27 122)
Impôts	(4 047)	4 165	(15 960)	(1 692)
Amortissement d'immobilisations corporelles et radiations	(3 082)	(2 790)	(11 653)	(11 477)
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	(1 436)	(1 426)	(5 660)	(5 618)
Charge d'impôts liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	122	(7 095)	(5 521)	(16 269)
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>11 981</b>	<b>10 095</b>	<b>62 855</b>	<b>55 908</b>



Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés :

	3 mois		12 mois	
	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
(en milliers de dollars canadiens)	<b>T4 2021</b>	<b>T4 2020</b>	<b>Exercice 2021</b>	<b>Exercice 2020</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>24 514</b>	<b>14 062</b>	<b>104 246</b>	<b>88 145</b>
<i>Ajouter/déduire :</i>				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 929)	(2 153)	(5 690)	(6 704)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(194)	(463)	(1 313)	(1 769)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(1 367)	(1 534)	(6 428)	(5 902)
Intérêts payés	(5 142)	(3 819)	(18 053)	(17 442)
Remboursement d'obligations locatives	(1 099)	(1 180)	(5 011)	(4 873)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	(344)	7 262	10 632	(2 169)
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur change	(3 345)	5 106	(8 661)	4 961
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	2 714	693	4 637	24 104
<b>Flux de trésorerie disponibles ajustés</b>	<b>13 808</b>	<b>17 974</b>	<b>74 359</b>	<b>78 351</b>

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette :

(en milliers de dollars canadiens)	31 mars 2021	31 mars 2020
Facilités de crédit	303 704	324 123
Dette subordonnée	31 741	39 640
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(9 040)	(2 512)
<b>Dette nette</b>	<b>326 405</b>	<b>361 251</b>

## RÉSULTATS FINANCIERS DES TRIMESTRES ET EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

### PERFORMANCE CONSOLIDÉE

#### Produits

Les produits se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			12 mois		
	2021	2020	Variation (en %)	2021	2020	Variation (en %)
<b>Produits par région</b>						
Canada	35 594	43 498	(18,2)	150 729	209 843	(28,2)
États-Unis	10 942	10 236	6,9	42 028	37 987	10,6
Autres pays	13 780	14 664	(6,0)	56 711	58 891	(3,7)
<b>Produits</b>	<b>60 316</b>	<b>68 398</b>	<b>(11,8)</b>	<b>249 468</b>	<b>306 721</b>	<b>(18,7)</b>

#### Échelle mondiale

Les produits du quatrième trimestre de 2021 ont diminué de 8,1 millions de dollars, ou 11,8 %, pour se chiffrer à 60,3 millions de dollars, en comparaison de 68,4 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2020. Cette diminution s'explique essentiellement par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits du secteur Radio et, dans une moindre mesure, sur ceux du secteur Diffusion et musique pour entreprises, de même que par la diminution des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique et par l'incidence négative du change, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des produits publicitaires du secteur Diffusion et musique pour entreprises.

Les produits de l'exercice 2021 ont diminué de 57,2 millions de dollars, ou 18,7 %, pour s'établir à 249,5 millions de dollars, comparativement à 306,7 millions de dollars pour l'exercice 2020. Cette diminution s'explique essentiellement par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits du secteur Radio et, dans une moindre mesure, sur ceux du secteur Diffusion et musique pour entreprises, de même que par la diminution des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des produits publicitaires du secteur Diffusion et musique pour entreprises, par l'acquisition de Marketing Sensorial México (« MSM ») et de Chatter Research Inc. et par la croissance interne liée aux abonnements en streaming.

#### Canada

Les produits générés au Canada ont diminué de 7,9 millions de dollars, ou 18,2 %, passant de 43,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020 à 35,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021. Cette diminution s'explique en grande partie par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits du secteur Radio et, dans une moindre mesure, sur ceux du secteur Diffusion et musique pour entreprises, de même que par la diminution des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique.

Les produits générés au Canada ont diminué de 59,0 millions de dollars, ou 28,2 %, pour s'établir à 150,8 millions de dollars pour l'exercice 2021, comparativement à 209,8 millions de dollars pour l'exercice 2020. Cette diminution s'explique essentiellement par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits du secteur Radio et, dans une moindre mesure, sur ceux du secteur Diffusion et musique pour entreprises, de même que par la diminution des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des produits publicitaires du secteur Diffusion et musique pour entreprises.

#### États-Unis

Les produits générés aux États-Unis ont augmenté de 0,7 million de dollars, ou 6,9 %, pour atteindre 10,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021, comparativement à 10,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020. Cette augmentation s'explique surtout par la croissance interne des produits publicitaires du secteur Diffusion et musique pour entreprises et des abonnements en streaming, facteur contrebalancé en partie par l'incidence négative du change.

Les produits générés aux États-Unis pour l'exercice 2021 ont augmenté de 4,0 millions de dollars, ou 10,6 %, pour s'établir à 42,0 millions de dollars, par rapport à 38,0 millions de dollars pour l'exercice 2020. La hausse s'explique d'abord et avant

tout par la croissance interne des produits publicitaires du secteur Diffusion et musique pour entreprises et des abonnements en streaming.

#### *Autres pays*

Les produits générés dans les autres pays se sont chiffrés à 13,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021, en baisse de 0,9 million de dollars, ou 6,0 %, comparativement à ceux de 14,7 millions de dollars inscrits au quatrième trimestre de 2020. Le recul découle principalement de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits.

Les produits générés dans les autres pays pour l'exercice 2021 ont diminué de 2,2 millions de dollars, ou 3,7 %, pour atteindre 56,7 millions de dollars, contre 58,9 millions de dollars pour l'exercice 2020. La baisse découle principalement de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits et de la diminution des abonnements en streaming, contrebalancées en partie par l'acquisition de MSM.

#### **Charges d'exploitation**

Au quatrième trimestre de 2021, les charges d'exploitation sont demeurées stables pour se chiffrer à 38,9 millions de dollars. En raison d'une meilleure performance que celle initialement prévue, certaines charges à payer comptabilisées au cours des neuf premiers mois pour tenir compte de l'incertitude créée par la pandémie de COVID-19 ont été ajustées à la hausse au quatrième trimestre. Ceci, combiné à la contrepassement de certaines charges à payer au quatrième trimestre de 2020, a eu une incidence négative sur les charges d'exploitation d'un exercice à l'autre. L'augmentation des charges d'exploitation s'explique également par l'accroissement des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, contrebalancé en grande partie par la réduction des coûts d'exploitation, par la SSUC et d'autres subventions (4,0 millions de dollars) et par la diminution des charges variables découlant de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits.

Pour l'exercice 2021, les charges d'exploitation ont diminué de 47,9 millions de dollars, ou 25,2 %, pour s'établir à 142,5 millions de dollars, par rapport à 190,4 millions de dollars pour l'exercice 2020. La diminution s'explique avant tout par la réception de montants en vertu de la SSUC et d'autres subventions (25,2 millions de dollars), par la réduction des coûts d'exploitation, par la diminution des charges variables découlant de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits et par un règlement intervenu avec la SOCAN (il y a lieu de se reporter à la page 47), facteurs neutralisés en partie par les ajustements apportés à certaines charges à payer au quatrième trimestre des exercices 2020 et 2021, qui ont eu une incidence négative sur les charges d'exploitation, comme indiqué ci-dessus, et par l'accroissement des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées.

#### **BAIIA ajusté<sup>1)</sup>**

Le BAIIA ajusté s'est chiffré à 23,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021, contre 28,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020, soit une baisse de 4,6 millions de dollars, ou 16,2 %. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 39,2 %, contre 41,3 % au quatrième trimestre de 2020. En raison d'une meilleure performance que celle initialement prévue, certaines charges à payer comptabilisées au cours des neuf premiers mois pour tenir compte de l'incertitude créée par la pandémie de COVID-19 ont été ajustées à la hausse au quatrième trimestre. Ceci, combiné à la contrepassement de certaines charges à payer au quatrième trimestre de 2020, a eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'un exercice à l'autre. La diminution du BAIIA ajusté est également attribuable à l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits, contrebalancée en partie par la diminution des coûts d'exploitation et par la SSUC et d'autres subventions.

Pour l'exercice 2021, le BAIIA ajusté a diminué de 3,8 millions de dollars, ou 3,2 %, pour se fixer à 114,3 millions de dollars, par rapport à 118,1 millions de dollars pour l'exercice 2020. La marge du BAIIA ajusté s'est établie à 45,8 %, comparativement à 38,5 % pour l'exercice 2020. La diminution du BAIIA ajusté s'explique avant tout par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits, par la contrepassement de certaines charges à payer au quatrième trimestre de 2020 et par les ajustements apportés à certaines charges à payer au quatrième trimestre des exercices 2020 et 2021, qui ont eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté, comme indiqué ci-dessus, facteurs neutralisés en partie par la SSUC et d'autres subventions, par la réduction des coûts d'exploitation et par un règlement intervenu avec la SOCAN (il y a lieu de se reporter à la page 47).

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 28 et 33.

## Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations

Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations ont diminué de 0,1 million de dollars, ou 0,5 %, pour se chiffrer à 9,8 millions de dollars, contre 9,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020. Pour l'exercice 2021, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations ont diminué de 1,6 million de dollars, ou 4,0 %, pour s'établir à 38,7 millions de dollars, contre 40,3 millions de dollars pour l'exercice 2020. Cette diminution est principalement attribuable au nombre moindre d'immobilisations incorporelles devant être amorties par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

## Charges financières (produits financiers), montant net

Au quatrième trimestre de 2021, le montant net des produits financiers a atteint 7,3 millions de dollars, par rapport à des charges financières d'un montant net de 33,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020. Cette variation est essentiellement attribuable au profit lié à l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés et à la comptabilisation d'un profit de change.

Pour l'exercice 2021, le montant net des produits financiers s'est établi à 1,2 million de dollars, comparativement à des charges financières d'un montant net de 42,8 millions de dollars pour l'exercice 2020. La variation est principalement attribuable au profit lié à l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés, à la comptabilisation d'un profit de change et à la baisse de la variation négative de la juste valeur des contreparties éventuelles.

## Variation de la juste valeur des placements

Il n'y a eu aucun profit ou perte lié à la juste valeur au quatrième trimestre de 2021, car les titres détenus dans AppDirect Inc. ont été vendus au troisième trimestre de 2021. Un profit de 1,9 million de dollars a été comptabilisé au quatrième trimestre de 2020.

Pour l'exercice 2021, une perte liée à la juste valeur de 3,8 millions de dollars a été comptabilisée, comparativement à un profit de 6,6 millions de dollars pour l'exercice 2020. La variation a trait à la vente de titres détenus dans AppDirect Inc. au troisième trimestre de 2021 dont le produit de vente a été inférieur à la juste valeur estimée avant que la transaction de vente ait lieu.

## Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			12 mois		
	2021	2020	Variation (en \$)	2021	2020	Variation (en \$)
Coûts d'acquisition	1 107	166	941	2 439	1 556	883
Frais juridiques	424	(1 955)	2 379	623	19 540	(18 917)
Charges de restructuration et autres charges	1 183	2 482	(1 299)	1 575	3 008	(1 433)
<b>Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges</b>	<b>2 714</b>	<b>693</b>	<b>2 021</b>	<b>4 637</b>	<b>24 104</b>	<b>(19 467)</b>

Pour l'exercice 2020, les frais juridiques ont été plus élevés en raison d'un litige concernant les brevets avec Music Choice, lequel a été réglé au quatrième trimestre de 2020.

## Impôts

Une charge d'impôts de 4,0 millions de dollars a été comptabilisée dans le résultat global au quatrième trimestre de 2021, en comparaison d'un recouvrement d'impôts de 4,2 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,1 % pour le quatrième trimestre de 2021, en comparaison de 32,9 % pour le quatrième trimestre de 2020. La variation du taux d'impôt effectif s'explique d'abord et avant tout par la hausse du taux d'impôt des sociétés du Royaume-Uni au quatrième trimestre de 2020, laquelle a fait augmenter les actifs d'impôt différé.

Une charge d'impôts de 16,0 millions de dollars a été comptabilisée dans le résultat global pour l'exercice 2021, en comparaison de 1,7 million de dollars pour l'exercice 2020. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,1 % pour l'exercice 2021, en comparaison de 10,8 % pour l'exercice 2020. La variation du taux d'impôt effectif s'explique d'abord et avant tout par la baisse du taux d'impôt des sociétés de l'Alberta au premier trimestre de 2020, laquelle a réduit les passifs d'impôt différé.

### **Bénéfice net (perte nette) et bénéfice net (perte nette) par action**

Au quatrième trimestre de 2021, le bénéfice net s'est établi à 12,1 millions de dollars (0,17 \$ par action), par rapport à une perte nette de 8,5 millions de dollars [(0,11) \$ par action)] au quatrième trimestre de 2020. Cette variation est essentiellement attribuable au profit lié à l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés et à la comptabilisation d'un profit de change, contrebalancés en partie par l'augmentation des frais juridiques, la hausse des impôts sur le résultat et la diminution des résultats d'exploitation.

Un bénéfice net de 45,1 millions de dollars (0,61 \$ par action) a été inscrit pour l'exercice 2021, comparativement à 14,0 millions de dollars (0,18 \$ par action) pour l'exercice 2020. Cette hausse est essentiellement attribuable au profit lié à l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés, à la diminution des frais juridiques et à la comptabilisation d'un profit de change, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des impôts sur le résultat, par la variation négative de la juste valeur des placements par suite de la vente de titres détenus dans AppDirect Inc., par l'augmentation des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées ainsi que par la diminution des résultats d'exploitation.

### **Bénéfice net ajusté<sup>1)</sup> et bénéfice net ajusté par action<sup>1)</sup>**

Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 12,0 millions de dollars (0,16 \$ par action) au quatrième trimestre de 2021, comparativement à 10,1 millions de dollars (0,13 \$ par action) au quatrième trimestre de 2020. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 62,9 millions de dollars (0,86 \$ par action) pour l'exercice 2021, contre 55,9 millions de dollars (0,74 \$ par action) pour l'exercice 2020. Ces hausses reflètent essentiellement la comptabilisation d'un profit de change, contrebalancée en partie par la diminution des résultats d'exploitation et la hausse des impôts sur le résultat.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 28 et 33.

## RENDEMENT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

### DIFFUSION ET MUSIQUE POUR ENTREPRISES

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			12 mois		
	2021	2020	Variation (en %)	2021	2020	Variation (en %)
Produits	36 356	38 483	(5,5)	151 658	154 466	(1,8)
Charges d'exploitation	20 059	19 501	2,9	74 205	90 765	(18,2)
<b>BAIIA ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>16 297</b>	<b>18 982</b>	<b>(14,1)</b>	<b>77 453</b>	<b>63 701</b>	<b>21,6</b>
<b>Marge du BAIIA ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>44,8 %</b>	<b>49,3 %</b>	<b>(9,1)</b>	<b>51,1 %</b>	<b>41,2 %</b>	<b>23,8</b>

#### Produits

Au quatrième trimestre de 2021, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont reculé de 2,2 millions de dollars, ou 5,5 %, passant de 38,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020 à 36,3 millions de dollars. Cette diminution s'explique essentiellement par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits, de même que par la diminution des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique et par l'incidence négative du change, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des produits publicitaires.

Pour l'exercice 2021, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont diminué de 2,8 millions de dollars, ou 1,8 %, pour s'établir à 151,7 millions de dollars, par rapport à 154,5 millions de dollars pour l'exercice 2020. Cette diminution s'explique surtout par l'incidence de la COVID-19 sur les produits et par la diminution des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique, facteurs contrés en partie par la hausse des produits publicitaires, par l'acquisition de MSM et de Chatter Research Inc. et par la croissance interne liée aux abonnements en streaming.

#### BAIIA ajusté<sup>1)</sup>

Au quatrième trimestre de 2021, le BAIIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises a diminué de 2,7 millions de dollars, ou 14,1 %, pour s'établir à 16,3 millions de dollars, comparativement à 19,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020. La diminution du BAIIA ajusté s'explique avant tout par les ajustements apportés à certaines charges à payer au quatrième trimestre des exercices 2020 et 2021, qui ont eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté, comme indiqué plus haut, neutralisés en partie par la réduction des coûts d'exploitation.

Le BAIIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises pour l'exercice 2021 a augmenté de 13,8 millions de dollars, ou 21,6 %, pour s'établir à 77,5 millions de dollars, comparativement à 63,7 millions de dollars pour l'exercice 2020. L'augmentation du BAIIA ajusté s'explique avant tout par la réception de montants en vertu de la SSUC et d'autres subventions, par un règlement intervenu avec la SOCAN (il y a lieu de se reporter à la page 47) et par la réduction des coûts d'exploitation, facteurs neutralisés en partie par les ajustements apportés à certaines charges à payer au quatrième trimestre des exercices 2020 et 2021, qui ont eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté, comme indiqué plus haut, et par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 28 et 33.

## RADIO

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			12 mois		
	2021	2020	Variation (en %)	2021	2020	Variation (en %)
Produits	23 960	29 915	(19,9)	97 810	152 255	(35,8)
Charges d'exploitation	15 340	20 358	(24,6)	56 528	93 760	(39,7)
<b>BAIIA ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>8 620</b>	<b>9 557</b>	<b>(9,8)</b>	<b>41 282</b>	<b>58 495</b>	<b>(29,4)</b>
<b>Marge du BAIIA ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>36,0 %</b>	<b>31,9 %</b>	<b>12,6</b>	<b>42,2 %</b>	<b>38,4 %</b>	<b>9,9</b>

### Produits

Les produits du secteur Radio proviennent de la vente de temps d'antenne publicitaire, soumis aux fluctuations saisonnières de l'industrie canadienne de la radio. Par conséquent, les résultats du premier et du troisième trimestres ont tendance à être les plus élevés et ceux du deuxième et du quatrième trimestres, les plus faibles au cours d'un exercice. Cependant, pour l'exercice 2021, la société ne s'attend pas à ce que les produits du secteur Radio reflètent les tendances historiques en raison de l'incidence continue de l'actuelle pandémie de COVID-19.

Les produits du secteur Radio se sont établis à 24,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021 contre 29,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2020, ce qui représente une baisse de 5,9 millions de dollars, ou 19,9 %. Pour l'exercice 2021, les produits du secteur Radio ont enregistré une baisse de 54,5 millions de dollars, ou 35,8 %, pour se chiffrer à 97,8 millions de dollars, contre 152,3 millions de dollars pour l'exercice 2020. Ces baisses s'expliquent surtout par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits.

### BAIIA ajusté<sup>1)</sup>

Au quatrième trimestre de 2021, le BAIIA ajusté du secteur Radio a diminué de 0,8 million de dollars, ou 9,8 %, pour s'établir à 8,7 millions de dollars, comparativement à 9,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020. Cette diminution est essentiellement attribuable à l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits et aux ajustements apportés à certaines charges à payer au quatrième trimestre des exercices 2020 et 2021, qui ont eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté, comme indiqué plus haut, facteurs neutralisés en partie par la SSUC et d'autres subventions et par la réduction des coûts d'exploitation.

Pour l'exercice 2021, le BAIIA ajusté du secteur Radio a diminué de 17,2 millions de dollars, ou 29,4 %, pour s'établir à 41,3 millions de dollars, comparativement à 58,5 millions de dollars pour l'exercice 2020. Cette diminution est surtout attribuable à l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits, contrebalancée en partie par la SSUC et d'autres subventions et par la baisse des coûts d'exploitation.

## SIÈGE SOCIAL

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			12 mois		
	2021	2020	Variation (en %)	2021	2020	Variation (en %)
Charges d'exploitation	3 542	(927)	(482,1)	11 754	5 856	100,7
<i>Ajustements :</i>						
Rémunération fondée sur des actions	(235)	(258)	(8,9)	(851)	(1 001)	(15,0)
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	(2 028)	1 507	(234,6)	(6 436)	(745)	763,9
<b>BAIIA ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>(1 279)</b>	<b>(322)</b>	<b>297,2</b>	<b>(4 467)</b>	<b>(4 110)</b>	<b>8,7</b>

### BAIIA ajusté<sup>1)</sup>

Le BAIIA ajusté du secteur Siège social reflète les charges d'exploitation du siège social, moins la rémunération fondée sur des actions et les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées. L'augmentation des charges d'exploitation est attribuable aux ajustements apportés à certaines charges à payer au quatrième trimestre des exercices 2020 et 2021, qui ont eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté, comme indiqué plus haut. La hausse des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées s'explique par l'augmentation du cours de l'action et aux attributions additionnelles.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 28 et 33.

## Résultats trimestriels

Les produits ont fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 80,4 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2020 à 60,3 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2021. La diminution au deuxième trimestre de 2020 et l'augmentation au troisième trimestre de 2020 s'expliquent d'abord et avant tout par le caractère saisonnier normal des activités dans le secteur Radio. La diminution au quatrième trimestre de 2020 et au premier trimestre de 2021 s'explique par l'incidence de la pandémie de COVID-19. L'augmentation au deuxième trimestre et au troisième trimestre de 2021 est attribuable aux améliorations graduelles en ce qui a trait au placement publicitaire constatées dans le secteur Radio à mesure que les provinces ont commencé à lever les restrictions visant les activités sociales et économiques, de même qu'au caractère saisonnier normal des activités. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2021 s'explique par le caractère saisonnier normal des activités.

Le BAIIA ajusté<sup>1)</sup> a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 31,2 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice 2020 à 23,6 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2021. La baisse au deuxième trimestre de 2020 et la hausse au troisième trimestre 2020 sont attribuables principalement au caractère saisonnier normal des activités dans le secteur Radio. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2020 et au premier trimestre de 2021 découle essentiellement de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits du secteur Radio, atténuée par la SSUC et par la baisse des coûts d'exploitation au premier trimestre de 2021. L'augmentation au deuxième trimestre de 2021 est attribuable aux améliorations graduelles en ce qui a trait au placement publicitaire constatées dans le secteur Radio à mesure que les provinces ont commencé à lever les restrictions visant les activités sociales et économiques, contrebalancées en partie par la hausse des coûts d'exploitation et la diminution des montants reçus en vertu la SSUC. L'augmentation au troisième trimestre de 2021 est attribuable aux améliorations continues en ce qui a trait aux placements publicitaires constatées dans le secteur Radio et au caractère saisonnier normal des activités, ainsi qu'à un règlement intervenu avec la SOCAN (il y a lieu de se reporter à la page 47), facteurs neutralisés en partie par le versement d'une prime spéciale aux employés, par la baisse des montants reçus en vertu de la SSUC et par la croissance des coûts d'exploitation. La diminution au quatrième trimestre de 2021 est attribuable au caractère saisonnier normal des activités et à un règlement intervenu avec la SOCAN au troisième trimestre de 2021, facteurs neutralisés en partie par le versement d'une prime spéciale aux employés au troisième trimestre de 2021.

Le bénéfice net (la perte nette) a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant d'un bénéfice net de 9,2 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2020 à un bénéfice net de 12,1 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021. La diminution enregistrée au deuxième trimestre de 2020 est attribuable à la baisse des résultats d'exploitation, à l'augmentation des impôts sur le résultat de même qu'à la hausse des coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges, facteurs annulés en partie par la baisse des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, la variation positive de la juste valeur des contreparties conditionnelles et la diminution des charges d'intérêts. Au troisième trimestre de 2020, l'augmentation s'explique par les profits liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, la variation positive de la juste valeur des placements, la hausse des résultats d'exploitation et au profit de change, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des frais juridiques liés à l'entente de règlement avec Music Choice. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2020 est attribuable aux pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, à la perte de change, à la variation positive moindre de la juste valeur des placements et à la baisse des résultats d'exploitation, contrebalancées par une réduction des impôts sur le résultat. Au premier trimestre de 2021, la hausse s'explique par la diminution des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché d'instruments financiers dérivés et par la comptabilisation d'un profit de change, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les produits, l'augmentation de la charge d'impôts et la variation négative de la juste valeur des placements. Au deuxième trimestre de 2021, la hausse s'explique par la progression des résultats d'exploitation et la variation positive de l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés, contrées en partie par la hausse des impôts sur le résultat et des frais juridiques. Au troisième trimestre de 2021, la hausse s'explique par la progression des résultats d'exploitation, par la variation positive de la juste valeur des contreparties conditionnelles et par l'augmentation du profit lié à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, facteurs neutralisés en partie par la variation négative de la juste valeur des placements par suite de la vente de titres détenus dans AppDirect Inc. Au quatrième trimestre de 2021, la baisse est attribuable à la diminution des résultats d'exploitation, facteur neutralisé en partie par l'augmentation des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 28 et 33.



## Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	3 mois							
	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020	31 mars 2020	31 déc. 2019	30 sept. 2019	30 juin 2019
	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2020	Exercice 2020	Exercice 2020
<b>Produits par secteur</b>								
Diffusion et musique pour entreprises	36 356	40 186	39 169	35 947	38 483	39 894	38 742	37 347
Radio	23 960	32 379	25 125	16 346	29 915	41 419	37 831	43 090
<b>Total des produits</b>	<b>60 316</b>	<b>72 565</b>	<b>64 294</b>	<b>52 293</b>	<b>68 398</b>	<b>81 313</b>	<b>76 573</b>	<b>80 437</b>
<b>Produits par région</b>								
Canada	35 594	47 368	39 710	28 057	43 498	57 515	52 723	56 107
États-Unis	10 942	10 693	10 091	10 302	10 236	9 575	9 035	9 141
Autres pays	13 780	14 504	14 493	13 934	14 664	14 223	14 815	15 189
<b>Total des produits</b>	<b>60 316</b>	<b>72 565</b>	<b>64 294</b>	<b>52 293</b>	<b>68 398</b>	<b>81 313</b>	<b>76 573</b>	<b>80 437</b>
<b>BAIIA ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>23 638</b>	<b>33 993</b>	<b>31 156</b>	<b>25 481</b>	<b>28 217</b>	<b>31 033</b>	<b>27 671</b>	<b>31 165</b>
<b>BAIIA ajusté DDM<sup>1)</sup></b>	<b>114 268</b>	<b>118 847</b>	<b>115 887</b>	<b>112 402</b>	<b>118 086</b>	<b>112 276</b>	<b>108 462</b>	<b>92 220</b>
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>12 077</b>	<b>14 118</b>	<b>11 888</b>	<b>7 021</b>	<b>(8 486)</b>	<b>8 089</b>	<b>5 184</b>	<b>9 183</b>
Bénéfice net (perte nette) par action								
– de base et dilué(e)	0,17	0,19	0,16	0,10	(0,11)	0,11	0,07	0,12
<b>Bénéfice net ajusté<sup>1)</sup></b>	<b>11 981</b>	<b>21 054</b>	<b>16 311</b>	<b>13 509</b>	<b>10 095</b>	<b>16 710</b>	<b>12 416</b>	<b>16 687</b>
Bénéfice net ajusté par action – de base <sup>1)</sup>	0,17	0,29	0,22	0,18	0,13	0,22	0,16	0,22
Bénéfice net ajusté par action – dilué <sup>1)</sup>	0,16	0,29	0,22	0,18	0,13	0,22	0,16	0,22
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>24 514</b>	<b>16 333</b>	<b>25 406</b>	<b>37 993</b>	<b>14 062</b>	<b>28 833</b>	<b>18 952</b>	<b>26 298</b>
<b>Flux de trésorerie disponibles ajustés<sup>1)</sup></b>	<b>13 808</b>	<b>19 645</b>	<b>22 861</b>	<b>18 045</b>	<b>17 974</b>	<b>21 033</b>	<b>18 756</b>	<b>20 587</b>
<b>Dividende trimestriel</b>	<b>0,075</b>	<b>0,075</b>	<b>0,075</b>	<b>0,075</b>	<b>0,075</b>	<b>0,075</b>	<b>0,070</b>	<b>0,070</b>

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 28 et 33. Le BAIIA ajusté des douze derniers mois (DDM) représente le BAIIA ajusté du trimestre à l'étude, additionné du BAIIA ajusté des trois trimestres précédant immédiatement le trimestre à l'étude.

## Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020	31 mars 2020	31 déc. 2019	30 sept. 2019	30 juin 2019
	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2020	Exercice 2020	Exercice 2020
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>12 077</b>	<b>14 118</b>	<b>11 888</b>	<b>7 021</b>	<b>(8 486)</b>	<b>8 089</b>	<b>5 184</b>	<b>9 183</b>
Charges financières (produits financiers), montant net	(7 284)	(1 290)	2 774	4 601	33 463	(4 383)	6 362	7 380
Variation de la juste valeur des placements	–	2 434	461	892	(1 914)	(4 781)	(188)	333
Impôts	4 047	4 900	4 654	2 359	(4 165)	1 897	2 479	1 481
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	3 082	2 894	2 976	2 701	2 790	2 876	2 989	2 822
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 436	1 399	1 413	1 412	1 426	1 402	1 419	1 371
Amortissement d'immobilisations incorporelles	5 303	5 478	5 188	5 410	5 659	5 494	5 935	6 119
Rémunération fondée sur des actions	235	231	219	166	258	238	257	248
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	2 028	1 780	1 312	1 316	(1 507)	677	794	781
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	2 714	2 049	271	(397)	693	19 524	2 440	1 447
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>23 638</b>	<b>33 993</b>	<b>31 156</b>	<b>25 481</b>	<b>28 217</b>	<b>31 033</b>	<b>27 671</b>	<b>31 165</b>
Charges financières (produits financiers), montant net, à l'exclusion des pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés	(3 214)	(1 727)	(4 340)	(3 338)	(10 976)	(4 184)	(5 767)	(6 195)
Impôts	(4 047)	(4 900)	(4 654)	(2 359)	4 165	(1 897)	(2 479)	(1 481)
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	(3 082)	(2 894)	(2 976)	(2 701)	(2 790)	(2 876)	(2 989)	(2 822)
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	(1 436)	(1 399)	(1 413)	(1 412)	(1 426)	(1 402)	(1 419)	(1 371)
Charge d'impôts liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	122	(2 019)	(1 462)	(2 162)	(7 095)	(3 964)	(2 601)	(2 609)
<b>Bénéfice net ajusté</b>	<b>11 981</b>	<b>21 054</b>	<b>16 311</b>	<b>13 509</b>	<b>10 095</b>	<b>16 710</b>	<b>12 416</b>	<b>16 687</b>

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	31 mars 2021	31 déc. 2020	30 sept. 2020	30 juin 2020	31 mars 2020	31 déc. 2019	30 sept. 2019	30 juin 2019
	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2021	Exercice 2020	Exercice 2020	Exercice 2020	Exercice 2020
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>24 514</b>	<b>16 333</b>	<b>25 406</b>	<b>37 993</b>	<b>14 062</b>	<b>28 833</b>	<b>18 952</b>	<b>26 298</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 929)	(1 849)	(1 209)	(703)	(2 153)	(1 479)	(1 459)	(1 613)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(194)	(649)	(212)	(258)	(463)	(495)	(292)	(519)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(1 367)	(1 838)	(1 671)	(1 552)	(1 534)	(1 286)	(1 559)	(1 523)
Intérêts payés	(5 142)	(6 312)	(2 912)	(3 687)	(3 819)	(4 150)	(4 493)	(4 980)
Remboursement d'obligations locatives	(1 099)	(1 255)	(1 443)	(1 214)	(1 180)	(1 295)	(1 303)	(1 095)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	(344)	15 858	6 530	(11 412)	7 262	(17 702)	6 143	2 127
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur change	(3 345)	(2 692)	(1 899)	(725)	5 106	(917)	327	445
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	2 714	2 049	271	(397)	693	19 524	2 440	1 447
<b>Flux de trésorerie disponibles ajustés</b>	<b>13 808</b>	<b>19 645</b>	<b>22 861</b>	<b>18 045</b>	<b>17 974</b>	<b>21 033</b>	<b>18 756</b>	<b>20 587</b>

## SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL POUR LES TRIMESTRES ET LES EXERCICES CLOS LES 31 MARS 2021 ET 2020

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		12 mois	
	2021	2020	2021	2020
Activités d'exploitation	24 514	14 062	104 246	88 145
Activités de financement	(21 811)	(12 293)	(103 148)	(72 359)
Activités d'investissement	(3 490)	(6 572)	5 430	(17 947)
Variation nette de la trésorerie	(787)	(4 803)	6 528	(2 161)
Trésorerie – à l'ouverture de la période	9 827	7 315	2 512	4 673
Trésorerie – à la clôture de la période	9 040	2 512	9 040	2 512
<b>Flux de trésorerie disponibles ajustés<sup>1)</sup></b>	<b>13 808</b>	<b>17 974</b>	<b>74 359</b>	<b>78 351</b>

### Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 24,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021, en comparaison de 14,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020. La hausse s'explique avant tout par la variation positive des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation et le profit de change, facteurs contrés en partie par la régression des résultats d'exploitation.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 104,2 millions de dollars pour l'exercice 2021, en comparaison de 88,1 millions de dollars pour l'exercice 2020. La hausse s'explique avant tout par la réduction des frais juridiques et par le profit de change, facteurs contrés en partie par la variation négative des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation et par la baisse des résultats d'exploitation.

### Activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 21,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021, comparativement à des sorties nettes de 12,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020. La hausse est principalement attribuable au paiement du deuxième versement lié à l'entente de règlement avec Music Choice à l'exercice 2020 et au remboursement accru de l'encours de la dette subordonnée, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation de l'emprunt sur les facilités de crédit et par la baisse des actions rachetées.

Pour l'exercice 2021, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 103,1 millions de dollars, comparativement à 72,4 millions de dollars pour l'exercice 2020. La hausse découle surtout du remboursement accru de l'encours des facilités de crédit, du paiement du deuxième versement lié à l'entente de règlement avec Music Choice à l'exercice 2020 et au paiement du solde à payer sur l'acquisition de MSM, facteurs contrés en partie par la baisse des actions rachetées.

### Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 3,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2021, comparativement à 6,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020. La baisse découle surtout de la baisse des acquisitions d'entreprises et d'actifs.

Les entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 5,4 millions de dollars pour l'exercice 2021, comparativement à des sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement de 17,9 millions de dollars pour l'exercice 2020. La variation nette positive découle surtout du produit de 18,9 millions de dollars de la vente de titres détenus dans AppDirect Inc. au troisième trimestre de 2021 et du recul des acquisitions d'entreprises et d'actifs.

### Flux de trésorerie disponibles ajustés<sup>1)</sup>

Les flux de trésorerie disponibles ajustés dégagés au quatrième trimestre de 2021 se sont élevés à 13,8 millions de dollars, comparativement à 18,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2020. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution des résultats d'exploitation et à la hausse des intérêts payés, facteurs neutralisés en partie par la diminution des impôts sur le résultat payés.

Les flux de trésorerie disponibles ajustés dégagés pour l'exercice 2021 se sont élevés à 74,4 millions de dollars, comparativement à 78,4 millions de dollars pour l'exercice 2020. Cette baisse est principalement attribuable au fléchissement des résultats d'exploitation, partiellement contrebalancé par la diminution des dépenses d'investissement.

Note :

1) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 28 et 33.

### **Obligations contractuelles**

La société est liée par des obligations contractuelles assorties d'échéances variées, principalement les contrats de location d'immobilisations corporelles, les engagements relatifs aux licences de diffusion et les obligations financières prévues aux termes de sa convention de crédit et de la dette subordonnée. Le tableau suivant présente un sommaire des obligations contractuelles importantes non actualisées de la société au 31 mars 2021, y compris les paiements et engagements estimés au titre des contrats de location :

(en milliers de dollars canadiens)	<b>Moins de 1 an</b>	<b>De 1 an à 5 ans</b>	<b>Plus de 5 ans</b>	<b>Total</b>
Obligations locatives	4 787	16 895	16 601	<b>38 283</b>
Obligations d'exploitation	5 046	2 399	372	<b>7 817</b>
Engagements relatifs aux licences de diffusion	6 373	21 686	12	<b>28 071</b>
Facilité de crédit	27 500	277 184	-	<b>304 684</b>
Dette subordonnée	-	32 000	-	<b>32 000</b>
Créditeurs et charges à payer	53 146	-	-	<b>53 146</b>
Autres passifs	14,135	18,638	3 018	<b>35,791</b>
<b>Total des obligations</b>	<b>110,987</b>	<b>368,802</b>	<b>20 003</b>	<b>499,792</b>

### **Licences de diffusion et redevances**

Aux termes des conditions de licences de diffusion que détient la société, cette dernière s'engage à verser des contributions au titre du développement du contenu canadien (« DCC ») sur la durée initiale des licences, laquelle est généralement de 7 ans. La société doit également verser des redevances sur l'utilisation de la musique pour la majeure partie de ses services de diffusion musicale. Par l'intermédiaire de sociétés de gestion de droits d'auteur, la société paie des redevances à deux types de titulaires de droits d'auteur : les titulaires de droits visant les œuvres musicales, qui englobent la musique et les paroles, et les titulaires de droits visant la performance des artistes et les enregistrements sonores, qui comprennent les performances réelles et les enregistrements d'œuvres musicales.

## Ressources en capital

Nos principales ressources en capital sont nos entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation et les prélèvements aux termes de notre facilité renouvelable. Notre trésorerie est essentiellement affectée au remboursement de notre dette, au financement de nos acquisitions et de nos dépenses d'investissement, au paiement de dividendes, au rachat d'actions et au fonds de roulement. Nous sommes d'avis que les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation et les prélèvements aux termes de nos facilités de crédit actuelles suffiront pour satisfaire à nos besoins en liquidités pour un avenir prévisible.

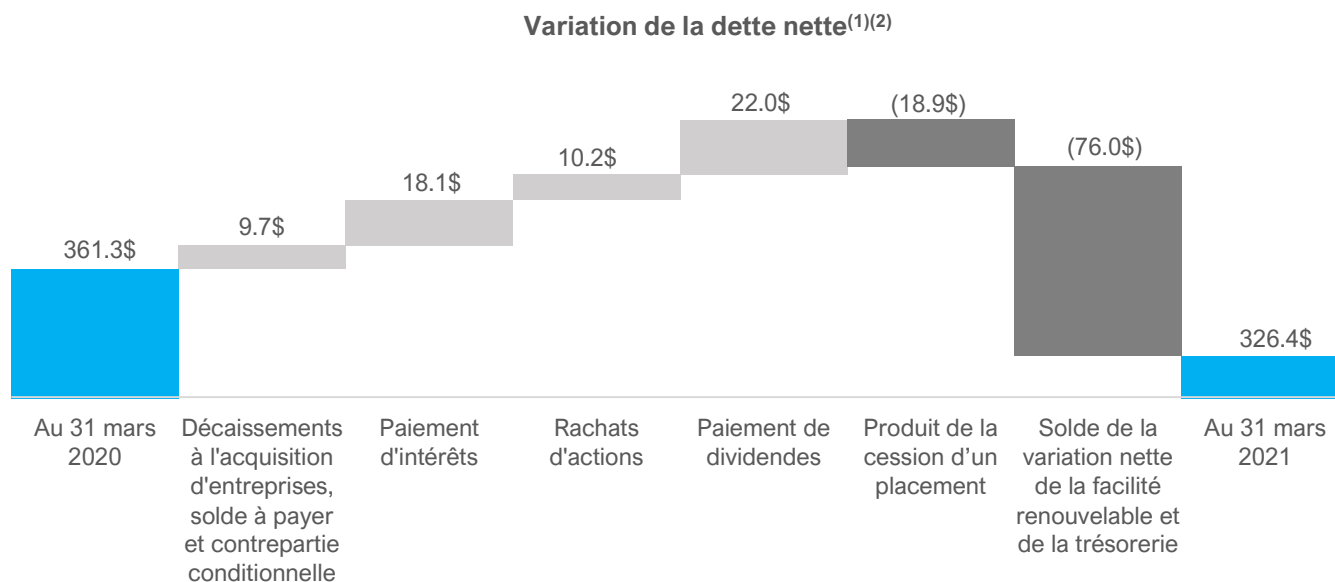
Le 6 octobre 2020, la société a modifié ses facilités de crédit existantes de 373,8 millions de dollars en augmentant le montant autorisé maximal pour le porter à 420,0 millions de dollars. Les facilités de crédit comprennent une facilité de crédit renouvelable de 325,0 millions de dollars et un emprunt à terme de 75,0 millions de dollars, tous deux arrivant à échéance en octobre 2023, et l'emprunt à terme de 20,0 millions de dollars préexistant, obtenu le 29 mai 2020 et arrivant à échéance en mai 2021.

La société doit effectuer des remboursements de capital trimestriels consécutifs correspondant à 2,50 % de l'emprunt à terme de 75,0 \$ initialement prélevé. Le solde restant sera exigible à la date d'échéance, soit le 25 octobre 2023.

Les facilités de crédit portent intérêt soit a) au taux préférentiel de la banque majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive ou b) au taux des acceptations bancaires majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive. De plus, la société doit payer des commissions d'attente de 0,40 % à 0,63 % fondées sur une clause financière restrictive.

Au 31 mars 2021, la société disposait de 9,0 millions de dollars en trésorerie et en équivalents de trésorerie, d'une dette subordonnée de 31,7 millions de dollars ainsi que de facilités de crédit de 416,3 millions de dollars, dont une tranche d'environ 110,8 millions de dollars était disponible.

Le tableau qui suit résume l'incidence de la dette nette au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, avec les ratios correspondants :



(en milliers de dollars canadiens)	31 mars 2021	31 mars 2020
BAlIA ajusté DDM <sup>2)</sup>	114 268	118 086
Synergies et BAlIA ajusté <sup>2)</sup> pour les mois précédant les acquisitions d'entreprises qui ne sont pas déjà prises en compte dans les résultats	190	2 037
Fermetures obligatoires de magasins en raison de la COVID-19 ayant nécessité le report de mises en œuvre et de déploiements	1 825	-
<b>BAlIA ajusté pro forma<sup>2)</sup></b>	<b>116 283</b>	<b>120 123</b>
<b>Ratio dette nette/BAlIA ajusté pro forma<sup>2)</sup></b>	<b>2,81</b>	<b>3,01</b>

Notes :

1) En millions de dollars canadiens.

2) Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* aux pages 28 et 33.

## SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Le tableau qui suit montre les principales variations de la situation financière consolidée de la société pour l'exercice clos le 31 mars 2021 :

(en milliers de dollars canadiens)	31 mars 2021	31 mars 2020	Variations	Principaux facteurs
Créances clients et autres débiteurs	61 114	73 456	(12 342) ▼	Calendrier des paiements par les clients et baisse des produits en raison de la pandémie de COVID-19, atténués par le montant à recevoir au titre du règlement intervenu avec la SOCAN
Immobilisations incorporelles	41 884	54 490	(12 606) ▼	Amortissement et disposition des immobilisations incorporelles, contrés en partie par les entrées attribuables aux immobilisations incorporelles développées en interne et aux acquisitions d'entreprises
Goodwill	337 897	337 824	73 ▲	Acquisition de Marketing Sensorial México, contrebalancée en grande partie par l'incidence des écarts de change
Créditeurs et charges à payer	53 146	62 101	(8 955) ▼	Calendrier des paiements aux fournisseurs et baisse des charges d'exploitation
Autres passifs	60 027	81 281	(21 254) ▼	Baisse de la variation négative de l'évaluation à la valeur de marché des instruments dérivés, paiement du deuxième versement lié à l'entente de règlement avec Music Choice à l'exercice 2020 et paiement de contrepartie éventuelle liée aux acquisitions d'entreprises antérieures, contrebalancés en partie par la hausse de l'obligation au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC
Facilité de crédit	303 704	324 123	(20 419) ▼	Se reporter au graphique précédent
Dette subordonnée	31 741	39 640	(7 899) ▼	Remboursement de la dette

### Litiges opposant la société à Music Choice

Le 3 février 2020, la société et Music Choice ont conclu et signé une entente de règlement qui met un terme définitif au litige des parties concernant les brevets aux États-Unis et qui règle complètement et définitivement la totalité des réclamations, des demandes reconventionnelles et des défenses présentées dans le cadre de ce litige. Le montant du règlement, soit 13,3 millions de dollars américains (17,2 millions de dollars à la date de règlement), a été payé en deux versements égaux. Le premier paiement a été versé à la date du règlement et le second l'a été le 15 février 2021. Les modalités du règlement n'ont pas d'incidence sur les services actuellement offerts par Stingray aux États-Unis, dont la prestation ne sera pas interrompue.

### Procédures judiciaires contre la SOCAN et Ré:Sonne

Entre le 2 mai 2017 et le 10 mai 2017, la société et ses clients – entreprises de distribution de radiodiffusion canadiennes (ensemble, les « opposants ») – ont présenté une défense devant la Commission du droit d'auteur du Canada afin d'obtenir une réduction des tarifs et des conditions prescrits au titre des tarifs des services sonores payants pour la période de 2007 à 2016. La SOCAN et Ré:Sonne (ensemble, les « sociétés de gestion collective ») se sont prononcés contre cette défense, mais de l'avis des opposants, ils ont échoué à présenter des solutions de rechange attrayantes autres que le maintien du statu quo.

En décembre 2020, les opposants et la SOCAN ont conclu un protocole d'entente exécutoire qui donnera lieu à un remboursement partiel des redevances déjà payées par les opposants à des sociétés de gestion collective canadiennes et par une réduction importante du fardeau tarifaire actuel et futur. En conséquence, un montant de 4,4 millions de dollars a été comptabilisé en diminution des charges au troisième trimestre de 2021.

Le 29 mai 2021, la Commission du droit d'auteur a publié sa décision et son approbation concernant Ré:Sonne et SOCAN – Tarif applicable au service sonore payant et aux services accessoires de Stingray (2007-2016) (le « tarif »). Cette décision

confirme que la répartition des produits entre les différents services de Stingray doit être effectuée pour toute la période visée par le tarif (c'est-à-dire, chaque année de 2010 à 2016). Une réduction graduelle des taux du tarif a également été approuvée.

### Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel.

La rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se détaille comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	12 mois	
	2021	2020
Avantages du personnel à court terme	5 727	3 568
Rémunération fondée sur des actions	465	783
Unités d'actions attribuées en fonction de la performance	1 755	208
Unités d'actions différées	2 908	514
	<b>10 855</b>	<b>5 073</b>

### Arrangements hors bilan

La société n'a par conséquent aucun arrangement hors bilan, autre que des contrats de location simple assortis de durées d'au plus 12 mois et des contrats de location de faible valeur ou qui ne sont pas visés par l'IFRS 16, qui ont ou sont raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence importante actuelle ou future sur sa situation financière consolidée, sa performance financière, sa trésorerie, ses dépenses d'investissement ou ses ressources en capital.

### Information sur les actions en circulation

Les actions émises et en circulation et les options sur actions en circulation se détaillent comme suit :

	31 mai 2021	31 mars 2021
<i>Actions émises et en circulation</i>		
Actions à droit de vote subalterne	53 372 162	53 799 462
Actions à droit de vote subalterne détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	(9 819)	(7 112)
Actions à droit de vote subalterne variable	382 040	377 740
Actions à droit de vote multiple	17 941 498	17 941 498
	<b>71 685 881</b>	<b>72 111 588</b>
<i>Options sur actions en circulation</i>		
Options sur actions	3 163 253	3 163 253

La société maintient un régime d'options sur actions pour attirer et maintenir en poste des employés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Ce régime prévoit l'attribution d'options sur actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, 10 % de la totalité des actions à droit de vote multiple, des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable émises et en circulation sur une base non diluée sont réservées aux fins d'émission. Au cours de l'exercice 2021, 80 732 options ont été exercées, 21 008 options ont fait l'objet d'une renonciation et 833 174 options ont été attribuées à des employés admissibles, sous réserve de délais d'acquisition fondés sur le nombre d'années de service, soit de 4 ans.

### Facteurs de risques financiers

#### Risque de change

La société est exposée au risque de change en raison des ventes et des charges qui sont libellées dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de ses filiales, soit essentiellement le dollar américain et l'euro. Par ailleurs, la conversion, aux taux de change en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies autres que la monnaie

fonctionnelle des filiales de la société accentue les variations du bénéfice. L'incidence de cette conversion est présentée en tant que profit ou perte de change aux états consolidés du résultat global.

Par la gestion de son risque de change, la société cherche à limiter son exposition nette aux flux de trésorerie en monnaies étrangères en transigeant, dans la mesure du possible, avec des tiers dans les devises susmentionnées, étant donné que ce type de transaction tiendra lieu de couverture économique naturelle pour chacune de ces monnaies.

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. La société gère son risque de liquidité en assurant une surveillance continue des flux de trésorerie réels et prévus tant dans des conditions normales que sous contrainte. Le conseil d'administration examine et approuve également les budgets d'exploitation et d'investissement, ainsi que toute transaction importante qui ne s'inscrit pas dans le cours normal des activités, notamment des propositions de fusions, des acquisitions et d'autres investissements ou désinvestissements importants.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La société détient la majorité de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie dans des comptes portant intérêt à des taux inférieurs à 1,25 %. Par conséquent, sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie ne sont pas exposés de façon importante aux fluctuations des flux de trésorerie futurs découlant des variations des taux d'intérêt du marché.

La facilité de crédit est un instrument à taux d'intérêt variable qui échoit à plus d'un an. Cet instrument est exposé aux variations des taux d'intérêt futurs, lesquelles pourraient faire fluctuer les flux de trésorerie dans l'avenir. La société a conclu les swaps de taux d'intérêt suivants dans le but de gérer son exposition au risque de taux d'intérêt :

(en milliers de dollars canadiens)

Échéance	Monnaie	Taux d'intérêt fixe (le cas échéant)	Valeur nominale initiale	Passifs liés à l'évaluation à la valeur de marché au 31 mars 2021	Passifs liés à l'évaluation à la valeur de marché au 31 mars 2020
<b>Swaps</b>					
25 octobre 2024	CAD	0,81 %	50 000 \$	945 \$	1 349 \$
25 octobre 2024	CAD	1,33 %	50 000	403	904
25 octobre 2021	CAD	2,19 %	50 000	494	1 164
25 octobre 2024	CAD	2,29 %	50 000	1 938	2 912
29 août 2029	CAD	1,73 %	40 000	—	2 098
31 août 2029	CAD	1,73 %	60 000	—	2 963
			300 000	3 780	11 390
<b>Swaptions</b>					
25 octobre 2024	CAD	—	100 000	642	3 064
25 octobre 2024	CAD	—	100 000	948	3 878
			200 000 \$	1 590 \$	6 942 \$
			500 000 \$	5 370 \$	18 332 \$

#### Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque que la société subisse une perte financière inattendue si un client ou une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Ce risque découle principalement des créances clients et autres débiteurs de la société.

Le risque de crédit de la société provient principalement de ses créances clients. Les montants inscrits dans les états consolidés de la situation financière sont présentés après déduction d'une provision pour risque de crédit attendu que la direction de la société a estimée en se fondant, en partie, sur l'ancienneté du solde spécifique des débiteurs et sur les tendances actuelles et prévues en matière de recouvrement. L'exposition de la société au risque de crédit dépend principalement des caractéristiques propres à chaque client. Habituellement, la société n'exige pas de sûreté ni de garantie



de la part de ses clients eu égard aux créances clients. Cependant, le crédit est accordé après évaluation de la solvabilité des clients. De plus, la société passe constamment en revue le crédit de ses clients.

Une provision pour pertes de crédit attendues est conservée pour refléter le risque de perte de valeur relatif aux créances clients en fonction du modèle fondé sur la perte de crédit attendue. Une provision pour créances irrécouvrables est également constituée en fonction des antécédents en matière de recouvrement et du risque précis que présente chaque client.

### **Estimations comptables critiques**

L'établissement des états financiers consolidés de la société conformément aux IFRS a exigé que la direction pose des jugements et fasse des estimations et des hypothèses influant sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Un aperçu des questions qui requièrent plus de jugement ou comportent plus de complexité ainsi que des éléments qui seront vraisemblablement ajustés de façon importante du fait que les estimations et hypothèses peuvent se révéler inexactes est présenté ci-après. Les estimations reposent sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et des mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est comptabilisée au cours de la période où les estimations sont révisées ainsi qu'au cours des périodes ultérieures touchées par ces révisions.

Les domaines qui nécessitent des estimations ou jugements importants sont les suivants :

#### *Estimation sur l'impôt exigible et la charge d'impôts*

Pour calculer l'impôt exigible, la société doit faire des estimations importantes du fait qu'elle est assujettie aux lois fiscales de plusieurs territoires dans lesquels elle exerce ses activités. Les impôts et les crédits d'impôt comptabilisés sont examinés et approuvés par les administrations fiscales et pourraient par conséquent se révéler différents des montants comptabilisés.

#### *Comptabilisation des actifs d'impôt différé découlant des pertes fiscales pouvant être reportées en avant*

Pour calculer l'impôt différé, il faut recourir à des estimations afin de déterminer les taux et les montants appropriés et pour tenir compte de la probabilité de réalisation. Les actifs d'impôt différé reflètent également l'avantage des pertes fiscales inutilisées pouvant être reportées en avant afin d'abaisser les impôts dans les années à venir. Les actifs d'impôt différé comprennent un montant qui se rapporte à des pertes fiscales reportées en avant de certaines filiales européennes et australiennes. Ces filiales ont subi des pertes au cours des derniers exercices précédant leur acquisition par la société, mais elles génèrent désormais un bénéfice imposable. La société a conclu que les actifs différés pourront être recouverts à l'aide du bénéfice imposable futur estimé selon les plans d'affaires et les prévisions budgétaires approuvées pour les filiales.

#### *Estimation du coût des régimes de retraite à prestations définies et de la valeur actualisée de l'obligation nette au titre du régime de retraite*

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et la valeur actualisée de l'obligation nette au titre du régime de retraite sont déterminés au moyen d'une évaluation actuarielle qui nécessite de formuler diverses hypothèses pouvant différer des résultats réels dans l'avenir. Parmi les hypothèses, citons l'établissement du taux d'actualisation, des taux de mortalité et des augmentations futures des prestations de retraite. En raison du caractère complexe de l'évaluation, des hypothèses sous-jacentes et de leurs échéances à long terme, l'obligation nette au titre du régime de retraite est très sensible aux variations de ces hypothèses.

La direction a recours aux services d'actuaire indépendants pour l'aider à calculer le taux d'actualisation approprié. La direction, avec le concours des actuaires, examine les taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité dont les échéances se rapprochent de celles de l'obligation au titre des prestations définies. Le taux de mortalité est fonction des tables de mortalité disponibles. Les augmentations futures de salaires et de prestations de retraite sont calculées en fonction des taux d'inflation futurs attendus.

#### *Juste valeur estimée de certains placements*

La juste valeur des placements qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. La société doit faire preuve de jugement lorsqu'elle choisit une méthode d'évaluation et formule des hypothèses qui s'appuient pour l'essentiel sur la conjoncture qui prévaut à la clôture de chaque période de présentation de l'information.

#### *Valeur d'utilité ou juste valeur diminuée des coûts de vente de l'UGT estimées utilisées aux fins du test de dépréciation du goodwill et des licences de diffusion*

Les licences de diffusion et le goodwill ne sont pas amortis. Ils sont plutôt soumis à un test de dépréciation une fois l'an ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent qu'il est plus probable qu'improbable que la valeur des licences de diffusion et (ou) du goodwill pourrait avoir subi une perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») excède sa valeur recouvrable, laquelle correspond à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Le calcul de la juste valeur diminuée des coûts de vente tient compte des données disponibles sur des transactions de vente irrévocables dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale portant sur des actifs similaires, des cours du marché observables ou des flux de trésorerie actualisés prévus diminués des coûts additionnels afférents à la cession de l'actif. Le calcul de la valeur d'utilité s'appuie sur un modèle des flux de trésorerie actualisés. Les flux de trésorerie sont tirés du budget établi pour les cinq prochaines années et ne tiennent pas compte des activités de restructuration pour lesquelles la société ne s'est pas encore engagée ou d'importants investissements futurs qui amélioreront la performance de l'UGT faisant l'objet du test de dépréciation. La valeur recouvrable est plus sensible au taux d'actualisation utilisé dans le cadre du modèle axé sur les flux de trésorerie actualisés ainsi qu'aux entrées de trésorerie futures attendues et au taux de croissance servant à des fins d'extrapolation. L'incidence de la COVID-19 sur la société a également été prise en compte dans le calcul des flux de trésorerie futurs. En fonction des mesures qui sont adoptées par les autorités fédérales et provinciales pour ralentir ou endiguer la propagation de la COVID-19, notamment la fermeture des entreprises non essentielles et la distanciation sociale, les résultats réels pourraient s'écarter sensiblement des estimations utilisées.

#### *Estimation de la juste valeur des actifs, des passifs et de la contrepartie conditionnelle comptabilisée au titre des acquisitions d'entreprises*

Le paiement de la contrepartie conditionnelle et du solde à payer sur les acquisitions d'entreprises relatifs à un regroupement d'entreprises donné dépend de la réalisation de cibles de croissance des produits au cours d'une période démarrant à la date de l'acquisition jusqu'au renouvellement des contrats avec les clients. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle et du solde à payer sur les acquisitions d'entreprises a été estimée en calculant la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus.

#### *Estimation de la durée des contrats de location assortis d'options de renouvellement*

La société détermine la durée du contrat de location comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer et toute période visée par une option de résiliation que la société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. Après la date de début, la société réévalue la durée du contrat de location si un événement ou un changement de circonstances important se produit qui dépend de sa volonté et qui a une incidence sur sa capacité d'exercer (ou de ne pas exercer) l'option de renouvellement (p. ex., un changement de stratégie commerciale).

#### *Regroupements d'entreprises*

En vertu de la méthode d'acquisition, à la date d'obtention du contrôle, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur. Selon la complexité du calcul de la valeur de certains actifs, la société utilise des techniques d'évaluation appropriées pour déterminer leur juste valeur estimée à la date d'acquisition. Ces évaluations se fondent généralement sur une projection du total des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus et sont étroitement liées aux hypothèses posées par la direction quant au rendement futur des actifs connexes et au taux d'actualisation appliqué, lequel correspond au taux présumé qu'utiliserait un intervenant sur le marché.

### **Nouvelle norme adoptée par la société**

Aucune nouvelle norme n'avait été adoptée par la société au 31 mars 2021.

### **Modifications comptables futures**

Il n'y a eu aucune modification comptable future importante au 31 mars 2021.

### **Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des « contrôles et procédures de communication de l'information » (CPCI) et un CIIF adéquats aux termes du Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de la société suit

les critères énoncés dans la version de mai 2013 du document *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « cadre COSO 2013 »).

Les CPCI ont été conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante concernant la société est portée à la connaissance du chef de la direction et du chef de la direction financière, et que l'information que la société est tenue de présenter dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires et les autres rapports qu'elle dépose ou soumet conformément à la législation sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la loi.

Une évaluation a été menée en date du 31 mars 2021 sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière en ce qui a trait à la conception et à l'efficacité des CPCI de la société. Selon cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les CPCI de la société étaient conçus adéquatement et fonctionnaient efficacement au 31 mars 2021.

Une évaluation a été menée en date du 31 mars 2021 sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière en ce qui a trait à l'efficacité du CIIF en vertu du cadre COSO 2013. Selon cette évaluation, ils ont conclu que le CIIF de la société était efficace au 31 mars 2021.

Aucun changement ayant eu ou susceptible d'avoir des conséquences importantes sur le CIIF de la société n'est survenu au cours de la période considérée.

### **Événements postérieurs à la clôture**

Il n'y a aucun événement postérieur à la clôture.

### **Renseignements supplémentaires**

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur son site [www.stingray.com](http://www.stingray.com) et sur le site de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).



**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**  
Tour KPMG, Bureau 1500  
600, boul. de Maisonneuve Ouest  
Montréal (Québec) H3A 0A3  
Canada

Téléphone (514) 840-2100  
Télécopieur (514) 840-2187  
Internet [www.kpmg.ca](http://www.kpmg.ca)

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Stingray Group Inc.

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Stingray Group inc. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2021. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport des auditeurs.

## ***Dépréciation du goodwill et des licences de diffusion pour certaines unités génératrices de trésorerie***

### ***Description de la question***

Nous attirons l'attention sur la note 16 des états financiers consolidés. Le goodwill et les licences de diffusion de l'entité s'élèvent respectivement à 337 897 \$ et 272 988 \$. Pour les besoins des tests de dépréciation, les licences de diffusion sont attribuées à des groupes d'unités génératrices de trésorerie (« UGT »). Le goodwill et les licences de diffusion sont soumis à un test de dépréciation une fois l'an et lorsque des circonstances indiquent qu'il peut y avoir une baisse de la valeur comptable. La valeur recouvrable des UGT a été déterminée en fonction de leur valeur d'utilité. Une estimation importante utilisée pour déterminer la valeur recouvrable est l'évaluation des flux de trésorerie futurs qui devraient être générés. Les hypothèses importantes utilisées pour déterminer les flux de trésorerie futurs comprennent le taux de croissance des produits, la marge et le taux d'actualisation en fonction de l'expérience et de la croissance prévue pour le secteur en tenant compte à la fois des sources externes et internes (données historiques).

### ***Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit***

Nous avons déterminé que la dépréciation du goodwill et des licences de diffusion pour certaines UGT constitue une question clé de l'audit. Cette question concerne un aspect considéré comme présentant des risques importants d'anomalies significatives pour certains groupes d'UGT en raison de l'ampleur du goodwill et du degré élevé d'incertitude relative aux estimations dans l'évaluation des flux de trésorerie futurs utilisés dans le cadre de la détermination de la valeur recouvrable. Des jugements importants de la part de l'auditeur ont été nécessaires à l'évaluations des résultats de nos procédures d'audit. En outre, des compétences et des connaissances spécialisées ont été nécessaires à l'évaluation de certaines hypothèses importantes utilisées dans la détermination de la valeur d'utilité de certains groupes d'UGT.

### ***Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit***

Les procédures qui suivent sont les principales procédures que nous avons mises en œuvre pour traiter cette question clé de l'audit :

- Nous avons évalué les hypothèses de l'entité relatives au taux de croissance des produits pour certains groupes d'UGT, en comparant ces hypothèses aux taux de croissance prévus figurant dans les rapports des analystes de l'entité et des entités comparables.
- Nous avons comparé les flux de trésorerie et marges futurs de certains groupes d'UGT aux résultats réels historiques. Nous avons obtenu et réexécuté les analyses de sensibilité préparés par la direction pour évaluer l'incidence d'éventuels changements dans les hypothèses relatives aux flux de trésorerie futurs et au taux d'actualisation sur les valeurs recouvrables de certains groupes d'UGT.

- Nous avons demandé à des professionnels en évaluation possédant des compétences et des connaissances spécialisées de participer à la mission. Ces professionnels nous ont aidés à évaluer le caractère raisonnable des hypothèses relatives au taux d'actualisation utilisées par la direction dans la détermination de la valeur d'utilité, en les comparant à des fourchettes de taux d'actualisation élaborées de manière indépendante au moyen de données de marché publiées pour des entités comparables.

### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas à ces autres informations, et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir les informations, contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel » autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, après la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons à l'égard de ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

### ***Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

### ***Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit;
- parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport des auditeurs, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport des auditeurs parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Alain Bessette.



Montréal, Canada

Le 2 juin 2021



## États consolidés du résultat global

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Note	2021	2020
<b>Produits</b>	5	249 468 \$	306 721 \$
Charges d'exploitation	6	142 487	190 381
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations		38 692	40 302
Charges financières (produits financiers), montant net	8	(1 199)	42 822
Variation de la juste valeur des placements	17, 29	3 787	(6 550)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	9	4 637	24 104
<b>Bénéfice avant impôts</b>		61 064	15 662
Impôts sur le résultat	10	15 960	1 692
<b>Bénéfice net</b>		45 104 \$	13 970 \$
Bénéfice net par action – de base	11	0,62 \$	0,18 \$
Bénéfice net par action – dilué	11	0,61 \$	0,18 \$
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	11	73 266 886	75 845 030
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	11	73 435 192	75 958 871

### Résultat global

Bénéfice net	45 104 \$	13 970 \$
--------------	-----------	-----------

### Autres éléments du résultat global, après impôts

#### *Éléments pouvant être reclassés en résultat net*

Écarts de change à la conversion des comptes des établissements à l'étranger	(7 577)	4 826
---	---------	-------

#### *Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net*

Perte de réévaluation sur les obligations au titre des régimes de retraite, déduction faite d'un recouvrement d'impôt de 3 \$ (89 \$ en 2020)	(7)	(303)
--	-----	-------

Total des autres éléments du résultat global	(7 584)	4 523
--	---------	-------

<b>Résultat global total</b>	37 520 \$	18 493 \$
------------------------------	-----------	-----------

Le bénéfice net est entièrement attribuable aux actionnaires.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## États consolidés de la situation financière

31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)	Note	31 mars 2021	31 mars 2020
		Retraités (note 3)	
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		9 040 \$	2 512 \$
Créances clients et autres débiteurs	12	61 114	73 456
Impôts à recevoir		3 801	549
Stocks		3 215	3 336
Autres actifs courants		13 439	13 171
		90 609	93 024
<b>Actifs non courants</b>			
Immobilisations corporelles	13	42 228	45 732
Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	14	28 184	29 460
Immobilisations incorporelles, exclusion faite des licences de diffusion	15	41 884	54 490
Licences de diffusion	16	272 988	272 910
Goodwill	16	337 897	337 824
Placements	17	3 046	25 732
Autres actifs non courants		1 335	1 095
Actifs d'impôt différé	10	4 666	10 682
<b>Total des actifs</b>		<b>822 837 \$</b>	<b>870 949 \$</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Facilités de crédit	19	27 462 \$	15 000 \$
Créditeurs et charges à payer	18	53 146	62 101
Dividende à verser	24	5 409	—
Produits différés		4 970	4 808
Obligations locatives courantes	21	4 479	4 517
Autres passifs courants	22	15 812	16 672
Impôts à payer		9 211	4 850
		120 489	107 948
<b>Passifs non courants</b>			
Facilités de crédit	19	276 242	309 123
Dette subordonnée	20	31 741	39 640
Obligations locatives	21	25 733	26 336
Autres passifs	22	44 215	64 609
Passifs d'impôt différé	10	49 725	49 397
<b>Total des passifs</b>		<b>548 145</b>	<b>597 053</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital social	24	313 951	322 366
Surplus d'apport		5 180	4 620
Déficit		(40 172)	(56 407)
Cumul des autres éléments du résultat global		(4 267)	3 317
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>274 692</b>	<b>273 896</b>
Engagements (note 27)			
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>822 837 \$</b>	<b>870 949 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil d'administration,

(signé) Eric Boyko, administrateur

(signé) Pascal Tremblay, administrateur

## États consolidés des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)	Capital social		Cumul des autres éléments du résultat global				Total des capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant	Surplus d'apport	Déficit	Compte des écarts de conversion cumulés	Régimes à prestations définies	
<b>Solde au 31 mars 2019</b>	76 237 903	337 714 \$	4 344 \$	(53 317) \$	(1 024) \$	(182) \$	287 535 \$
Émission d'actions à l'exercice d'options sur actions (note 24)	275 000	1 517	(596)	—	—	—	921
Dividendes	—	—	—	(16 262)	—	—	(16 262)
Rachat et annulation d'actions (note 24)	(2 957 799)	(16 823)	—	(798)	—	—	(17 621)
Rémunération fondée sur des actions	—	—	792	—	—	—	792
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés (notes 24 et 26)	(5 650)	(42)	80	—	—	—	38
Bénéfice net	—	—	—	13 970	—	—	13 970
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	4 826	(303)	4 523
<b>Solde au 31 mars 2020</b>	73 549 454	322 366 \$	4 620 \$	(56 407) \$	3 802 \$	(485) \$	273 896 \$
Émission d'actions à l'exercice d'options sur actions (note 24)	80 732	269	(125)	—	—	—	144
Dividendes	—	—	—	(27 376)	—	—	(27 376)
Rachat et annulation d'actions (note 24)	(1 530 180)	(8 700)	—	(1 493)	—	—	(10 193)
Rémunération fondée sur des actions	—	—	700	—	—	—	700
Régime d'achat d'actions à l'intention des employés (notes 24 et 26)	11 582	16	(15)	—	—	—	1
Bénéfice net	—	—	—	45 104	—	—	45 104
Autres éléments du résultat global	—	—	—	—	(7 577)	(7)	(7 584)
<b>Solde au 31 mars 2021</b>	72 111 588	313 951 \$	5 180 \$	(40 172) \$	(3 775) \$	(492) \$	274 692 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens)	Note	2021	2020
<b>Activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net		45 104 \$	13 970 \$
Ajustements visant ce qui suit :			
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations		38 692	40 302
Rémunération fondée sur des actions et charges liées aux UAP et UAD		7 287	1 746
Charges d'intérêts et commissions d'attente	8	16 151	15 790
Pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés	8	(13 818)	15 700
Variation de la juste valeur des placements	17	3 787	(6 550)
Quote-part des résultats d'une coentreprise	17	38	(6)
Variation de la juste valeur de contreparties conditionnelles	8	110	1 652
Amortissement et désactualisation des autres passifs	8	3 248	2 900
Charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives	21	1 628	1 668
Charge d'impôt		15 960	1 692
Impôts payés		(3 309)	(2 888)
		114 878	85 976
Variation nette des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation	25	(10 632)	2 169
		104 246	88 145
<b>Activités de financement</b>			
Augmentation (diminution) des facilités de crédit		(21 901)	10 234
Diminution de la dette subordonnée	20	(8 000)	(10 000)
Paiement de dividendes		(21 967)	(21 218)
Produit de l'exercice d'options sur actions	24	144	921
Rachat et annulation d'actions	24	(10 193)	(17 621)
Achat d'actions aux termes du régime d'achat d'actions à l'intention des employés		(339)	(393)
Intérêts payés		(18 053)	(17 442)
Remboursement d'obligations locatives	21	(5 011)	(4 873)
Remboursement d'autres créiteurs		(18 318)	(11 967)
Dénouement de swaps de taux d'intérêt	29	490	—
		(103 148)	(72 359)
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	3	—	(3 572)
Entrée au titre de placements dans des entreprises associées	17	—	(450)
Cession d'actifs non essentiels		—	450
Produit de la cession d'un placement	17	18 861	—
Acquisition d'immobilisations corporelles		(5 690)	(6 704)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne		(1 313)	(1 769)
Entrée d'immobilisations incorporelles développées en interne		(6 428)	(5 902)
		5 430	(17 947)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		6 528	(2 161)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		2 512	4 673
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		9 040 \$	2 512 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Groupe Stingray Inc. (la « société ») a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La société est domiciliée au Canada et son siège social est situé au 730, rue Wellington, Montréal (Québec), H3C 1T4. La société est un fournisseur de services musicaux multiplateformes. Elle diffuse de la musique et du contenu vidéo de grande qualité sur différentes plateformes, y compris des stations de radio, des chaînes télé sur demande et des chaînes de télé numérique, par satellite ou par protocole Internet, ainsi que le Web, les appareils mobiles et les consoles de jeu. Une tranche des produits de la société découle de la vente de temps d'antenne publicitaire, laquelle fait l'objet des fluctuations saisonnières du secteur de la radio au Canada. Par conséquent, les résultats du premier et du troisième trimestres ont tendance à être plus élevés, et ceux du deuxième et du quatrième trimestres, plus faibles au cours d'un exercice. Cependant, pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020, la société ne s'attend pas à ce que les produits du secteur Radio reflètent les tendances historiques en raison de l'incidence continue de l'actuelle pandémie de maladie à coronavirus (la « COVID-19 »).

### 2. PRINCIPAUX CHANGEMENTS ET FAITS SAILLANTS

Les événements et transactions indiqués ci-après ont particulièrement touché la situation financière et la performance consolidées de la société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021.

- Depuis mars 2020, les économies et les marchés financiers à l'échelle mondiale ont été pris de court par la pandémie de COVID-19. Les autorités gouvernementales des quatre coins du monde ont pris des mesures afin de freiner la propagation de la COVID-19, y compris la fermeture des entreprises jugées non essentielles et des mesures de distanciation sociale. L'incidence concrète sur la société a d'abord été constatée dans le secteur Radio vers la fin du quatrième trimestre de 2020 alors que beaucoup d'entreprises locales jugées non essentielles ont été forcées de rester fermées temporairement, ce qui s'est traduit par une diminution des revenus publicitaires et autres produits connexes. Au début de la crise, la direction de la société a pris la décision de mettre en place des mesures importantes de rationalisation des coûts, lesquelles, avec la Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC »), ont permis de maintenir une situation financière solide. Le secteur Radio de la société et, dans une moindre mesure, son secteur Diffusion et musique pour entreprises ont été touchés au cours du premier semestre de 2021. Au deuxième semestre de 2021, bien que les répercussions de la crise aient continué à se faire sentir, la société a constaté des améliorations graduelles en ce qui a trait au placement publicitaire dans le secteur Radio, à mesure que les provinces levaient les restrictions visant la distanciation sociale. La direction s'attend à ce que la situation continue de s'améliorer à mesure que les entreprises locales reprennent leurs activités normales. La mesure dans laquelle la COVID-19 continue à avoir une incidence sur les activités de la société dépendra des développements futurs, qui sont incertains et qui ne peuvent être prévus pour le moment. La société aura pour priorité de continuer à surveiller étroitement sa situation de trésorerie et de contrôler ses charges d'exploitation tout en saisissant les occasions de croissance qui s'offrent à elle.
- En décembre 2020, la société et ses clients – entreprises de distribution de radiodiffusion canadiennes (ensemble, les « opposants ») – et la SOCAN ont conclu un protocole d'entente exécutoire qui donnera lieu à un remboursement partiel des redevances déjà payées à des sociétés collectives canadiennes par les opposants et par une réduction importante du fardeau tarifaire actuel et futur. En conséquence, un montant de 5 155 \$ a été comptabilisé en diminution des charges d'exploitation au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021.
- Le 21 décembre 2020, la société a annoncé la vente des titres qu'elle détenait dans le capital social de AppDirect Inc., établie à San Francisco, pour une contrepartie en trésorerie de 14 612 \$ US (18 861 \$). Se reporter à la note 17 pour obtenir de plus amples renseignements.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- Le 6 octobre 2020, la société a modifié ses facilités de crédit existantes de 373 750 \$ en augmentant le montant autorisé maximal pour le porter à 420 000 \$. Les facilités de crédit comprennent une facilité de crédit renouvelable de 325 000 \$ et un emprunt à terme de 75 000 \$, tous deux arrivant à échéance en octobre 2023, et l'emprunt à terme de 20 000 \$ préexistant, obtenu le 29 mai 2020 et arrivant à échéance en mai 2021.
- Le 23 septembre 2020, la société a annoncé que la Bourse de Toronto (la « TSX ») avait approuvé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle la société est autorisée à racheter un maximum de 3 485 155 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable (collectivement, les « actions subalternes »), ce qui représente environ 10 % du flottant des actions subalternes au 21 septembre 2020.

### 3. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

#### EXERCICE 2021

##### *Marketing Sensorial México*

Le 6 mai 2020, la société a acquis la totalité des actifs de Marketing Sensorial México (« MSM ») pour une contrepartie totale de 127 759 pesos mexicains (7 433 \$). MSM est un chef de file mexicain des solutions marketing au point de vente. L'acquisition a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 2 947 \$ relativement aux synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les activités existantes de la société. Les immobilisations incorporelles et le goodwill seront déductibles aux fins de l'impôt.

Aux termes de l'accord de contrepartie conditionnelle, la société est tenue de verser aux anciens propriétaires un montant en trésorerie n'excédant pas 44 164 pesos mexicains (2 570 \$) au cours des deux prochaines années, période qui prendra fin en juin 2022, et établi en fonction des cibles de produits mensuels récurrents. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été établie selon l'approche par le résultat, qui s'appuie sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés. La contrepartie totale se compose d'un solde à payer sur l'acquisition de l'entreprise de 90 000 pesos mexicains (5 236 \$), lequel a été entièrement réglé le 1<sup>er</sup> décembre, et d'une contrepartie éventuelle.

Les résultats de l'acquisition de MSM pour la période close le 31 mars 2021 sont pris en compte dans les résultats de la société à compter de la date d'acquisition. Les produits comptabilisés de la date d'acquisition au 31 mars 2021 se sont établis à 2 384 \$ et le bénéfice net, à 920 \$. Si cette acquisition avait eu lieu à l'ouverture de l'exercice, les produits liés à l'entreprise ainsi acquise se seraient établis à 2 601 \$ environ et le bénéfice net, à 961 \$.

	Chiffres provisoires
<b>Actifs acquis</b>	
Immobilisations corporelles	1 765 \$
Immobilisations incorporelles	2 721
Goodwill	2 947
<b>Actifs nets acquis à la juste valeur</b>	<b>7 433 \$</b>
<b>Contrepartie donnée</b>	
Solde à payer sur l'acquisition de l'entreprise	5 236 \$
Contrepartie conditionnelle	2 197
	<b>7 433 \$</b>

À la date de clôture, la société n'avait pas terminé la répartition du prix d'achat entre les actifs nets identifiables et le goodwill, car il lui restait à obtenir des informations confirmant la juste valeur de certains actifs et passifs.

#### EXERCICE 2020

##### *Chatter Research Inc.*

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le 27 janvier 2020, la société a acquis la totalité des actions en circulation de Chatter Research Inc. (ci-après, « Chatter »), un chef de file torontois de la création, du développement et du déploiement de solutions de saisie en temps réel de la rétroaction de clients fondées sur l'intelligence artificielle à l'intention des commerces de détail et du secteur de l'hôtellerie, pour une contrepartie totale de 9 493 \$. L'acquisition a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 4 708 \$ relativement aux synergies d'exploitation que devrait engendrer l'intégration de l'entreprise acquise dans les activités existantes de la société. Le goodwill ne sera pas déductible aux fins de l'impôt.

La juste valeur des créances clients acquises était de 543 \$, ce qui représentait leur montant contractuel brut. Aux termes de l'accord de contrepartie conditionnelle, la société est tenue de verser aux anciens propriétaires un montant en trésorerie n'excédant pas 14 000 \$ au cours des trois prochaines années, période qui prendra fin en janvier 2023, et établi en fonction des cibles de produits mensuels récurrents. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été établie selon l'approche par le résultat, qui s'appuie sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés.

La société a parachevé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre de cette acquisition et certains ajustements à l'évaluation préliminaire ont été comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière, tel qu'il est illustré ci-dessous.

	Chiffres provisoires au 31 mars 2020	Ajustements	Chiffres définitifs
<b>Actifs acquis</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	168 \$	— \$	168 \$
Créances clients et autres débiteurs	303	240	543
Immobilisations incorporelles	5 446	(400)	5 046
Goodwill	4 654	54	4 708
Actifs d'impôt différé	587	—	587
	11 158	(106)	11 052
<b>Passifs repris</b>			
Créditeurs et charges à payer	208	—	208
Produits différés	14	—	14
Passifs d'impôt différé	1 443	(106)	1 337
	1 665	(106)	1 559
<b>Actifs nets acquis à la juste valeur</b>	<b>9 493 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>9 493 \$</b>
<b>Contrepartie donnée</b>			
Trésorerie	2 140 \$	— \$	2 140 \$
Contrepartie conditionnelle	7 344	—	7 344
Fonds de roulement à payer	9	—	9
	9 493 \$	— \$	9 493 \$

Les ajustements au titre de la répartition du prix d'achat pour la période d'évaluation ont été comptabilisés au 31 mars 2020 (retraités).

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### Drumheller

Le 26 août 2019, la société a acquis les actifs de CHOO-FM, station de radio de Drumheller, en Alberta, auprès de Golden West Broadcasting Ltd., pour une contrepartie totale de 1 640 \$.

La société a parachevé l'évaluation de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris dans le cadre de cette acquisition et aucun ajustement à l'évaluation préliminaire n'a été comptabilisé dans les états consolidés de la situation financière.

	Chiffres définitifs
<b>Actifs acquis</b>	
Créances clients et autres débiteurs	70 \$
Immobilisations corporelles	400
Licences de diffusion	1 200
	1 670
<b>Passifs repris</b>	
Créditeurs et charges à payer	30
<b>Actifs nets acquis à la juste valeur</b>	1 640 \$
<b>Contrepartie donnée</b>	
Trésorerie	1 600 \$
Fonds de roulement à payer	40
	1 640 \$

## 4. INFORMATIONS SECTORIELLES

### SECTEURS D'EXPLOITATION

Les secteurs d'exploitation de la société sont regroupés en deux secteurs : *Diffusion et musique pour entreprises* et *Radio*. Les secteurs d'exploitation reflètent la manière dont la société gère ses activités, ses ressources et ses actifs ainsi que la manière dont elle évalue sa performance. Les résultats financiers des deux secteurs d'exploitation sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel aux fins de la prise de décisions quant aux ressources à affecter aux secteurs et de l'évaluation de leur performance selon le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (ci-après, « BAIIA ajusté »), et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles. Le BAIIA ajusté exclut du bénéfice avant impôts les charges suivantes : la rémunération fondée sur des actions, les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations, le montant net des charges financières (des produits financiers), la variation de la juste valeur des placements et les coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges. Aucun produit intersectoriel n'a été comptabilisé pour les périodes.

Le secteur Diffusion et musique pour entreprises est spécialisé dans la diffusion de contenu musical et vidéo sur plusieurs plateformes et dans les solutions d'affichage numérique, et il tire ses produits des abonnements et des contrats.

Le secteur Radio exploite plusieurs stations de radio partout au pays et tire ses produits de la publicité.

Le secteur Siège social et éliminations est un secteur qui n'exerce pas d'activités d'exploitation et qui comprend les fonctions du siège social et les fonctions administratives qui fournissent du soutien et assurent la gouvernance des autres secteurs d'exploitation de la société.



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les tableaux qui suivent présentent des données financières par secteur pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020 :

Exercices	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Siège social et éliminations		Chiffres consolidés	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Produits	151 658	\$ 154 466	\$ 97 810	\$ 152 255	\$ —	\$ —	\$ 249 468	\$ 306 721
Charges d'exploitation (à l'exclusion de la rémunération fondée sur des actions et des charges liées aux UAP et aux UAD)	74 205	90 765	56 528	93 760	4 467	4 110	135 200	188 635
BALIA ajusté	77 453	63 701	41 282	58 495	(4 467)	(4 110)	114 268	118 086
Rémunération fondée sur des actions					851	1 001	851	1 001
Charges liées aux UAP et UAD					6 436	745	6 436	745
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations					38 692	40 302	38 692	40 302
Charges financières (produits financiers), montant net					(1 199)	42 822	(1 199)	42 822
Variation de la juste valeur des placements					3 787	(6 550)	3 787	(6 550)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges					4 637	24 104	4 637	24 104
Bénéfice avant impôts							61 064	15 662
Impôts							15 960	1 692
Bénéfice net							45 104	\$ 13 970

	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Siège social et éliminations		Chiffres consolidés	
	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020	31 mars 2021	31 mars 2020
Total des actifs	217 256	\$ 248 955	\$ 605 581	\$ 599 346	\$ —	22 648	\$ 822 837	\$ 870 949
Total des passifs <sup>1)</sup>	85 194	\$ 90 967	\$ 116 727	\$ 123 625	\$ 346 224	\$ 382 461	\$ 548 145	\$ 597 053

<sup>1)</sup> Le total des passifs inclut les passifs opérationnels, les facilités de crédit et la dette subordonnée. Le total des actifs au 31 mars 2020 comprend le placement dans AppDirect, lequel a été vendu au cours l'exercice clos le 31 mars 2021.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Exercices	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Chiffres consolidés	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Acquisition d'immobilisations corporelles	6 731 \$	3 258 \$	1 527 \$	4 300 \$	8 258 \$	7 558 \$
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	3 282 \$	1 168 \$	1 415 \$	540 \$	4 697 \$	1 708 \$
Acquisition d'immobilisations incorporelles	11 654 \$	13 140 \$	— \$	— \$	11 654 \$	13 140 \$
Acquisition de licences de diffusion	— \$	— \$	78 \$	1 200 \$	78 \$	1 200 \$
Goodwill comptabilisé à l'acquisition d'entreprises	2 947 \$	4 654 \$	— \$	— \$	2 947 \$	4 654 \$

L'acquisition d'immobilisations corporelles, d'actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard de contrats de location, d'immobilisations incorporelles, de licences de diffusion et de goodwill comprend les actifs acquis par voie d'acquisitions d'entreprises, qu'ils aient été payés ou non.

Les actifs non courants de la société sont situés au Canada dans une proportion d'environ 80 %.

## 5. PRODUITS

### VENTILATION DES PRODUITS

Le tableau suivant présente une ventilation des produits par secteur à présenter, plus précisément par région et par produit offert :

Exercices	Secteurs à présenter					
	Diffusion et musique pour entreprises		Radio		Total des produits	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020
<b>Par région</b>						
Canada	52 919 \$	57 588 \$	97 810 \$	152 255 \$	150 729 \$	209 843 \$
États-Unis	42 028	37 987	—	—	42 028	37 987
Autres pays	56 711	58 891	—	—	56 711	58 891
	151 658	154 466	97 810	152 255	249 468	306 721
<b>Par produit</b>						
Abonnements <sup>1)</sup>	135 259	138 006	—	—	135 259	138 006
Matériel et main d'œuvre <sup>2)</sup>	11 138	14 622	—	—	11 138	14 622
Publicité <sup>2)</sup>	5 261	1 838	97 810	152 255	103 071	154 093
	151 658 \$	154 466 \$	97 810 \$	152 255 \$	249 468 \$	306 721 \$

<sup>1)</sup> Comptabilisé généralement au fil du temps.

<sup>2)</sup> Comptabilisé généralement à un moment précis.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### OBLIGATIONS DE PRESTATION PARTIELLEMENT REMPLIES

Le tableau qui suit présente les produits devant être comptabilisés au cours des trois prochaines années et par la suite pour ce qui est des obligations de prestation non remplies ou partiellement remplies au 31 mars 2021. Le tableau exclut i) les contrats dont la durée est d'un an ou moins et ii) la contrepartie variable comme les produits fondés sur un nombre d'abonnés ou d'emplacements puisque ce nombre variera tout au long de la durée des contrats.

	2022	2023	2024	Par la suite	Total
Matériel et main d'œuvre	2 487 \$	— \$	— \$	— \$	2 487 \$
Abonnements	12 848	8 291	5 138	3 131	29 408
	15 335 \$	8 291 \$	5 138 \$	3 131 \$	31 895 \$

## 6. CHARGES D'EXPLOITATION

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la société était admissible à la Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC ») et en a fait la demande. La SSUC est un programme du gouvernement fédéral du Canada qui a été créé pour contrer les répercussions économiques négatives de la pandémie de COVID-19 et conçu pour fournir de l'aide financière aux entreprises qui connaissent une certaine baisse des produits afin qu'elles puissent maintenir leur personnel en poste. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la société a comptabilisé, à titre de réduction des charges d'exploitation, les subventions reçues aux termes du programme de SSUC et des autres programmes, lesquelles s'élèvent à 25 161 \$. Au 31 mars 2021, la société avait déjà reçu une part importante des subventions demandées et est d'avis qu'il existe une assurance raisonnable qu'elle recevra le reliquat du gouvernement fédéral du Canada.

La société a également reçu des crédits d'impôt pour ses activités de recherche et de développement et pour les titres multimédias, qui se sont élevés à 3 127 \$ (1 366 \$ en 2020) et ont été comptabilisés en réduction des charges d'exploitation.

## 7. AUTRES INFORMATIONS

Le tableau suivant présente les charges selon leur nature :

	2021	2020
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	79 013 \$	88 906 \$
Recherche et développement	7 562	7 245
Coûts liés au matériel	4 932	7 131
Rémunération fondée sur des actions	851	1 001
Charges liées aux UAP et aux UAD	6 436	745

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 8. CHARGES FINANCIÈRES (PRODUITS FINANCIERS), MONTANT NET

	2021	2020
Charges d'intérêts et commissions d'attente	16 151 \$	15 790 \$
Pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés	(13 818)	15 700
Variation de la juste valeur de contreparties conditionnelles	110	1 652
Amortissement et désactualisation des autres passifs	3 248	2 900
Charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives	1 628	1 668
(Profit) perte de change	(8 518)	5 112
	(1 199) \$	42 822 \$

### 9. COÛTS D'ACQUISITION, FRAIS JURIDIQUES, CHARGES DE RESTRUCTURATION ET AUTRES CHARGES

	2021	2020
Coûts d'acquisition	2 439 \$	1 556 \$
Frais juridiques	623	19 540
Charges de restructuration et autres charges	1 575	3 008
	4 637 \$	24 104 \$

### 10. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt se compose des éléments suivants :

	2021	2020
<b>Impôt exigible</b>		
Exercice à l'étude	9 851 \$	5 360 \$
Ajustement lié à des exercices précédents	(177)	(405)
	9 674	4 955
<b>Impôt différé</b>		
Naissance et renversement des différences temporaires	6 194	(1 353)
Changement des taux d'impôt pratiquement en vigueur	6	(2 643)
Ajustement lié à des exercices précédents	86	458
Variation des pertes fiscales comptabilisées et des différences temporaires déductibles	—	275
	6 286	(3 263)
Total de la charge d'impôt	15 960 \$	1 692 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant fait le rapprochement des impôts sur le résultat calculés au taux prévu par la loi au Canada de 26,5 % (26,6 % en 2020) et du total de la charge d'impôts pour les exercices clos les 31 mars :

	2021	2020
Bénéfice avant impôts	61 064 \$	15 662 \$
Impôts au taux combiné prévu par la loi au Canada (Diminution) augmentation découlant de ce qui suit :	16 182	4 166
Incidence des écarts de taux de change	(1 726)	(1 538)
Impôts sur les charges non déductibles et produits non imposables	1 548	948
Variation des pertes fiscales comptabilisées et des différences temporaires déductibles	—	275
Changement des taux d'impôt pratiquement en vigueur	6	(2 643)
Autre	(50)	484
<b>Total de la charge d'impôt</b>	<b>15 960 \$</b>	<b>1 692 \$</b>

### ESTIMATION IMPORTANTE

Les impôts et les crédits d'impôt comptabilisés sont examinés et approuvés par les administrations fiscales et les montants définitifs pourraient, par conséquent, se révéler différents des montants comptabilisés.

### ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ COMPTABILISÉS

Le tableau suivant présente l'incidence fiscale des principales composantes des différences temporaires donnant lieu à des actifs et passifs d'impôt différé :

	2021		2020	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Immobilisations corporelles	1 837 \$	2 940 \$	1 658 \$	2 884 \$
Immobilisations incorporelles, goodwill et licences de diffusion	934	65 134	1 138	63 948
Coûts de financement	980	—	1 304	—
Pertes fiscales et dépenses au titre des activités de recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE) reportées en avant	7 670	—	15 491	—
Placements	—	—	—	2 829
Avantages tangibles exigés par le CRTC	7 390	—	7 113	—
Unités d'actions attribuées en fonction de la performance	2 596	—	1 313	—
Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard de contrats de location	—	4 844	—	5 608
Obligations locatives	5 270	—	5 932	—
Obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite	1 941	—	2 238	—
Autre	327	1 086	367	—
Actifs et passifs d'impôt différé	28 945	74 004	36 554	75 269
Compensation des actifs et des passifs	(24 279)	(24 279)	(25 872)	(25 872)
<b>Actifs et passifs d'impôt différé, montant net</b>	<b>4 666 \$</b>	<b>49 725 \$</b>	<b>10 682 \$</b>	<b>49 397 \$</b>

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente l'évolution des actifs et des passifs d'impôt différé pour l'exercice clos le 31 mars 2021 :

	Solde au 31 mars 2020	Montant comptabilisé dans le bénéfice net	Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Variation attribuable au change	Solde au 31 mars 2021
Immobilisations corporelles	(1 226) \$	123 \$	— \$	— \$	(1 103) \$
Immobilisations incorporelles, goodwill et licences de diffusion	(62 811)	(1 445)	—	56	(64 200)
Coûts de financement	1 304	(324)	—	—	980
Pertes fiscales et RS&DE reportées en avant	15 491	(7 807)	—	(14)	7 670
Placements	(2 829)	2 829	—	—	—
Avantages tangibles exigés par le CRTC	7 113	277	—	—	7 390
Unités d'actions attribuées en fonction de la performance	1 313	1 283	—	—	2 596
Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard de contrats de location	(5 608)	764	—	—	(4 844)
Obligations locatives	5 932	(662)	—	—	5 270
Obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite	2 238	(300)	3	—	1 941
Autre	368	(1 024)	—	(103)	(759)
	<b>(38 715) \$</b>	<b>(6 286) \$</b>	<b>3 \$</b>	<b>(61) \$</b>	<b>(45 059) \$</b>

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente l'évolution des actifs et des passifs d'impôt différé pour l'exercice clos le 31 mars 2020 :

	Solde au 31 mars 2019	Montant comptabilisé dans le bénéfice net	Montant comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Variation attribuable au change	Acquisitions d'entreprises	Solde au 31 mars 2020
Immobilisations corporelles	(2 255) \$	1 029 \$	— \$	— \$	— \$	(1 226) \$
Immobilisations incorporelles, goodwill et licences de diffusion	(64 992)	3 358	—	160	(1 337)	(62 811)
Coûts de financement	2 708	(1 404)	—	—	—	1 304
Pertes fiscales et RS&DE reportées en avant	11 424	3 508	—	(28)	587	15 491
Placements	(1 973)	(856)	—	—	—	(2 829)
Avantages tangibles exigés par le CRTC	9 490	(2 377)	—	—	—	7 113
Unités d'actions attribuées en fonction de la performance	1 308	5	—	—	—	1 313
Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard de contrats de location	—	(5 608)	—	—	—	(5 608)
Obligations locatives	—	5 932	—	—	—	5 932
Obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite	1 776	373	89	—	—	2 238
Autre	1 153	(697)	—	(88)	—	368
	(41 361) \$	3 263 \$	89 \$	44 \$	(750) \$	(38 715) \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ NON COMPTABILISÉS

La société dispose de pertes d'exploitation fiscales reportées en avant de 43 047 \$ (71 880 \$ en 2020) qui pourront servir à réduire son bénéfice imposable futur. Un avantage fiscal lié à une tranche de 6 818 \$ (12 740 \$ en 2020) de ces pertes fiscales reportées en avant n'a pas été comptabilisé. Les actifs d'impôt différé se rapportant à ces éléments n'ont pas été comptabilisés puisqu'il n'est pas probable que la société disposera d'un bénéfice imposable futur lui permettant d'en utiliser l'avantage fiscal.

Le tableau suivant présente, aux 31 mars 2021 et 2020, les montants et les dates d'expiration des pertes fiscales reportées en avant :

	2021			
	Canada <sup>1)</sup>	Singapour	Suisse	Royaume-Uni
2022	— \$	— \$	3 335 \$	— \$
2023	—	—	2 032	—
2028	—	—	360	—
2036	51	—	—	—
2037	323	—	—	—
2038	2 992	—	—	—
2039	808	—	—	—
2040	4 465	—	—	—
2041	1 535	—	—	—
Durée indéterminée	—	579	—	26 567
	10 174 \$	579 \$	5 727 \$	26 567 \$

<sup>1)</sup> Représente des pertes fiscales reportées en avant selon l'impôt fédéral; les pertes fiscales reportées en avant selon l'impôt provincial pourraient être différentes.

	2020				
	Canada <sup>1)</sup>	Singapour	Pays-Bas	Suisse	Royaume-Uni
2021 <sup>2)</sup>	— \$	— \$	— \$	5 176 \$	— \$
2022	—	—	—	3 775	—
2023	—	—	27	2 241	—
2032	315	—	190	—	—
2033	—	—	310	—	—
2034	589	—	—	—	—
2036	51	—	—	—	—
2037	395	—	—	—	—
2038	6 367	—	—	—	—
2039	2 679	—	—	—	—
2040	7 440	—	—	—	—
Durée indéterminée	—	518	—	—	41 807
	17 836 \$	518 \$	527 \$	11 192 \$	41 807 \$

<sup>1)</sup> Représente des pertes fiscales reportées en avant selon l'impôt fédéral; les pertes fiscales reportées en avant selon l'impôt provincial pourraient être différentes.

<sup>2)</sup> Ces pertes ont expiré au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021.



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### PASSIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ NON COMPTABILISÉS

La société n'a pas comptabilisé de passif d'impôt différé sur les résultats non distribués de ses filiales pour l'exercice considéré ni pour les exercices antérieurs étant donné que, pour le moment, elle ne prévoit pas que ces résultats non distribués se résorberont et deviendront imposables dans un avenir prévisible. Un passif d'impôt différé sera comptabilisé lorsque la société prévoira récupérer ces résultats non distribués par un moyen fiscal, comme la vente d'un placement ou l'encaissement de dividendes.

## 11. BÉNÉFICE PAR ACTION

	2021	2020
Bénéfice net	45 104 \$	13 970 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions à droit de vote subalterne, d'actions à droit de vote subalterne variable et d'actions à droit de vote multiple	73 266 886	75 845 030
Effet dilutif des options sur actions	168 306	113 841
Nombre moyen pondéré, après dilution, d'actions à droit de vote subalterne, d'actions à droit de vote subalterne variable et d'actions à droit de vote multiple	73 435 192	75 958 871
Bénéfice par action – de base	0,62 \$	0,18 \$
Bénéfice par action – dilué	0,61 \$	0,18 \$

## 12. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	2021	2020
Créances clients	45 381 \$	64 945 \$
Autres débiteurs	6 965	3 915
Règlement à recevoir	5 155	—
Taxes de vente à recevoir	3 223	1 922
Subvention salariale d'urgence du Canada	390	—
Crédits d'impôt à la recherche et au développement et pour les titres multimédias	—	2 674
	61 114 \$	73 456 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la société et ses clients – entreprises de distribution de radiodiffusion canadiennes (ensemble, les « opposants ») – et la SOCAN ont conclu un protocole d'entente exécutoire qui donnera lieu à un remboursement partiel des redevances déjà payées à des sociétés collectives canadiennes par les opposants et par une réduction importante du fardeau tarifaire actuel et futur. Un montant de 5 155 \$ a par conséquent été comptabilisé en réduction des charges d'exploitation et était toujours à recevoir au 31 mars 2021.

Aux 31 mars 2021 et 2020, la société avait des crédits d'impôt à la recherche et au développement à recevoir de 3 506 \$ et de 2 674 \$, respectivement, des gouvernements provinciaux et fédéral, lesquels se rapportent aux dépenses de recherche et de développement admissibles en vertu des lois fiscales applicables. Au 31 mars 2021, les crédits d'impôt à la recherche et au développement à recevoir de 3 506 \$ étaient comptabilisés en réduction de l'impôt à payer. Les montants sont assujettis à une vérification fiscale et les montants définitifs reçus pourraient être différents de ceux qui ont été comptabilisés.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Infrastructure de radiodiffusion	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Autres	Total
<b>Coût</b>						
Solde au 31 mars 2019	15 402 \$	15 970 \$	23 702 \$	13 728 \$	1 801 \$	70 603 \$
Entrées	891	1 690	2 525	1 691	361	7 158
Entrées attribuables à l'acquisition d'entreprise	—	—	—	—	400	400
Cessions et radiations	(458)	—	(718)	(3)	—	(1 179)
Écarts de change	34	—	(438)	(25)	—	(429)
Solde au 31 mars 2020	15 869	17 660	25 071	15 391	2 562	76 553
Entrées	131	1 119	3 769	1 419	55	6 493
Entrées attribuables à l'acquisition d'entreprise	—	—	—	1 765	—	1 765
Cessions et radiations	(21)	(48)	(4 298)	(71)	(301)	(4 739)
Écarts de change	(40)	—	(126)	105	—	(61)
Solde au 31 mars 2021	15 939 \$	18 731 \$	24 416 \$	18 609 \$	2 316 \$	80 011 \$
<b>Cumul de l'amortissement</b>						
Solde au 31 mars 2019	2 387 \$	715 \$	9 142 \$	7 845 \$	188 \$	20 277 \$
Amortissement pour l'exercice	1 687	2 370	3 860	2 531	418	10 866
Cessions et radiations	(36)	—	(113)	—	—	(149)
Écarts de change	28	—	(161)	(40)	—	(173)
Solde au 31 mars 2020	4 066	3 085	12 728	10 336	606	30 821
Amortissement pour l'exercice	1 409	2 706	4 093	2 596	103	10 907
Cessions et radiations	(12)	(31)	(3 587)	(36)	(15)	(3 681)
Écarts de change	(34)	—	(219)	(11)	—	(264)
Solde au 31 mars 2021	5 429 \$	5 760 \$	13 015 \$	12 885 \$	694 \$	37 783 \$
<b>Valeur comptable nette</b>						
31 mars 2020	11 803 \$	14 575 \$	12 343 \$	5 055 \$	1 956 \$	45 732 \$
31 mars 2021	10 510 \$	12 971 \$	11 401 \$	5 724 \$	1 622 \$	42 228 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 14. ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION À L'ÉGARD DES CONTRATS DE LOCATION

	Terrains et bâtiments	Véhicules	Total
<b>Coût</b>			
Solde au 31 mars 2019	— \$	— \$	— \$
Entrées attribuables à l'adoption de l'IFRS 16	32 763	648	33 411
Entrées	1 548	160	1 708
Écarts de change	(57)	43	(14)
Solde au 31 mars 2020	34 254	851	35 105
Entrées	4 627	70	4 697
Cessions et radiations	(407)	—	(407)
Écarts de change	13	(13)	—
Solde au 31 mars 2021	38 487 \$	908 \$	39 395 \$
<b>Cumul de l'amortissement</b>			
Solde au 31 mars 2019	— \$	— \$	— \$
Amortissement pour l'exercice	5 179	439	5 618
Écarts de change	110	(83)	27
Solde au 31 mars 2020	5 289	356	5 645
Amortissement pour l'exercice	5 285	329	5 614
Cessions et radiations	(35)	—	(35)
Écarts de change	(4)	(9)	(13)
Solde au 31 mars 2021	10 535 \$	676 \$	11 211 \$
<b>Valeur comptable nette</b>			
31 mars 2020	28 965 \$	495 \$	29 460 \$
31 mars 2021	27 952 \$	232 \$	28 184 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 15. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, EXCLUSION FAITE DES LICENCES DE DIFFUSION

	Logiciels et applications développés en interne	Catalogue musical	Liste de clients et relations clients	Marques de commerce	Licences, applications Web et logiciels	Ententes de non-concurrence	Total
<b>Coût</b>							
Solde au 31 mars 2019	8 140 \$	11 702 \$	110 970 \$	10 264 \$	20 835 \$	17 455 \$	179 366 \$
Entrées	5 901	429	—	7	1 357	—	7 694
Entrées attribuables à l'acquisition d'entreprise	—	—	1 764	—	3 008	274	5 046
Écarts de change	263	23	589	350	725	172	2 122
Solde au 31 mars 2020	14 304	12 154	113 323	10 621	25 925	17 901	194 228
Entrées	6 428	1 527	—	—	978	—	8 933
Entrées attribuables à l'acquisition d'entreprise	—	—	2 087	253	—	381	2 721
Cessions et radiations	—	(3 574)	(3 587)	—	(1 207)	—	(8 368)
Écarts de change	(336)	(41)	(982)	(392)	(788)	(183)	(2 722)
Solde au 31 mars 2021	20 396 \$	10 066 \$	110 841 \$	10 482 \$	24 908 \$	18 099 \$	194 792 \$
<b>Cumul de l'amortissement</b>							
Solde au 31 mars 2019	1 158 \$	5 921 \$	84 276 \$	3 706 \$	12 422 \$	7 488 \$	114 971 \$
Amortissement pour l'exercice	3 112	924	10 073	1 093	4 035	3 970	23 207
Écarts de change	173	19	563	144	547	114	1 560
Solde au 31 mars 2020	4 443	6 864	94 912	4 943	17 004	11 572	139 738
Amortissement pour l'exercice	5 075	862	6 174	1 316	3 976	3 976	21 379
Cessions et radiations	—	(1 299)	(3 587)	—	(1 025)	—	(5 911)
Écarts de change	(259)	(33)	(919)	(198)	(758)	(131)	(2 298)
Solde au 31 mars 2021	9 259 \$	6 394 \$	96 580 \$	6 061 \$	19 197 \$	15 417 \$	152 908 \$
<b>Valeur comptable nette</b>							
31 mars 2020	9 861 \$	5 290 \$	18 411 \$	5 678 \$	8 921 \$	6 329 \$	54 490 \$
31 mars 2021	11 137 \$	3 672 \$	14 261 \$	4 421 \$	5 711 \$	2 682 \$	41 884 \$

### 16. GOODWILL ET LICENCES DE DIFFUSION

	Goodwill	Licences de diffusion
Solde au 31 mars 2019	331 332 \$	271 710 \$
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises (note 3)	4 708	1 200
Écarts de change	1 784	—
Solde au 31 mars 2020	337 824	272 910
Entrées attribuables à l'acquisition d'entreprise (note 3)	2 947	—
Entrées	—	78
Écarts de change	(2 874)	—
Solde au 31 mars 2021	337 897 \$	272 988 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### TESTS DE DÉPRÉCIATION ANNUELS

Le goodwill et les licences de diffusion sont soumis à un test de dépréciation une fois l'an et lorsque des circonstances indiquent qu'il peut y avoir une baisse de la valeur comptable. Le test de dépréciation du goodwill et des licences de diffusion dont la durée d'utilité est indéterminée tient compte de la valeur d'utilité ou de la juste valeur diminuée des coûts de vente, si ce montant est plus élevé, qui ont été obtenues au moyen d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie. Comme la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de vente des unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») sont obtenues à partir des données d'entrée non observables importantes, elles sont considérées comme étant au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

### UNITÉS GÉNÉRATRICES DE TRÉSORERIE

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux UGT qui devraient profiter des synergies qui découleront du regroupement d'entreprises connexe et qui représentent le plus petit groupe au sein de la société dont le goodwill fait l'objet d'un suivi par la direction.

Les licences de diffusion sont regroupées dans une UGT en fonction des plus petits groupes générant des entrées de trésorerie largement indépendantes. Aux fins du test de dépréciation des licences de diffusion, la société a identifié 14 UGT en fonction des zones géographiques où des entrées de trésorerie interdépendantes existent. Les charges de dépréciation et les reprises, le cas échéant, sont présentées dans un poste distinct des états consolidés du résultat net.

Le tableau suivant présente la valeur comptable du goodwill et des licences de diffusion attribuée à chaque UGT et (ou) groupe d'UGT :

	2021	2020
<b>Goodwill</b>		
Radio	218 404 \$	218 404 \$
Diffusion et musique pour entreprises	119 493	119 420
	<b>337 897 \$</b>	<b>337 824 \$</b>
<b>Licences de diffusion</b>		
Toronto	90 270 \$	90 040 \$
Ottawa	48 568	48 420
Autres <sup>1)</sup>	134 150	134 450
	<b>272 988 \$</b>	<b>272 910 \$</b>

<sup>1)</sup> La valeur comptable des licences de diffusion dans chacune des autres UGT est inférieure à 10 % de la valeur comptable totale des licences de diffusion. Par conséquent, ces autres UGT sont regroupées aux fins des informations à fournir par voie de notes.

### TESTS DE DÉPRÉCIATION DES LICENCES RADIO

La valeur recouvrable des UGT a été déterminée en fonction de leur valeur d'utilité. Il a été déterminé que les valeurs recouvrables étaient supérieures aux valeurs comptables. Par conséquent, aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

La valeur d'utilité a été calculée à partir de données non observables (niveau 3), comme les projections des flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers approuvés par le conseil d'administration. Les taux de croissance utilisés pour la période couverte par le budget sont fondés sur les estimations de la direction quant à la performance, lesquelles sont établies en tenant compte des taux de croissance historiques atteints ainsi que des fluctuations prévues y compris celles attribuables au contexte économique actuel. Les taux de croissance sont également tributaires du fait que l'UGT comprend des stations dans un marché établi ou des stations en démarrage ou en évolution. La direction évalue comment la position de marché de l'UGT, comparativement à celle de ses concurrents, peut changer au cours de la période couverte par le budget. Les hypothèses clés utilisées pour estimer la valeur recouvrable des UGT sont les flux de trésorerie ajustés en fonction des risques. Les hypothèses les plus importantes faisant partie des flux de trésorerie prévus ajustés en fonction des risques se rapportent à la croissance estimée des produits et des charges d'exploitation. Les prévisions sont fondées sur l'estimation de la société quant à la performance future pour ce secteur établi. La direction s'attend à ce que la part de marché de la société soit stable à long terme pour la période couverte par le budget, malgré le fait que des variations des cotes d'écoute peuvent avoir une incidence sur les parts de marché au niveau local et sur les taux de croissance connexes.

UGT	Taux de croissance moyen des produits sur 5 ans	Taux de croissance moyen des charges d'exploitation sur 5 ans	Valeur finale	Taux d'actualisation avant impôt
Toronto	14,9 %	12,8 %	1,5 %	8,9 %
Ottawa	14,6 %	14,2 %	1,5 %	8,9 %
Autre <sup>1)</sup>	6,3 % à 15,4 %	6,2 % à 13,9 %	1,5 %	8,7 % à 9,0 %

<sup>1)</sup> La valeur comptable des licences de diffusion dans chacune des autres UGT est inférieure à 10 % de la valeur comptable totale des licences de diffusion. Par conséquent, ces autres UGT sont regroupées aux fins des informations à fournir par voie de notes.

Les taux d'actualisation avant impôt appliqués aux projections des flux de trésorerie sont calculés à partir du coût moyen pondéré du capital de la société. Le calcul du taux d'actualisation est fondé sur certaines circonstances précises de la société et de ses UGT et est calculé à partir du coût moyen pondéré du capital de la société. Le coût moyen pondéré du capital tient compte à la fois de la dette et des capitaux propres. Le coût des capitaux propres est calculé en fonction du rendement sur l'investissement prévu pour les investisseurs de la société. Le coût de la dette est calculé en fonction des emprunts portant intérêt dont la société est obligée d'assurer le service. Le risque propre à l'UGT est pris en compte en appliquant des facteurs bêta individuels. Les facteurs bêta sont évalués annuellement en fonction de données sur le marché accessibles au public.

La possibilité de l'arrivée de nouveaux concurrents peut avoir une incidence sur les taux de croissance hypothétiques, tout comme des cotes d'écoute défavorables, ce qui se répercuterait sur les parts de marché. Toutefois, la direction est d'avis que ces facteurs n'auraient pas d'incidence défavorable importante sur les prévisions prises en compte dans le budget et que, par conséquent, ses conclusions sur la dépréciation ne différeraient pas de manière significative. La détermination de la valeur d'utilité est sensible aux taux d'actualisation utilisés et, par conséquent, les conclusions de la direction sur la dépréciation pourraient varier de manière significative en cas de changement des hypothèses utilisées pour déterminer les taux d'actualisation.

De par leur nature, ces estimations et hypothèses sont assujetties à des incertitudes relatives à la mesure; par conséquent, les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées. Il a toutefois été déterminé qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses ne pourrait faire en sorte que la valeur comptable excède la valeur recouvrable estimée.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### TEST DE DÉPRÉCIATION DU GOODWILL

La valeur recouvrable de l'UGT a été déterminée en fonction de sa valeur d'utilité. Il a été déterminé que la valeur recouvrable était supérieure à la valeur comptable. Par conséquent, aucune charge de dépréciation n'a été comptabilisée.

La valeur d'utilité a été calculée à partir de données non observables (niveau 3), comme les flux de trésorerie ajustés en fonction du risque fondés sur des budgets financiers approuvés par le conseil d'administration couvrant une période de cinq ans. La société a tenu compte de l'expérience passée, des tendances économiques ainsi que des tendances du secteur d'activité et du marché pour évaluer si le montant des flux de trésorerie pourra être maintenu dans l'avenir.

Les hypothèses les plus importantes faisant partie des flux de trésorerie prévus ajustés en fonction des risques se rapportent à la croissance estimée des produits et des charges d'exploitation. Les prévisions sont fondées sur l'estimation de la société quant à la performance future pour ce secteur établi.

UGT	Taux de croissance moyen des produits sur 5 ans	Taux de croissance moyen des charges d'exploitation sur 5 ans	Valeur finale	Taux d'actualisation avant impôt
Diffusion et musique pour entreprises	5,8 %	2,8 %	2,5 %	8,6 %
Radio <sup>1)</sup>	11,4 %	11,9 %	1,5 %	8,9 %

<sup>1)</sup> La moyenne sur cinq ans est plus élevée pour le secteur Radio en raison du fait que, pour les deux prochains exercices, les produits devraient retrouver leur niveau antérieur à la pandémie de COVID-19, suivi d'une croissance normale de 1,5 %.

Le taux d'actualisation avant impôt correspond au coût moyen pondéré du capital de la société à la date d'évaluation. Il y a lieu de se reporter à la section ci-dessus pour obtenir de plus amples renseignements sur le calcul des taux d'actualisation.

De par leur nature, ces estimations et hypothèses sont assujetties à des incertitudes relatives à la mesure; par conséquent, les résultats réels pourraient différer des estimations. Il a toutefois été déterminé qu'aucune modification raisonnablement possible des hypothèses ne pourrait faire en sorte que la valeur comptable excède la valeur recouvrable estimée.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 17. PLACEMENTS

Le tableau suivant présente l'évolution des placements, le placement dans une coentreprise et les placements dans des entreprises associées :

	Placements	Placement dans une coentreprise	Placements dans des entreprises associées	Total
Solde au 31 mars 2019	16 998 \$	634 \$	1 106 \$	18 738 \$
Entrées	—	—	450	450
Quote-part des résultats d'une coentreprise	—	(6)	—	(6)
Variation de la juste valeur, compte tenu des écarts de change	6 550	—	—	6 550
<b>Solde au 31 mars 2020</b>	<b>23 548</b>	<b>628</b>	<b>1 556</b>	<b>25 732</b>
Produit de la cession d'un placement	(18 861)	—	—	(18 861)
Quote-part des résultats d'une coentreprise	—	(38)	—	(38)
Variation de la juste valeur, compte tenu des écarts de change	(3 787)	—	—	(3 787)
<b>Solde au 31 mars 2021</b>	<b>900 \$</b>	<b>590 \$</b>	<b>1 556 \$</b>	<b>3 046 \$</b>

#### PLACEMENTS

Au 31 mars 2021, la société possédait un instrument de capitaux propres dans Nextologies, une entité fermée. La juste valeur aux 31 mars 2021 et 2020 se chiffrait à 900 \$. L'instrument de capitaux propres a été classé comme un actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la société a cédé son placement dans AppDirect pour une contrepartie en trésorerie de 14 612 \$ US (18 861 \$) et a comptabilisé une perte à la cession de 3 787 \$ au poste « Variation de la juste valeur des placements » dans les états consolidés du résultat global. La juste valeur du placement au 31 mars 2020 se chiffrait à 22 648 \$.

#### ESTIMATION IMPORTANTE

La juste valeur des placements qui ne sont pas négociés sur un marché actif est établie au moyen de techniques d'évaluation. La société pose des jugements aux fins de la sélection de diverses méthodes ainsi que des hypothèses qui reposent essentiellement sur les conditions de marché prévalant à la clôture de chaque exercice. Il y a lieu de se reporter à la note 29 pour obtenir des précisions sur les principales hypothèses qui ont été utilisées et sur l'incidence qu'auraient des changements à ces hypothèses.

#### PLACEMENTS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Au 31 mars 2021, la société détenait deux placements dans des entreprises associées : une participation de 40 % dans Business Transportation Services Limited Partnership, une société en commandite constituée afin de détenir et de mettre au moins un avion à la disposition d'associés commanditaires et de tiers, et une participation de 30 % dans The Podcast Exchange (« TPX »), un chef de file canadien de la publicité dans les baladodiffusions.

Les associés n'avaient aucun engagement en capital au 31 mars 2021.



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 18. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2021	2020
Dettes fournisseurs	15 226 \$	17 984 \$
Charges à payer	34 172	40 101
Taxes de vente à payer	3 748	4 016
	53 146 \$	62 101 \$

### 19. FACILITÉS DE CRÉDIT

Le 6 octobre 2020, la société a modifié ses facilités de crédit existantes de 373 750 \$ en augmentant le montant autorisé maximal pour le porter à 420 000 \$. Les facilités de crédit comprennent une facilité de crédit renouvelable de 325 000 \$ et un emprunt à terme de 75 000 \$, tous deux arrivant à échéance en octobre 2023, et l'emprunt à terme de 20 000 \$ préexistant, obtenu le 29 mai 2020 et arrivant à échéance en mai 2021.

Les sommes prélevées sur la facilité de crédit peuvent être en dollars canadiens, sous forme de prêts au taux préférentiel ou d'acceptations bancaires, en dollars américains, sous forme de prêts au taux de base des États-Unis ou de prêts au TIOL, en euros ou en livres sterling, sous forme de prêts au TIOL, ou en dollars australiens, sous forme de prêts au BBSY.

La facilité de crédit porte intérêt a) au taux préférentiel de la banque (2,45 % aux 31 mars 2021 et 2020) ou au taux de base des États-Unis si les emprunts sont libellés en dollars américains (3,75 % aux 31 mars 2021 et 2020) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou b) au taux des acceptations bancaires (0,52 % et 1,23 % aux 31 mars 2021 et 2020, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou c) au TIOL (0,11 % et 0,99 % aux 31 mars 2021 et 2020, respectivement) majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, au gré de la société.

De plus, la société doit payer des commissions d'attente fondées sur une clause financière restrictive, sur la portion inutilisée de la facilité de crédit (0,40 % aux 31 mars 2021 et 2020). La facilité de crédit est garantie par les filiales et par un privilège de premier rang sur l'ensemble des immobilisations corporelles et incorporelles actuelles et futures de la société.

Les tableaux ci-dessous présentent un sommaire des facilités de crédit :

31 mars 2021	Crédit total disponible	Capital emprunté	Lettre de crédit	Crédit net disponible
<b>Facilités de crédit engagées</b>				
Facilité renouvelable	325 000 \$	213 434 \$	750 \$	110 816 \$
Facilités à terme	91 250	91 250	—	—
Total – facilités de crédit engagées	416 250 \$	304 684 \$	750 \$	110 816 \$
Moins : coûts de financement différés non amortis		(980)		
Solde à la clôture de l'exercice		303 704		
Partie courante		27 462 \$		
Partie non courante		276 242 \$		

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

<b>31 mars 2020</b>	Crédit total disponible	Capital emprunté	Lettre de crédit	Crédit net disponible
<b>Facilités de crédit engagées</b>				
Facilité renouvelable	230 000 \$	194 380 \$	10 392 \$	25 228 \$
Facilité à terme	135 000	131 250	—	—
Total – facilités de crédit engagées	365 000 \$	325 630 \$	10 392 \$	25 228 \$
Moins : coûts de financement différés non amortis		(1 507)		
Solde à la clôture de l'exercice		324 123		
Partie courante		15 000 \$		
Partie non courante		309 123 \$		

En date du 31 mars 2021, les lettres de crédit se chiffrant à 750 \$ (10 392 \$ en 2020) ont permis de réduire le montant disponible sur la facilité renouvelable.

La société doit effectuer des remboursements de capital trimestriels consécutifs correspondant à 2,50 % du montant initial prélevé sur la facilité à terme et un paiement en capital de 20 000 \$ dû en mai 2021. Le solde restant sera exigible à la date d'échéance, soit le 25 octobre 2023.

	Remboursements de capital
2022	27 500 \$
2023	7 500
2024	56 250
	91 250 \$

Au 31 mars 2021, la société se conformait à toutes les exigences de sa convention de crédit.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 20. DETTE SUBORDONNÉE

La dette subordonnée a une valeur nominale de 50 000 \$ et arrive à échéance le 26 octobre 2023. Au cours des exercices clos les 31 mars 2021 et 2020, la société a volontairement effectué des remboursements en capital aux termes de son option de remboursement anticipé de 8 000 \$ et de 10 000 \$, respectivement. L'emprunt est non garanti et porte intérêt en fonction d'une clause financière restrictive (6,95 % aux 31 mars 2021 et 2020). Le solde restant sera exigible à la date d'échéance.

Au 31 mars 2021, les coûts de financement différés non amortis se chiffraient à 259 \$ (360 \$ en 2020).

### 21. OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau qui suit présente la variation sommaire des obligations locatives de la société :

	2021	2020
Obligations locatives à l'ouverture de l'exercice	30 853 \$	— \$
Entrées attribuables à l'adoption de l'IFRS 16	—	34 048
Entrées	4 703	1 708
Paiement des obligations locatives, y compris l'intérêt connexe	(6 639)	(6 541)
Réévaluation de la durée des contrats de location	(381)	—
Sortie	32	—
Charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives (note 8)	1 628	1 668
Écarts de change	16	(30)
Obligations locatives à la clôture de l'exercice	30 212 \$	30 853 \$

Obligations locatives incluses dans les états consolidés de la situation financière	31 mars 2021	31 mars 2020
Partie courante	4 479 \$	4 517 \$
Partie non courante	25 733 \$	26 336 \$
	30 212 \$	30 853 \$

Le tableau qui suit présente l'analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés relativement aux obligations locatives de la société au 31 mars 2021 :

Moins de un an	4 787 \$
De un an à cinq ans	16 895
Plus de cinq ans	16 601
Total des obligations locatives non actualisées au 31 mars 2021	38 283 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 22. AUTRES PASSIFS

	2021	2020
Avantages tangibles exigés par le CRTC	27 970 \$	26 694 \$
Entente de règlement à payer	—	9 316
Contrepartie conditionnelle	14 456	17 831
Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	100	784
Obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite (note 23)	6 112	6 139
Instruments financiers dérivés (note 29)	5 370	18 698
Autres	6 019	1 819
	60 027	81 281
Partie courante	(15 812)	(16 672)
	44 215 \$	64 609 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, la société et Music Choice ont conclu et signé une entente de règlement afin de mettre un terme définitif au litige des parties concernant les brevets aux États-Unis qui a réglé complètement et définitivement la totalité des réclamations, des demandes reconventionnelles et des défenses présentées dans le cadre de ce litige. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la société a effectué le deuxième et dernier versement de 6 797 \$ US (8 622 \$), qui a donné lieu à la comptabilisation d'un profit de change réalisé de 694 \$.

#### ESTIMATION IMPORTANTE – CONTREPARTIE CONDITIONNELLE

Advenant que les entreprises acquises réalisent certains volumes des ventes établis d'avance, renouvellent des contrats spécifiques ou remplissent d'autres conditions, une contrepartie conditionnelle pourrait devoir être versée dans l'avenir.

La juste valeur de la contrepartie conditionnelle, soit 14 456 \$, a été estimée en calculant la valeur actualisée des sorties de trésorerie attendues dans l'avenir. Il y a lieu de se reporter à la note 29 pour obtenir des précisions sur les principales hypothèses qui ont été utilisées et sur l'incidence qu'auraient des changements à ces hypothèses. Ces estimations reposent sur des taux d'actualisation variant de 12 % à 36 %. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la société a réévalué certaines contreparties conditionnelles puisque les produits réels tirés des ventes que devraient réaliser les entreprises acquises ont été supérieurs ou inférieurs à un seuil maximal, puisque les services conditionnels devant être reçus ne devraient pas être reçus dans l'avenir pour une société donnée et en raison de droits contractuels d'opérer une compensation en diminution d'une réclamation faite par la société aux vendeurs d'une entreprise acquise.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 23. RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

La société offre un régime de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies.

#### RÉGIME DE RETRAITE À COTISATIONS DÉFINIES

Le régime de retraite à cotisations définies couvre la majorité des employés de la société. Les cotisations que verse la société à l'égard de ce régime et qui ont totalisé 1 375 \$ (1 667 \$ en 2020) ont été calculées en fonction d'un pourcentage des salaires bruts.

#### RÉGIMES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉFINIES

La société offre un régime de retraite à prestations définies (le « régime de base ») à un groupe restreint d'anciens salariés de la société qui, pour le moment, n'accepte pas de nouveaux participants. Le régime de base fournit des prestations de retraite calculées selon les années de service et le salaire moyen de chacun des participants pour les cinq dernières années.

Le régime de base satisfait à la définition d'un régime désigné en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). L'évaluation actuarielle du régime de base la plus récente a eu lieu le 31 mars 2021.

De plus, la société offre deux régimes de retraite complémentaires qui prévoient des prestations de retraite à un membre de la haute direction qui a pris sa retraite. Les prestations offertes dans le cadre de ces régimes de retraite complémentaires sont supérieures au plafond prescrit par la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Ces régimes sont payés par la société.

La société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à des fins comptables au 31 mars de chaque exercice. L'obligation en date du 31 mars 2021 et le coût des services rendus pour 2022 afférents aux régimes sont calculés selon les données relatives aux participations au 31 mars 2021.

Le tableau suivant présente les éléments qui constituent les régimes de retraite à prestations définies de la société dans les états financiers consolidés :

	2021	2020
<b>États consolidés de la situation financière</b>		
Obligation au titre des prestations constituées des régimes de retraite, comprise dans les autres passifs (note 22)	(6 112) \$	(6 139) \$
Actif au titre des prestations constituées des régimes de retraite, compris dans les autres actifs non courants	532	10
Obligation au titre des prestations constituées, montant net	(5 580) \$	(6 129) \$
<b>États consolidés du résultat global</b>		
Charge de retraite, incluse dans les charges financières (produits financiers), montant net	234 \$	222 \$
<b>Autres éléments du résultat global et cumul des autres éléments du résultat global</b>		
Pertes actuarielles constatées dans les autres éléments du résultat global	10 \$	392 \$
Pertes actuarielles cumulées constatées dans les autres éléments du résultat global	584 \$	574 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente les variations des soldes du régime de retraite à prestations définies :

	2021		2020	
	Régime de base	Régimes de retraite complémentaires	Régime de base	Régimes de retraite complémentaires
<b>Obligations au titre des prestations constituées</b>				
Solde à l'ouverture de l'exercice	4 482 \$	6 139 \$	4 872 \$	6 673 \$
Coûts financiers	151	194	146	188
Prestations versées	(316)	(793)	(338)	(788)
Gains actuariels (pertes actuarielles) :				
Incidence des variations des hypothèses financières	444	364	(265)	(177)
Incidence des variations des ajustements liés à l'expérience	44	208	67	243
Solde à la clôture de l'exercice	4 805 \$	6 112 \$	4 482 \$	6 139 \$
<b>Actifs du régime</b>				
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	4 492 \$	— \$	5 242 \$	— \$
Produits d'intérêts	151	—	152	—
Gains actuariels :				
Rendement des actifs du régime, exclusion faite des produits d'intérêts	1 050	—	(524)	—
Charges administratives	(40)	—	(40)	—
Prestations versées	(316)	—	(338)	—
Juste valeur à la clôture de l'exercice	5 337 \$	— \$	4 492 \$	— \$
Actif (passif) net au titre des prestations constituées	532 \$	(6 112) \$	10 \$	(6 139) \$

La société a déterminé que l'actif au titre des prestations définies n'était assorti d'aucun plafond (plafond de l'actif), car elle dispose de droits suffisants à l'égard de l'excédent du régime de base et elle peut se prévaloir d'une période d'exonération de cotisations, le cas échéant.

Les cotisations de l'employeur dans le cadre des régimes de retraite complémentaires sont estimées à 765 \$ en 2022.

La charge de retraite constatée au poste Charges financières (produits financiers), montant net des états consolidés du résultat global se ventile comme suit :

	2021		2020	
	Régime de base	Régimes de retraite complémentaires	Régime de base	Régimes de retraite complémentaires
Coût financier	151 \$	194 \$	146 \$	188 \$
Produits d'intérêts générés par les actifs du régime	(151)	—	(152)	—
Charges administratives	40	—	40	—
Charge au titre du régime à prestations définies	40 \$	194 \$	34 \$	188 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les gains et les pertes actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global comme suit :

	2021			2020		
	Régime de base	Régimes de retraite complémentaires	Total	Régime de base	Régimes de retraite complémentaires	Total
Pertes actuarielles cumulées à l'ouverture de l'exercice	353 \$	221 \$	574 \$	27 \$	155 \$	182 \$
Pertes actuarielles constatées au cours de l'exercice	(562)	572	10	326	66	392
Pertes actuarielles cumulées à la clôture de l'exercice	(209) \$	793 \$	584 \$	353 \$	221 \$	574 \$

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles :

	2021		2020	
	Régime de base	Régimes de retraite complémentaires	Régime de base	Régimes de retraite complémentaires
Taux d'actualisation pour le calcul de l'obligation au titre des prestations constituées	2,8 %	2,8 %	3,5 %	3,5 %
Augmentations futures des prestations	1,7 %	0,3 %	1,4 %	0,1 %

Au 31 mars 2021 et après une évaluation actuarielle, la perte de réévaluation nette, déduction faite d'un recouvrement d'impôt, de 10 \$ (392 \$ en 2020) inscrite dans les autres éléments du résultat global reflétait avant tout une augmentation du taux d'actualisation estimé pour les deux régimes et une perte actuarielle afférente aux actifs du régime.

Les actifs du régime de base comprennent ce qui suit :

	2021	2020
Fonds d'actions	68 %	65 %
Fonds à revenu fixe	32 %	35 %
	100 %	100 %

Le régime de retraite n'a aucun placement direct dans la société ni dans les membres du même groupe. Les placements sont diversifiés de sorte que tout placement qui n'aurait pas abouti n'aurait pas d'incidence significative sur le niveau global des actifs. La plus grande part des actifs est investie sous forme de titres de participation; toutefois, une bonne part est également placée dans des obligations et d'autres actifs très liquides. Tous les actifs sont placés dans des fonds dont les titres sous-jacents sont cotés sur un marché actif. La société estime que les titres de participation dégagent les meilleurs rendements à long terme et à un niveau de risque acceptable.

Le régime de retraite est exposé à l'inflation du fait que les prestations de retraite sont ajustées en fonction de l'indice des prix à la consommation. Il est aussi exposé aux risques de taux d'intérêt et aux variations inhérentes à l'espérance de vie des retraités. Une proportion importante des actifs du régime est composée de titres, lesquels sont exposés au risque lié au marché boursier.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### ESTIMATION IMPORTANTE

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et la valeur actualisée de l'obligation nette au titre du régime de retraite sont déterminés au moyen d'une évaluation actuarielle qui nécessite de formuler diverses hypothèses pouvant différer des résultats réels dans l'avenir. Parmi les hypothèses, citons l'établissement du taux d'actualisation, des taux de mortalité et des augmentations futures des salaires et des prestations de retraite. En raison du caractère complexe de l'évaluation, des hypothèses sous-jacentes et de leurs échéances à long terme, l'obligation nette au titre du régime de retraite est très sensible aux variations de ces hypothèses. La direction a recours aux services d'actuaire indépendants pour l'aider à calculer le taux d'actualisation approprié. La direction, avec le concours des actuaire, détermine les taux d'actualisation applicables en utilisant les taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité dont les échéances se rapprochent de celles de l'obligation au titre des prestations définies. Le taux de mortalité est fonction des tables de mortalité disponibles. Les augmentations futures de salaires et de prestations de retraite sont calculées en fonction des taux d'inflation futurs attendus.

Les modifications apportées aux hypothèses afférentes à tous les régimes auraient donné lieu à une augmentation (diminution) de l'obligation nette au titre des prestations définies, comme suit :

	Modification des hypothèses	
	Augmentation	Diminution
Taux d'actualisation – variation de 0,5 %	(428) \$	463 \$
Coût futur des régimes de retraite – variation de 1,0 %	610 \$	(269) \$
Espérance de vie – variation de un an	960 \$	(991) \$

L'analyse de sensibilité ci-dessus a été réalisée par application d'une méthode qui extrapole l'incidence de l'obligation nette au titre des prestations définies par suite des variations raisonnablement possibles des principales hypothèses à la clôture de la période de présentation de l'information financière.

La durée moyenne de l'obligation au titre des prestations définies à la clôture de la période de présentation de l'information financière est de 8,3 années.

## 24. CAPITAL SOCIAL

Autorisé :

- un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne variable avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple (10 voix par action) avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions spéciales avec droit de participation, sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, sans participation, sans valeur nominale.



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Émis et en circulation :

Le tableau suivant présente les variations dans le capital social.

	Nombre d'actions	Valeur comptable
<b>Exercice clos le 31 mars 2020</b>		
<b>Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable</b>		
Au 31 mars 2019	58 296 405	319 488 \$
Exercice d'options sur actions	275 000	1 517
Rachetées et annulées	(2 957 799)	(16 823)
Rachetées et détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	(5 650)	(42)
Au 31 mars 2020	55 607 956	304 140 \$
<b>Actions à droit de vote multiple</b>		
Aux 31 mars 2019 et 2020	17 941 498	18 226 \$
	73 549 454	322 366 \$
<b>Exercice clos le 31 mars 2021</b>		
<b>Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable</b>		
Au 31 mars 2020	55 607 956	304 140 \$
Exercice d'options sur actions	80 732	269
Rachetées et annulées	(1 530 180)	(8 700)
Rachetées et détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	11 582	16
Au 31 mars 2021	54 170 090	295 725 \$
<b>Actions à droit de vote multiple</b>		
Aux 31 mars 2020 et 2021	17 941 498	18 226 \$
	72 111 588	313 951 \$

Afin de se conformer à la *Loi sur la radiodiffusion* ainsi qu'aux directives et règlements promulgués de temps à autre en application de celle-ci et qui permettent aux non-Canadiens, au sens attribué à ce terme dans les Instructions au CRTC (inadmissibilité de non-Canadiens) (DORS/97-192), de détenir la propriété et le contrôle directs ou indirects d'au plus 20 % des actions avec droit de vote et 20 % des droits de vote rattachés aux actions d'un titulaire de licence d'exploitation qui est une personne morale, comme la société, cette dernière a imposé des restrictions en ce qui a trait à l'émission et au transfert de ses actions, ainsi qu'en ce qui a trait aux droits de vote liés à ces actions, le cas échéant. Les restrictions comprennent des limitations en matière de participations étrangères dans les actions avec droit de vote émises et en circulation.

### TRANSACTIONS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

Au cours de la période, 80 732 options sur actions ont été exercées et, par conséquent, la société a émis 80 732 actions à droit de vote subalterne. Le produit s'est établi à 144 \$. Un surplus d'apport de 125 \$ au titre de ces options sur actions a été viré au solde du compte des actions à droit de vote subalterne.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la société a déclaré des dividendes de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, action à droit de vote subalterne variable et action à droit de vote multiple d'un montant total de 27 376 \$, dont une tranche de 21 967 \$ a été versée au cours de l'exercice et une tranche de 5 409 \$ figure à l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2021. Le dividende sera payable le 15 juin 2021 ou vers cette date.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### Programme de rachat d'actions

Le 23 septembre 2020, la Bourse de Toronto (la « TSX ») a approuvé la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions, qui est entré en vigueur le 29 septembre 2020. Ce programme autorise la société à racheter un maximum de 3 485 155 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable (collectivement, les « actions subalternes »), ce qui représente environ 10 % des actions subalternes émises et en circulation au 21 septembre 2020. Conformément aux exigences de la TSX, la société a le droit de racheter, au cours d'un jour de bourse donné, un maximum de 32 265 actions subalternes, ce qui représente 25 % du volume d'opérations quotidien moyen net sur ces actions. Ces rachats réduiront le nombre d'actions subalternes en circulation, ce qui entraînera une augmentation proportionnelle de la participation de tous les actionnaires restants de la société. Toutes les actions rachetées en vertu du programme seront annulées dès leur rachat. La période de rachat d'actions se terminera au plus tard le 24 septembre 2021.

Le tableau suivant présente le sommaire des rachats d'actions de la société au cours des exercices clos les 31 mars 2021 et 2020 :

	2021	2020
Actions à droit de vote subalterne rachetées aux fins d'annulation ( <i>unités</i> )	1 530 180	2 957 799
Cours moyen de l'action	6,6610 \$	5,9573 \$
Coût total du rachat	10 193 \$	17 621 \$
Rachat donnant lieu à une diminution de ce qui suit :		
Capital social	8 700 \$	16 823 \$
Déficit <sup>1)</sup>	1 493 \$	798 \$

<sup>1)</sup> Excédent du coût du rachat net sur la valeur comptable moyenne des actions à droit de vote subalterne.

### TRANSACTIONS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

Au cours de la période, 275 000 options sur actions ont été exercées et, par conséquent, la société a émis 275 000 actions à droit de vote subalterne. Le produit s'est établi à 921 \$. Un surplus d'apport de 596 \$ au titre de ces options sur actions a été viré au solde du compte des actions à droit de vote subalterne.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, la société a déclaré des dividendes variant de 0,07 \$ à 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple d'un montant total de 16 262 \$, montant qui a été versé en totalité au cours de l'exercice. La société a également versé un dividende de 4 956 \$, lequel a été déclaré le 29 mars 2019 et figure donc à l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2019.

## 25. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	2021	2020
Créances clients et autres débiteurs	10 236 \$	(2 531) \$
Stocks	(70)	(607)
Autres actifs courants	(2 308)	(3 870)
Autres actifs non courants	(240)	272
Créditeurs et charges à payer	(18 220)	7
Produits différés	3 080	3 198
Impôts à payer	(6 171)	(1 134)
Autres créditeurs	3 061	6 834
	(10 632) \$	2 169 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, exclusion faite des licences de diffusion, sans incidence sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie se sont chiffrées à 803 \$ (454\$ en 2020) et à 1 192 \$ (23 \$ en 2020), respectivement, pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

Les chiffres comparatifs ont été retraités étant donné qu'il y a eu un reclassement de 3 061 \$ entre les produits différés et les autres actifs courants.

### 26. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

#### RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

La société maintient un régime d'options sur actions pour attirer et maintenir en poste des employés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Ce régime prévoit l'attribution d'options sur actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, 10 % de la totalité des actions à droit de vote multiple, des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable émises et en circulation sur une base non diluée sont réservées pour émission. Les modalités d'acquisition des droits et d'exercice des options sont édictées par le conseil d'administration. Sauf décision contraire du conseil d'administration, chaque option expire au plus tard au dixième anniversaire de la date d'attribution. Le nombre total d'actions émises à une seule personne ne peut excéder 10 % de l'ensemble des actions ordinaires émises et en circulation de la société, après dilution.

Aux termes du régime d'options sur actions, 3 163 253 options sur actions étaient en circulation au 31 mars 2021 (2 431 819 au 31 mars 2020). Les options en circulation sont assujetties à des critères d'acquisition des droits liés au nombre d'années de service des membres du personnel, qui va de 0 à 4 ans.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020 :

	2021		2020	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation à l'ouverture de l'exercice	2 431 819	4,99 \$	2 104 100	6,52 \$
Attribution	833 174	4,63	694 303	5,62
Exercice (note 24)	(80 732)	1,79	(275 000)	3,35
Renonciation	(21 008)	8,89	(91 584)	7,05
Options en circulation à la clôture de l'exercice	3 163 253	6,30	2 431 819	4,99
Options exerçables à la clôture de l'exercice	1 449 918	7,02 \$	1 045 604	6,59 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Ce qui suit résume l'information concernant les options sur actions en circulation aux 31 mars 2021 et 2020 :

Prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Options en circulation	Options exerçables
		Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Nombre
<i>31 mars 2021</i>			
0,46 \$	35 000	1,17	35 000
4,63	833 173	6,18	—
5,60	672 374	5,18	168 093
6,13	21 929	5,85	5 482
6,25	287 880	4,15	287 880
7,00	25 000	4,36	25 000
7,27	311 047	5,21	311 047
7,62	482 850	6,23	362 138
7,92	43 698	7,60	21 849
8,61	433 746	7,19	216 873
9,00	16 556	5,89	16 556
<b>6,30 \$</b>	<b>3 163 253</b>	<b>5,78</b>	<b>1 449 918</b>
<i>31 mars 2020</i>			
0,46 \$	45 000	2,17	45 000
1,46	25 000	3,63	25 000
2,26	45 731	4,40	45 731
5,60	672 374	6,18	—
6,13	21 929	6,85	—
6,25	287 880	5,15	287 880
7,00	25 000	5,36	25 000
7,27	311 047	6,21	233 285
7,62	482 850	7,23	241 425
7,92	43 698	8,60	10 925
8,61	433 746	8,19	108 437
8,89	21 008	7,41	10 504
9,00	16 556	6,89	12 417
<b>4,99 \$</b>	<b>2 431 819</b>	<b>6,55</b>	<b>1 045 604</b>

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 a été de 0,71 \$ par option (0,96 \$ en 2020). Cette juste valeur a été estimée à la date à laquelle les options ont été attribuées selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes et en fonction des hypothèses suivantes :

	2021	2020
Volatilité moyenne pondérée	35 %	30 %
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré	0,52 %	1,34 %
Durée de vie attendue moyenne pondérée des options	5 ans	5 ans
Valeur moyenne pondérée des actions à droit de vote subalterne à la date d'attribution	4,63 \$	5,60 \$ – 6,13 \$
Taux de dividende attendu moyen pondéré	6,26 %	4,24 % – 4,57 %

La volatilité moyenne pondérée est calculée en fonction de la volatilité historique de la société.

Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée aux termes de ce régime d'options sur actions s'est élevé à 717 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2021 (828 \$ en 2020).

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le prix moyen pondéré de l'action à la date de l'exercice des options sur actions exercées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021 a été de 6,65 \$ (6,49 \$ en 2020).

### RÉGIME D'ACHAT D' ACTIONS À L'INTENTION DES EMPLOYÉS

La société a mis en place un régime d'achat d'actions à l'intention des employés pour attirer et maintenir en poste les employés. Aux termes de ce régime, les membres du personnel admissibles, y compris certains principaux dirigeants, peuvent cotiser jusqu'à 6 % de leurs gains admissibles pour acheter des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable de la société. Sous réserve de certaines conditions, la société versera une somme correspondant à un pourcentage des cotisations du membre du personnel, à hauteur d'un maximum de 2 % des gains admissibles de ce dernier, et les droits sur les actions achetées au moyen de la cotisation de la société deviendront acquis le 31 janvier de l'année suivante. Toutes les cotisations sont utilisées par le fiduciaire du régime afin d'acheter des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable sur le marché libre pour le compte des membres du personnel.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime au cours des exercices clos les 31 mars 2021 et 2020 :

	2021		2020	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis à l'ouverture de l'exercice	18 694	130 \$	13 044	88 \$
Cotisations	46 988	305	54 976	369
Dividendes crédités	4 616	28	2 325	14
Acquisition de droits	(63 186)	(349)	(51 651)	(341)
<b>Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis à la clôture de l'exercice</b>	<b>7 112</b>	<b>114 \$</b>	<b>18 694</b>	<b>130 \$</b>

La juste valeur moyenne pondérée des actions achetées au moyen des cotisations pour l'exercice clos le 31 mars 2021 s'est établie à 6,11 \$ (6,64 \$ en 2020).

Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée au titre de ce régime d'achat d'actions à l'intention des employés s'est élevé à 134 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2021 (173 \$ en 2020).

### RÉGIME D'UNITÉS ATTRIBUÉES EN FONCTION DE LA PERFORMANCE

La société a instauré un régime d'unités attribuées en fonction de la performance (les « UAP ») pouvant être attribuées aux administrateurs, aux hauts dirigeants, aux cadres et aux membres du personnel dans le cadre de leur plan de rémunération à long terme, lesquelles devraient être réglées en trésorerie au bout d'une période d'acquisition des droits de trois ans. La valeur du paiement est déterminée en multipliant le nombre d'UAP dont les droits ont été acquis à la date du paiement par le cours moyen pondéré selon le volume des actions de la société pendant les cinq derniers jours de bourse précédant immédiatement la date d'acquisition des droits. La juste valeur du paiement est déterminée chaque date de clôture selon la juste valeur des actions de la société à cette date. La juste valeur est amortie sur la période d'acquisition des droits, à savoir trois ans.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, 563 837 UAP (621 656 en 2020) ont été attribuées à des prix variant entre 4,38 \$ et 7,05 \$ (5,17 \$ et 6,51 \$ en 2020) chacune à des cadres et à des membres du personnel, et aucun droit associé aux UAP en circulation n'est devenu acquis. Au 31 mars 2021, la juste valeur par unité était de 7,17 \$ (3,52 \$ en 2020), pour un total de 5 705 \$ (2 894 \$ en 2020), lequel a été pris en compte dans les charges à payer des états consolidés de la situation financière.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020 :

	2021		2020	
	Nombre d'unités	Montant	Nombre d'unités	Montant
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 186 269	2 894 \$	774 854	2 612 \$
Attribution	563 837	—	621 656	—
Révision des estimations	—	3 669	—	1 492
Passifs réglés	(163 850)	(663)	(126 173)	(993)
Renonciation	(75 743)	(195)	(84 068)	(217)
Solde à la clôture de l'exercice	1 510 513	5 705 \$	1 186 269	2 894 \$
Solde, droits acquis	—	—	—	—

Le total de la charge de rémunération fondée sur des actions comptabilisée aux termes de ce régime d'options sur actions s'est élevé à 3 528 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2021 (1 259 \$ en 2020).

### RÉGIME D'UNITÉS D' ACTIONS DIFFÉRÉES

La société a instauré un régime d'unités d'actions différées (les « UAD ») pouvant être attribuées aux administrateurs, aux hauts dirigeants et aux membres du personnel dans le cadre de leur plan de rémunération, lesquelles devraient être réglées en trésorerie. La valeur du paiement est déterminée au moyen de la multiplication du nombre d'UAD dont les droits ont été acquis à la date du paiement par la juste valeur des actions de la société selon le volume des actions de la société pendant les trois derniers jours de bourse précédant immédiatement la date du paiement. La juste valeur du paiement est déterminée chaque date de clôture selon la juste valeur des actions de la société à cette date.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, 214 369 UAD (187 602 UAD en 2020) ont été attribuées à des administrateurs à des prix variant entre 4,40 \$ et 7,73 \$ chacune (5,15 \$ et 7,30 \$ en 2020), et 672 827 droits associés aux UAD sont devenus acquis. Le total de la charge liée à ce régime s'est chiffré à 2 908 \$ en 2021 (514 \$ en 2020). Au 31 mars 2021, la juste valeur par unité variait de 7,12 \$ à 7,20 \$ (3,99 \$ à 4,00 \$ en 2020), pour un total, incluant les avantages sociaux, de 5 063 \$ (1 948 \$ en 2020), lequel a été pris en compte dans les charges à payer des états de la situation financière.

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution du régime pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020 :

	2021		2020	
	Nombre d'unités	Montant	Nombre d'unités	Montant
Solde à l'ouverture de l'exercice	458 458	1 948 \$	270 856	2 004 \$
Attribution et acquisition des droits	214 369	1 193	187 602	1 169
Révision des estimations	—	1 922	—	(1 225)
Solde à la clôture de l'exercice	672 827	5 063 \$	458 458	1 948 \$
Solde, droits acquis	672 827	5 063 \$	458 458	1 948 \$

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 27. ENGAGEMENTS

Le tableau suivant présente un sommaire des obligations d'exploitation de la société au 31 mars 2021 qui sont exigibles au cours des cinq prochains exercices et par la suite :

	<b>Obligations d'exploitation</b>
2022	5 046 \$
2023	1 736
2024	325
2025	169
2026	169
2027 et par la suite	372
	<b>7 817 \$</b>

#### OBLIGATIONS D'EXPLOITATION

Les principaux contrats d'exploitation de la société visent des contrats de licences et d'autres contrats à long terme qui ne respectent pas les critères de location sous IFRS 16. La société doit également verser des redevances sur l'utilisation de la musique pour la majeure partie de ses services de diffusion musicale. Par l'intermédiaire de sociétés de gestion de droits d'auteur, la société paie des redevances à deux types de titulaires de droits d'auteur : les titulaires de droits visant les œuvres musicales, qui englobent la musique et les paroles, et les titulaires de droits visant la performance des artistes et les enregistrements sonores, qui comprennent les performances réelles et les enregistrements d'œuvres musicales.

#### LICENCES DE DIFFUSION

Aux termes des conditions de licences de diffusion que détient la société, cette dernière s'engage à verser des contributions au titre du développement du contenu canadien (« DCC ») sur la durée initiale des licences, laquelle est généralement de 7 ans.

### 28. RECOURS À DES ESTIMATIONS ET À DES JUGEMENTS

L'établissement des présents états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (les *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS ») a exigé que la direction pose des jugements et fasse des estimations et des hypothèses influant sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La présente note fait le survol des questions qui requièrent plus de jugement ou comportent plus de complexité ainsi que des éléments qui seront vraisemblablement ajustés de façon importante du fait que les estimations et hypothèses peuvent différer des résultats réels. Des informations détaillées concernant chacun de ces jugements et estimations sont présentées dans les notes 3 à 27 qui renferment également des renseignements sur le mode de calcul de chaque élément des états financiers consolidés qui en est touché.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### ESTIMATIONS IMPORTANTES

Les questions qui mettent en jeu des estimations importantes sont les suivantes :

- Estimation de l'impôt exigible à payer et de la charge d'impôt exigible – *note 10*
- Comptabilisation des actifs d'impôt différé découlant des pertes fiscales pouvant être reportées en avant à des fins fiscales – *note 10*
- Estimation du coût des régimes de retraite à prestations définies et de la valeur actualisée de l'obligation nette au titre du régime de retraite – *note 23*
- Juste valeur estimée de certains placements – *note 17*
- Valeur d'utilité ou juste valeur diminuée des coûts de vente de l'UGT estimées utilisées aux fins du test de dépréciation du goodwill et des licences de diffusion – *note 16*
- Estimation de la juste valeur des actifs, des passifs et de la contrepartie conditionnelle comptabilisée au titre des acquisitions d'entreprises – *notes 3 et 22*
- Estimation de la durée des contrats de location assortis d'options de renouvellement – *notes 14 et 21*

Les estimations reposent sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et des mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est comptabilisée au cours de l'exercice où les estimations sont révisées ainsi qu'au cours des exercices ultérieurs touchés par ces révisions.

### JUGEMENTS CRITIQUES

Les jugements critiques exercés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivants :

- *Dépréciation d'actifs non courants*

Aux fins des tests de dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, des licences de diffusion et du goodwill, la direction doit recourir à son jugement afin de cerner le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie en grande partie indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs (une « unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »).

Les montants utilisés aux fins du calcul de la dépréciation reposent sur des estimations des flux de trésorerie futurs de la société, notamment sur des estimations des produits, charges d'exploitation, taux d'actualisation et prix sur le marché futurs. De par leur nature, ces estimations et ces hypothèses sont assujetties à des incertitudes relatives à la mesure; par conséquent, les résultats réels pourraient différer des estimations. L'incidence de la COVID-19 sur la société a également été prise en compte dans le calcul des flux de trésorerie futurs. En fonction des mesures qui sont adoptées par les autorités fédérales et provinciales pour ralentir ou endiguer la propagation de la COVID-19, notamment la fermeture des entreprises non essentielles et la distanciation sociale, les résultats réels pourraient s'écarter sensiblement des estimations utilisées.

- *Durées d'utilité des licences de diffusion*

La société considère les licences de diffusion comme des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée étant donné qu'elles sont renouvelées tous les sept ans sans qu'il soit nécessaire d'engager des coûts importants et il est peu probable que leur renouvellement soit refusé.



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

- *Identification d'une acquisition d'entreprise*

La direction doit exercer son jugement pour déterminer si une transaction constitue un regroupement d'entreprises ou un achat d'actifs selon les critères définis dans l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*. L'acquisition d'un actif ou d'un groupe d'actifs qui constituent une entreprise est comptabilisée comme un regroupement d'entreprises et peut donner lieu à un goodwill, contrairement à une acquisition d'actifs, ce qui a donc une incidence sur la charge d'amortissement ou les résultats des tests de dépréciation ultérieurs.

- *Comptabilisation des immobilisations incorporelles développées en interne*

La direction doit recourir à son jugement pour déterminer si une immobilisation incorporelle développée en interne est admissible à la comptabilisation, notamment en évaluant la faisabilité technologique d'un projet et en établissant les coûts internes qu'il convient d'inscrire à l'actif. À cette fin, la direction doit distinguer les coûts requis pour générer une immobilisation incorporelle des coûts nécessaires pour la maintenir. La comptabilisation d'une immobilisation incorporelle développée en interne donnerait lieu à une hausse de la charge d'amortissement, alors que l'absence de cette comptabilisation ferait augmenter les frais de recherche et de développement.

Il est également nécessaire de faire preuve de jugement pour établir la durée d'utilité estimée d'une immobilisation incorporelle développée en interne. L'accroissement de la durée d'utilité estimée d'une immobilisation aurait pour conséquence de réduire la charge d'amortissement annuelle.

- *Durée des contrats de location assortis d'options de renouvellement*

La société détermine la durée du contrat de location comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les intervalles visés par toute option de prolongation du contrat de location qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer et toute période visée par une option de résiliation que la société a la certitude raisonnable de ne pas exercer. Après la date de début, la société réévalue la durée du contrat de location si un événement ou un changement de circonstances important se produit qui dépend de sa volonté et qui a une incidence sur sa capacité d'exercer (ou de ne pas exercer) l'option de renouvellement (p.ex., un changement de stratégie commerciale).

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 29. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### JUSTE VALEUR

La société a déterminé que la valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients et autres débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de la partie courante des autres passifs, exclusion faite de la contrepartie conditionnelle, représentait une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. C'est pourquoi aucun détail concernant leur juste valeur n'est présenté ci-dessous. La juste valeur des facilités de crédit se rapproche de sa valeur comptable puisqu'elle porte intérêt au taux préférentiel ou au taux des acceptations bancaires plus une marge, ce qui avoisine les taux actuels qui seraient obtenus pour des emprunts assortis de modalités et d'un risque de crédit semblables. La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée à l'aide d'une évaluation de la valeur de marché estimée, ajustée en fonction de la qualité du crédit de la contrepartie. La valeur comptable des avantages tangibles exigés par le CRTC et le solde à payer sur les acquisitions d'entreprises représente une estimation raisonnable de leur juste valeur puisqu'ils sont désactualisés au moyen du taux d'intérêt effectif, ce qui avoisine les taux actuels qui seraient obtenus avec des modalités et un risque de crédit semblables. Les tableaux suivants présentent sommairement la valeur comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers, ainsi que le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel ils appartiennent aux 31 mars 2021 et 2020. La société utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et présenter la juste valeur des instruments financiers selon leur technique d'évaluation :

- Niveau 1 : Des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : D'autres techniques pour lesquelles toutes les données d'entrées ayant une incidence importante sur la juste valeur enregistrée peuvent être observées directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Des techniques qui utilisent des données d'entrées ayant une incidence importante sur la juste valeur enregistrée, non fondées sur des données de marché observables.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Au 31 mars 2021	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs financiers évalués au coût amorti</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 040 \$				
Créances clients et autres débiteurs	57 891				
<b>Actifs financiers évalués à la juste valeur</b>					
Placements	900 \$	900 \$	— \$	— \$	900 \$
<b>Passifs financiers évalués au coût amorti</b>					
Facilités de crédit	303 704 \$				
Dette subordonnée	31 741				
Créditeurs et charges à payer	49 398				
Avantages tangibles exigés par le CRTC et obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	34 082				
Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	100				
<b>Passifs financiers évalués à la juste valeur</b>					
Contrepartie conditionnelle	14 456 \$	14 456 \$	— \$	— \$	14 456 \$
Instruments financiers dérivés	5 370	5 370	—	5 370	—

Au 31 mars 2020	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<b>Actifs financiers évalués au coût amorti</b>					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 512 \$				
Créances clients et autres débiteurs	68 620				
<b>Actifs financiers évalués à la juste valeur</b>					
Placements	23 548 \$	23 548 \$	— \$	— \$	23 548 \$
<b>Passifs financiers évalués au coût amorti</b>					
Facilité de crédit	324 123 \$				
Dette subordonnée	39 640				
Créditeurs et charges à payer	58 085				
Avantages tangibles exigés par le CRTC et obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	32 833				
Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	784				
<b>Passifs financiers évalués à la juste valeur</b>					
Contrepartie conditionnelle	17 831 \$	17 831 \$	— \$	— \$	17 831 \$
Instruments financiers dérivés	18 698	18 698	—	18 698	—

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Évaluation de la juste valeur (niveau 3) :

	Placements	Contrepartie conditionnelle
<b>Solde au 31 mars 2019</b>	16 998 \$	12 430 \$
Variation de la juste valeur, compte tenu des écarts de change	6 550	1 652
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	—	7 344
Règlements	—	(3 595)
<b>Solde au 31 mars 2020</b>	23 548 \$	17 831 \$
Variation de la juste valeur, compte tenu des écarts de change	(3 787)	110
Entrées attribuables aux acquisitions d'entreprises	—	2 197
Règlements	(18 861)	(5 682)
<b>Solde au 31 mars 2021</b>	900 \$	14 456 \$

### PLACEMENTS

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021, la société a cédé son placement dans AppDirect pour une contrepartie en trésorerie de 14 612 \$ US (18 861 \$) et a comptabilisé une perte à la cession de 3 787 \$ au poste « Variation de la juste valeur des placements » dans les états consolidés du résultat global.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, la société a réévalué la juste valeur de son placement et comptabilisé un gain de 3 918 \$ US (6 550 \$) présenté dans la variation de la juste valeur des placements à l'état consolidé du résultat global. La juste valeur a été établie au moyen du prix des instruments de capitaux propres lors de la plus récente transaction de financement par capitaux propres externe, moins un escompte de 15 % en considération du facteur de liquidité. L'escompte choisi reflète la négociabilité du titre. Pour estimer la juste valeur, la direction s'est appuyée sur toute l'information pertinente dont elle disposait et a appliqué la méthode qui, selon elle, aurait été employée par des intervenants sur le marché.

Pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020, l'instrument de capitaux propres d'une entité fermée a été classé comme un actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net. Une variation de 5 % de l'escompte en considération du facteur de liquidité aurait augmenté ou diminué la juste valeur du placement d'environ 45 \$ et 1 332 \$ pour les exercices clos les 31 mars 2021 et 2020, respectivement.

### CONTREPARTIE CONDITIONNELLE

La contrepartie conditionnelle associée aux regroupements d'entreprises est payable à la réalisation d'objectifs en matière de croissance des produits au cours d'une période débutant à la date d'acquisition et au renouvellement de contrats avec des clients. L'évaluation de la juste valeur d'une contrepartie conditionnelle est déterminée au moyen de données non observables (niveau 3). Ces données comprennent i) le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés et ii) le taux d'actualisation ajusté en fonction des risques utilisé pour actualiser les flux de trésorerie, lequel est fonction du risque associé à l'atteinte des cibles de produits. Si les flux de trésorerie projetés avaient été haussés de 10 %, la juste valeur aurait augmenté de 1 700 \$ et si les flux de trésorerie projetés avaient été réduits de 10 %, la juste valeur aurait diminué de 1 635 \$. Des taux d'actualisation variant entre 12 % et 36 % ont été appliqués pour refléter la valeur temps de l'argent. Un changement de 100 points de base du taux d'actualisation aurait accru ou réduit la juste valeur de 119 \$.

La contrepartie conditionnelle a été classée à titre de passifs financiers et inscrite dans les autres passifs (note 22). La variation de la juste valeur a été comptabilisée dans le montant net des charges financières (produits financiers) (note 8).

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit s'entend du risque que la société subisse une perte financière inattendue si un client ou une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. Ce risque découle principalement des créances clients et autres débiteurs de la société.

Le risque de crédit de la société provient principalement de ses créances clients. Les montants inscrits dans les états consolidés de la situation financière sont présentés après déduction d'une provision pour risque de crédit attendu que la direction de la société a estimée en se fondant, en partie, sur l'ancienneté du solde spécifique des débiteurs et sur les tendances actuelles et prévues en matière de recouvrement. L'exposition de la société au risque de crédit dépend principalement des caractéristiques propres à chaque client. Habituellement, la société n'exige pas de sûreté ni de garantie de la part de ses clients eu égard aux créances clients. Cependant, le crédit est accordé après évaluation de la solvabilité des clients. De plus, la société passe constamment en revue le crédit de ses clients et constitue une provision pour créances douteuses lorsque la probabilité de recouvrer les montants a diminué de façon importante. La société estime que son exposition au risque de crédit découlant de ses créances clients est limitée.

Une provision pour pertes de crédit attendues est conservée pour refléter le risque de perte de valeur relatif aux créances clients en fonction du modèle fondé sur la perte de crédit attendue. Une provision pour créances irrécouvrables est également constituée en fonction des antécédents en matière de recouvrement et du risque précis que présente chaque client.

Le classement chronologique des soldes des créances clients et la provision pour créances douteuses au 31 mars 2021 et au 31 mars 2020 se présente comme suit :

	2021	2020
En règle	20 125 \$	31 686 \$
En souffrance depuis 0 à 30 jours	9 652	13 196
En souffrance depuis 31 à 60 jours	6 767	6 577
En souffrance depuis 61 à 90 jours	5 134	8 510
En souffrance depuis plus de 90 jours	6 901	7 377
Total des créances clients	48 579	67 346
Moins la provision pour pertes de crédit attendues	3 198	2 401
	45 381 \$	64 945 \$

La variation de la provision pour pertes de crédit attendues relativement aux créances clients s'établit comme suit :

	2021	2020
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 401 \$	1 980 \$
Créances douteuses	1 488	933
Radiation portée en réduction de la provision	(691)	(512)
Solde à la clôture de l'exercice	3 198 \$	2 401 \$

Sa trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que ses autres débiteurs exposent également la société au risque de crédit. La société gère ce risque en ne concluant des transactions qu'avec des institutions financières fiables.

La valeur comptable des actifs financiers inscrits aux états consolidés de la situation financière représente l'exposition maximale de la société au risque de crédit.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité s'entend du risque que la société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. La société gère son risque de liquidité en assurant une surveillance continue des flux de trésorerie réels et prévus tant dans des conditions normales que sous contrainte. Le conseil d'administration examine et approuve également les budgets d'exploitation et d'investissement, ainsi que toute transaction importante qui ne s'inscrit pas dans le cours normal des activités, notamment des propositions de fusions, des acquisitions et d'autres investissements ou désinvestissements importants.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés, au 31 mars 2021 :

	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Facilités de crédit	303 704 \$	304 684 \$	27 500 \$	277 184 \$	— \$
Dette subordonnée	31 741	32 000	—	32 000	—
Créditeurs et charges à payer	53 146	53 146	53 146	—	—
Autres passifs	60 027	63,862	20,508	40,324	3 030

### RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché s'entend du risque que des variations des prix de marché, comme les cours des monnaies étrangères, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, influent sur les résultats de la société ou sur la valeur des instruments financiers qu'elle détient. L'objectif de la gestion du risque de marché consiste à gérer et à maintenir l'exposition au risque de marché à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant les rendements.

### RISQUE DE CHANGE

La société est exposée au risque de change en raison des ventes et des charges qui sont libellées dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de ses filiales, soit essentiellement le dollar américain (« \$ US ») et l'euro (« EURO »). Par ailleurs, la conversion, aux taux de change en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle des filiales de la société accentue les variations du bénéfice. L'incidence de cette conversion est présentée en tant que profit ou perte de change aux états consolidés du résultat global.

Par la gestion de son risque de change, la société cherche à limiter son exposition nette aux flux de trésorerie en monnaies étrangères en transigeant, dans la mesure du possible, avec des tiers dans les devises susmentionnées, étant donné que ce type de transaction tiendra lieu de couverture économique naturelle pour chacune de ces monnaies.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

L'exposition de la société au risque de change en ce qui concerne les éléments figurant dans ses états financiers consolidés s'établissait comme suit :

	31 mars 2021		31 mars 2020	
	\$ US	EURO	\$ US	EURO
Trésorerie et équivalents de trésorerie	877	1 925	327	852
Créances clients	10 438	3 753	9 286	6 112
Placements	—	—	15 964	—
Facilités de crédit	(10 421)	(6 000)	(9 500)	(6 000)
Créiteurs et charges à payer	(280)	(1 770)	(1 460)	(4 534)
Contrepartie conditionnelle et solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	—	—	(2 070)	(3 415)
Exposition nette	614	(2 092)	12 547	(6 985)
Équivalent en dollars canadiens	772	(3 088)	17 800	(10 885)

Pour gérer son risque de change, la société avait des contrats de change à terme, lesquels sont tous arrivés à échéance au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021. Puisque la société a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture, les profits liés à l'évaluation à la valeur de marché attribuables à ces contrats de change à terme, qui se sont élevés à 366 \$, ont été inscrits dans les charges financières (produits financiers), montant net.

Les taux de change suivants s'appliquent aux périodes et aux dates indiquées :

	2021		2020	
	Taux moyen	Taux de présentation	Taux moyen	Taux de présentation
\$ US par \$ CA	1,3221	1,2575	1,3953	1,4187
EURO par \$ CA	1,5406	1,4759	1,5417	1,5584

Selon les expositions au change de la société indiquées ci-dessus, la variation des taux de change présentés dans le tableau précédent par suite d'un renforcement de 5 % du dollar américain et de l'euro aurait eu les incidences suivantes sur le bénéfice net, en supposant que toutes les autres variables soient demeurées constantes :

	31 mars 2021		31 mars 2020	
	\$ US	EURO	\$ US	EURO
Augmentation (diminution) du bénéfice net	39	(154)	890	(545)

Un recul hypothétique de 5 % des monnaies étrangères aurait eu un effet équivalent, mais inverse, en présumant que toutes les autres variables soient demeurées constantes.

### RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La société détient la majorité de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie dans des comptes portant intérêt à des taux inférieurs à 1,25 %. Par conséquent, sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie ne sont pas exposés de façon importante aux fluctuations des flux de trésorerie futurs découlant des variations des taux d'intérêt du marché. Les équivalents de trésorerie se composent de dépôts à terme dont l'échéance initiale ne dépasse pas trois mois et sont, par conséquent, également exposés au risque de taux d'intérêt eu

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

égard à leur juste valeur. Toutefois, le risque lié à la juste valeur n'est pas important, compte tenu de l'échéance relativement rapprochée de ces instruments.

Les facilités de crédit sont des instruments à taux d'intérêt variable qui échoient à plus d'un an. Cet instrument est exposé aux variations des taux d'intérêt futurs, lesquelles pourraient faire fluctuer les flux de trésorerie dans l'avenir. La société a conclu des swaps de taux d'intérêt dans le but de gérer son exposition au risque de taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente le sommaire des contrats sur taux d'intérêt en cours aux 31 mars 2021 et 2020 :

Échéance	Monnaie	Taux d'intérêt fixe (le cas échéant)	Valeur nominale initiale	Passifs liés à l'évaluation à la valeur de marché au 31 mars 2021	Passifs liés à l'évaluation à la valeur de marché au 31 mars 2020
<b>Swaps</b>					
25 octobre 2024	CAD	0,81 %	50 000 \$	945 \$	1 349 \$
25 octobre 2024	CAD	1,33 %	50 000	403	904
25 octobre 2021	CAD	2,19 %	50 000	494	1 164
25 octobre 2024	CAD	2,29 %	50 000	1 938	2 912
29 août 2029	CAD	1,73 %	40 000	—	2 098
31 août 2029	CAD	1,73 %	60 000	—	2 963
			300 000	3 780	11 390
<b>Swaptions</b>					
25 octobre 2024	CAD	—	100 000	642	3 064
25 octobre 2024	CAD	—	100 000	948	3 878
			200 000 \$	1 590 \$	6 942 \$
			500 000 \$	5 370 \$	18 332 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la société a dénoué deux swaps de taux d'intérêt venant à échéance le 29 août 2029 et le 31 août 2029 et a reçu des paiements en trésorerie totalisant 490 \$.

Puisque la société a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture, au cours des exercices clos les 31 mars 2021 et 2020, des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché de 13 818 \$ et des pertes liées à l'évaluation à la valeur de marché de 15 334 \$ ont été comptabilisés dans les charges financières (produits financiers), montant net, respectivement.

### 30. GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la société en matière de gestion du capital sont les suivants :

Poursuivre sa stratégie de croissance grâce aux acquisitions et à la croissance interne en maintenant une souplesse financière;

Procurer à ses actionnaires un rendement du capital investi approprié.

Aux fins de la gestion du capital, la société définit son capital comme étant la somme de la dette nette et du total des capitaux propres.



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les montants totaux relatifs au capital géré sont les suivants :

	2021	2020
Contrepartie conditionnelle, y compris la partie courante	14 456 \$	17 831 \$
Solde à payer sur les acquisitions d'entreprises, y compris la partie courante	100	784
Facilités de crédit	303 704	324 123
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(9 040)	(2 512)
Dette nette compte tenu de la contrepartie conditionnelle et solde à payer sur les acquisitions d'entreprises	309 220	340 226
Total des capitaux propres	274 692	273 896
	583 912 \$	614 122 \$

La stratégie de financement de la société consiste à maintenir une structure souple lui permettant de réagir adéquatement à l'évolution de la conjoncture économique et à favoriser sa croissance au moyen d'acquisitions d'entreprises. La société surveille sa structure du capital à l'aide du ratio dette nette/BAIIA ajusté.

Pour maintenir ou ajuster sa structure du capital, la société peut modifier le montant des dividendes qu'elle verse à ses actionnaires, émettre ou rembourser des titres de créance, émettre des actions ou entreprendre d'autres activités qu'elle juge appropriées dans les circonstances, et ce, sur une base trimestrielle.

### 31. TRANSACTIONS AVEC LES PRINCIPAUX DIRIGEANTS ET LES PARTIES LIÉES

#### PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel.

La rémunération de ses principaux dirigeants et les jetons de présence des administrateurs sont comme suit :

	2021	2020
Avantages du personnel à court terme	5 727 \$	3 568 \$
Rémunération fondée sur des actions	465	783
Unités d'actions attribuées en fonction de la performance	1 755	208
Unités d'actions différées	2 908	514
	10 855 \$	5 073 \$

#### PARTIES LIÉES

Les parties liées de la société comprennent les administrateurs et les principaux dirigeants, les membres de leur famille et les sociétés sur lesquelles elles exercent une influence ou un contrôle notable. La société a traité avec des parties liées au cours de la période de présentation de l'information. Ces transactions sont évaluées à la valeur d'échange qui correspond au montant de la contrepartie établie et convenue par les parties liées selon les conditions normales de marché.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, la société a comptabilisé des produits de 742 \$ (664 \$ en 2020) générés par de la publicité vendue à des entités contrôlées par des administrateurs de la société.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### 32. BASE D'ÉTABLISSEMENT

#### A) DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers consolidés de la société ont été établis conformément aux IFRS qu'a publiés le Conseil des normes comptables internationales (« IASB »).

Le conseil d'administration a autorisé la publication des états financiers consolidés le 2 juin 2021.

#### B) BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments suivants :

- la contrepartie conditionnelle à payer, qui est évaluée à la juste valeur chaque période de présentation de l'information conformément à l'IFRS 3;
- les placements, qui sont évalués à la juste valeur à la clôture de chaque exercice conformément à l'IFRS 9;
- le coût des régimes de retraite à prestations définies et la valeur actualisée de l'obligation nette au titre du régime de retraite évaluée à la juste valeur conformément à l'IAS 19;
- les passifs liés au régime d'unités d'actions différées, au régime d'unités attribuées en fonction de la performance, qui sont évalués à la juste valeur à la clôture de chaque exercice conformément à l'IFRS 2;
- les options sur actions, qui sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution conformément à l'IFRS 2;
- les actifs et passifs acquis ou repris dans le cadre de regroupements d'entreprises, qui sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition.

#### C) CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

##### MONNAIE FONCTIONNELLE ET DE PRÉSENTATION

Les éléments figurant dans les états financiers de chaque filiale sont évalués au moyen de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel celle-ci exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, ce dollar étant la monnaie fonctionnelle et de présentation de la société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près.

##### TRANSACTIONS ET SOLDES

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les profits et pertes de change qui résultent du règlement de telles transactions et de la conversion d'actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice sont portés en résultat net. Les écarts de conversion des actifs et passifs inscrits à la juste valeur sont présentés dans les profits ou pertes à la juste valeur. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au taux de change à la date de la transaction. Les profits ou pertes de change sont présentés sur une base nette.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### FILIALES

Les résultats et la situation financière des établissements à l'étranger (dont aucun n'a une monnaie ayant cours dans une économie hyperinflationniste) dont la monnaie fonctionnelle diffère de la monnaie de présentation sont convertis dans la monnaie de présentation comme suit :

- les actifs et passifs figurant dans chaque état de la situation financière sont convertis au taux de clôture à la date de cet état;
- les produits et charges de chaque état du résultat net et du résultat global sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cela ne correspond pas à une estimation raisonnable de l'incidence cumulative des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas ces produits et ces charges sont convertis à ces dates);
- tous les écarts de change qui en découlent sont pris en compte dans les autres éléments du résultat global.

Le goodwill et les ajustements de juste valeur résultant de l'acquisition d'un établissement à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de celui-ci et sont convertis au taux de clôture.

## 33. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables décrites ci-après ont été appliquées de manière uniforme pour tous les exercices présentés dans les présents états financiers consolidés et par les filiales de la société.

### A) MODE DE CONSOLIDATION

#### REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le goodwill, tel qu'il est calculé par la société, correspond à l'excédent de la juste valeur de la contrepartie transférée, qui reflète notamment la juste valeur de la contrepartie conditionnelle, sur le montant net comptabilisé (généralement la juste valeur) des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris, tous ces éléments étant évalués à la date d'acquisition. Lorsque l'écart est négatif, un profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses est immédiatement comptabilisé en résultat net.

Les coûts de transaction, autres que ceux liés à l'émission de titres de créance ou de capitaux propres, que la société assume dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

#### FILIALES

Les filiales sont des entités contrôlées par la société. La société exerce un contrôle sur une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec cette entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ses rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés de la date de la prise du contrôle à la date de la perte du contrôle.

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la société et ceux de ses filiales entièrement détenues, soit Stingray Music USA Inc., 2144286 Ontario Inc., 4445694 Canada Inc., Pay Audio Services Limited Partnership, Music Choice Europe Limited, Stingray Digital International Ltd., Stingray Europe B.V., Transmedia Communications SA, SBA Music PTY Ltd, Stingray Music, S.A. de C.V., DJ Matic NV et Stingray Radio Inc., ainsi que les filiales entièrement détenues de ces entités.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### PLACEMENT DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la société exerce une influence notable, c'est-à-dire qu'elle détient le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint. La société comptabilise son placement dans une entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence, en vertu de laquelle le placement est initialement comptabilisé au coût. Par la suite, les états financiers consolidés présentent la quote-part revenant à la société du résultat de l'entreprise associée jusqu'à la date à laquelle cesse l'influence notable. Les distributions reçues d'une entreprise associée réduisent la valeur comptable du placement. Les états consolidés du résultat global comprennent la quote-part de la société des montants comptabilisés par son entreprise associée au titre d'autres éléments du résultat global, le cas échéant. Les soldes intersociétés entre la société et l'entreprise associée ne sont pas éliminés.

### PLACEMENT DANS UNE COENTREPRISE

Une coentreprise est un partenariat dans lequel la société et les autres parties qui exercent un contrôle conjoint sur le partenariat ont des droits sur l'actif net de celui-ci.

### TRANSACTIONS ÉLIMINÉES À LA CONSOLIDATION

Les soldes et transactions intragroupes, ainsi que les profits et pertes latents qui découlent de transactions intragroupes, sont éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

## B) INSTRUMENTS FINANCIERS

### ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS FINANCIERS

La société comptabilise initialement les actifs financiers à la date de transaction à laquelle elle devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Au moment de la comptabilisation initiale, la société classe ses actifs financiers comme étant ultérieurement évalués soit au coût amorti soit à la juste valeur, selon le modèle économique qu'elle applique pour gérer les actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels qui y sont liés. S'il est établi qu'un actif financier ne sera pas comptabilisé ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net, l'évaluation initiale reflète alors les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à la création de l'actif financier.

#### Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont remplies et s'il n'est pas désigné à la juste valeur par le biais du résultat net :

- l'actif est détenu dans le cadre de l'application d'un modèle économique dont l'objectif est de conserver des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le solde du capital.

La société classe actuellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les créances clients et autres débiteurs en tant qu'actifs financiers évalués au coût amorti.

#### Actifs financiers évalués à la juste valeur

Tous les placements en titres de capitaux propres et autres actifs financiers qui ne remplissent pas les conditions permettant de les classer comme des actifs financiers évalués au coût amorti sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les variations de celle-ci, y compris tout produit d'intérêts ou de dividende reçu, sont comptabilisées en résultat net.

Les placements de la société sont classés comme des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, lorsqu'elle transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels dans le cadre d'une transaction aux termes de laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou lorsqu'elle ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété et qu'elle ne conserve pas le contrôle de l'actif transféré. Tout droit créé ou conservé par la société sur de tels actifs financiers décomptabilisés est inscrit comme un actif ou un passif distinct.

### Passifs financiers

La société comptabilise initialement les titres de créance émis et les créances subordonnées à la date à laquelle ils sont créés. Tous les autres passifs financiers sont comptabilisés initialement à la date de la transaction, soit la date à laquelle la société devient une partie aux dispositions contractuelles des instruments.

Les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Dans les cas où les passifs financiers ne sont pas ultérieurement comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, l'évaluation initiale comprend alors les coûts de transaction directement attribuables.

La société évalue la totalité des passifs financiers au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf pour ce qui est de la contrepartie conditionnelle comptabilisée à la juste valeur par le biais du résultat net et des passifs financiers qui ont été désignés à la juste valeur par le biais du résultat net parce que ce faisant, la pertinence des informations est accrue. L'évaluation de ces passifs doit se faire ultérieurement à la juste valeur.

La société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes ou annulées ou lorsqu'elles arrivent à expiration.

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états consolidés de la situation financière, si et seulement si la société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

### Instruments financiers dérivés

La société recourt à des instruments financiers dérivés afin de gérer son risque de taux d'intérêt afférent à ses facilités de crédit et elle n'utilise pas ces instruments à des fins de spéculation ou de transaction. La société n'applique pas la comptabilité de couverture et, par conséquent, les profits ou les pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché sont pris en compte dans le montant net des charges financières (produits financiers).

### DÉPRÉCIATION D'ACTIFS FINANCIERS

La société comptabilise des provisions au titre des pertes de crédit attendues sur les actifs financiers qui sont évalués au coût amorti. Les corrections de valeur pour pertes sur créances clients sont évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. La période maximale à prendre en considération pour évaluer les pertes de crédit attendues est la période contractuelle maximale pendant laquelle la société est exposée au risque de crédit. Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Les pertes de crédit sont évaluées comme étant la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie (soit la différence entre les flux de trésorerie qui sont dus à l'entité aux termes du contrat et les flux de trésorerie que la société s'attend à recevoir). Les pertes de crédit attendues sont actualisées au taux d'intérêt effectif de l'actif financier.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les pertes de crédit attendues sur les créances clients et autres débiteurs sont évaluées par portefeuille en fonction de facteurs qui peuvent comprendre l'expérience passée de la société en matière de recouvrement de créances, l'augmentation des délais de paiement au sein du portefeuille ainsi que des changements de la conjoncture économique, à l'échelle nationale ou internationale, pouvant se traduire par des défauts de paiement.

La correction de valeur pour pertes relatives à des actifs est déduite de la valeur comptable brute de l'actif et est comptabilisée en résultat net.

Si le montant de la perte de valeur diminue au cours d'un exercice ultérieur, et si cette diminution peut être objectivement liée à un événement survenu après la comptabilisation de la dépréciation (par exemple une amélioration de la notation de crédit du débiteur), la perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise. La reprise comptabilisée correspond alors à l'amélioration et ne peut excéder le coût amorti qui aurait été inscrit à la date de reprise de la dépréciation si aucune dépréciation n'avait été comptabilisée. Le montant de la reprise est comptabilisé en résultat net.

### C) COMPTABILISATION DES PRODUITS

#### CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

La société comptabilise les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients conformément aux cinq étapes suivantes énoncées dans l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* :

- 1) Identification du contrat avec un client
- 2) Identification des obligations de prestation contenues dans le contrat
- 3) Détermination du prix de transaction correspondant à la contrepartie totale à recevoir du client
- 4) Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestation prévues au contrat, selon leur juste valeur respective
- 5) Comptabilisation des produits lorsque les conditions pertinentes sont remplies pour chacune des obligations de prestation

Les produits sont évalués en fonction de la valeur de la contrepartie attendue dans un contrat conclu avec un client, puis comptabilisés lorsque le contrôle d'un produit ou d'un service a été transféré à un client.

Un actif sur contrat est pris en compte dans l'état consolidé de la situation financière lorsque des produits ont été générés sans avoir été facturés. Les actifs sur contrats sont présentés dans les autres actifs courants. Un passif sur contrat est comptabilisé lorsque la société a reçu une contrepartie avant que les produits ou les services n'aient été transférés à un client.

#### Secteur diffusion et musique pour entreprises

Le secteur Diffusion et musique pour entreprises est spécialisé dans la diffusion de contenu musical et vidéo sur plusieurs plateformes et dans les solutions d'affichage numérique, et il tire ses produits des abonnements et des contrats.

#### **Abonnements**

La société comptabilise des produits tirés de la distribution de musique et de contenu vidéo en continu au fil du temps, car le client reçoit et consomme la musique fournie au moment où elle est diffusée. Les produits tirés des solutions sur demande, qui englobent principalement ceux tirés des services musicaux et de concerts, sont également comptabilisés au fil du temps, car le client reçoit et consomme le produit sur demande au moment où il est diffusé. La société comptabilise les passifs sur contrats lorsque les clients paient leurs frais d'abonnement d'avance.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### **Matériel et main d'œuvre**

Quant aux projets liés au matériel et à la main d'œuvre, correspondant essentiellement à des accords intégrés, la société prend en compte chacun des produits et services lorsqu'ils ont été identifiés séparément et que le client peut tirer parti du produit ou du service pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources aisément disponibles. Le montant total de la contrepartie attribuable est réparti entre chaque produit ou service pris isolément ou en le combinant avec d'autres ressources aisément disponibles en proportion de son prix de vente spécifique.

D'ordinaire, la société détermine les prix de vente spécifiques en fonction des prix observables pour des produits vendus séparément sans être assujettis à un contrat de services, ajustés pour tenir compte des conditions du marché et d'autres facteurs, au besoin. Lorsque les produits et services similaires ne sont pas vendus séparément, la société recourt à la méthode du coût attendu plus marge pour déterminer les prix de vente spécifiques. La société comptabilise les produits provenant de chacun des produits ou services lorsque les obligations de prestation connexes sont remplies, soit à un moment précis pour ce qui est de la vente de matériel et au fil du temps pour les services musicaux.

### Secteur radio

Le secteur Radio exploite des stations de radio partout au pays et tire ses produits de la publicité. Les produits publicitaires sont pris en compte à un moment précis lorsque la publicité est diffusée sur les ondes des stations de radio de la société. Les produits sont comptabilisés déduction faite des commissions des agences étant donné que ces charges sont payées directement aux agences par les annonceurs.

## **D) RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT**

Les dépenses de recherche engagées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou de nouvelles techniques sont comptabilisées en résultat net lorsqu'elles sont engagées.

Les frais de développement, déduction faite des crédits d'impôt, sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés, sauf si les coûts peuvent être évalués de façon fiable, si le produit ou le procédé est faisable sur le plan technique, si des avantages économiques futurs sont probables et si la société a l'intention d'achever le développement, ou dispose de ressources suffisantes pour le faire, et de mettre en service ou de vendre l'immobilisation. Dans ce cas, les frais sont comptabilisés à titre d'immobilisations incorporelles développées en interne. Il y a lieu de se reporter à la note m), Immobilisations incorporelles.

## **E) AIDE PUBLIQUE**

L'aide publique est comptabilisée lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la société répondra aux exigences de la subvention ou du programme de subvention approuvé et que la société, de l'avis de la direction, recevra bel et bien l'aide publique. L'aide publique se rapportant aux charges d'exploitation, notamment une subvention salariale comme la Subvention salariale d'urgence du Canada, est comptabilisée en réduction de ces charges. Les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés en réduction des frais de recherche et de développement au cours de l'exercice où les coûts sont engagés.

Les crédits d'impôt à l'investissement sont examinés et approuvés par les administrations fiscales, et il est possible que le montant de la subvention accordée diffère du montant comptabilisé.

## **F) CONTRATS DE LOCATION ET PAIEMENTS**

Les contrats de location simple ne sont pas comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière de la société. Les paiements versés aux termes de ces contrats sont comptabilisés en résultat net selon le mode linéaire sur la durée du contrat. Les avantages reçus au titre de la location sont comptabilisés comme une partie intégrante

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

du total de la charge de location sur la durée du contrat de location. Les paiements éventuels au titre de la location sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils sont engagés.

### G) PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts tirés de sommes investies et la variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont gagnés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les facilités renouvelables, la désactualisation des provisions, la variation de la juste valeur des dérivés et de la contrepartie conditionnelle, l'amortissement des coûts de financement différés, les (profits) pertes de change et les pertes de valeur comptabilisées à l'égard des actifs financiers.

La société comptabilise les produits financiers et les charges financières à titre d'éléments des activités d'exploitation dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.

### H) IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés en résultat net, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible s'entend de l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou recouvré au titre du bénéfice imposable ou de la perte d'un exercice donné, aux taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des exercices antérieurs.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs établie aux fins de la présentation de l'information financière et leur valeur fiscale.

Aucun impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporaires suivantes :

- les différences temporaires liées à la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre de transactions qui ne sont pas un regroupement d'entreprises et qui ne touchent ni le bénéfice (la perte) comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale);
- les différences temporaires qui se rapportent à des participations dans des filiales, dans des entreprises associées ou dans des partenariats, dans la mesure où la société est à même d'exercer un contrôle sur le moment auquel les différences temporaires se résorberont et où il est probable que ces différences ne se résorberont pas dans un avenir prévisible;
- les différences temporaires imposables qui résultent de la comptabilisation initiale d'un goodwill.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur auquel ces éléments pourront être imputés sera réalisé. Les actifs d'impôt différé sont évalués au coût à la clôture de chaque exercice, et leur valeur comptable est réduite s'il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable sera réalisé.

L'impôt différé est évalué aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer aux différences temporaires lorsque celles-ci se résorberont, selon les lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé se rapportent à des impôts prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont



## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

l'intention, soit de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

### I) BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne, d'actions à droit de vote subalterne variable et d'actions à droit de vote multiple en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice dilué par action est calculé à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires, d'actions à droit de vote subalterne, d'actions à droit de vote subalterne variable et d'actions à droit de vote multiple en circulation au cours de l'exercice, après ajustement pour tenir compte de l'incidence dilutive des options sur actions, des unités d'actions attribuées en fonction de la performance et des unités d'actions différées. Le calcul du nombre d'actions supplémentaires repose sur l'hypothèse selon laquelle tous les instruments qui ont un effet dilutif sont exercés et que le produit qui en est tiré, ainsi que le montant de la rémunération fondée sur des actions non comptabilisée, qui est considéré comme un produit présumé, sont utilisés aux fins du rachat d'actions à droit de vote subalterne, d'actions à droit de vote subalterne variable et d'actions à droit de vote multiple au prix de l'action moyen pour l'exercice. En ce qui a trait aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance, seule la rémunération fondée sur des actions non comptabilisée est considérée comme un produit présumé puisque le détenteur ne paie aucun prix d'exercice.

### J) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les soldes déposés auprès de banques.

### K) STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur de réalisation nette s'entend du prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué du coût de vente estimé.

### L) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

#### COMPTABILISATION ET ÉVALUATION

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif ainsi que les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la restauration des lieux, le cas échéant.

Lorsque des composantes d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes).

Les profits et pertes à la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés au moyen de la comparaison du produit de la cession et de la valeur comptable, et sont comptabilisés en résultat net.

#### COÛTS ULTÉRIEURS

Le coût de remplacement d'une composante d'une immobilisation corporelle est reflété dans la valeur comptable de la composante s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à la composante iront à la société et s'il peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la composante remplacée est décomptabilisée. Les coûts de l'entretien quotidien des immobilisations corporelles sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### AMORTISSEMENT

L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif diminué de sa valeur résiduelle et est comptabilisé en résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque composante d'une immobilisation corporelle, étant donné que ce mode reflète le plus étroitement le rythme prévu de réalisation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de la durée d'utilité, à moins que la société ait l'assurance raisonnable qu'elle deviendra propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location.

Les durées d'utilité estimées pour l'exercice à l'étude et les exercices comparatifs sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Période
Bâtiments	De 20 à 60 ans
Infrastructure de radiodiffusion	De 8 à 25 ans
Mobilier, agencements et matériel	De 3 à 10 ans
Matériel informatique	De 4 à 6 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

Les estimations utilisées aux fins des modes d'amortissement, des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont passées en revue à la clôture de chaque exercice et sont ajustées au besoin de manière prospective.

### **M) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, EXCLUSION FAITE DES LICENCES DE DIFFUSION**

Les immobilisations incorporelles acquises par la société qui ont une durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût diminué du cumul de l'amortissement et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

La juste valeur des ententes de non-concurrence acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée en fonction des pertes de produits actualisées estimées qui ont pu être évitées grâce à la signature de ces ententes. La juste valeur des listes de clients et des relations clients acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée selon la méthode des bénéfices excédentaires sur plusieurs périodes. Selon cette méthode, l'actif en cause est évalué après déduction du juste rendement sur tous les autres actifs qui contribuent à créer les flux de trésorerie connexes. La juste valeur des catalogues musicaux acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée selon les coûts estimés de création de ces catalogues musicaux. La juste valeur des marques de commerce acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises est déterminée selon les paiements de redevances futurs estimés actualisés qui ne sont pas à verser.

Les montants inscrits à l'actif au titre des immobilisations incorporelles développées en interne comprennent le coût total des biens ou services externes et des coûts de main-d'œuvre directement attribuables au développement.

### AMORTISSEMENT

L'amortissement est comptabilisé en résultat net selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles à durée de vie déterminée.

Les immobilisations incorporelles développées en interne, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont amorties à compter de la date de commercialisation des biens et services.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Les durées d'utilité estimées pour l'exercice à l'étude et les exercices comparatifs sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Période
Logiciels et applications développés en interne	De 2 à 5 ans
Catalogue musical	De 5 à 15 ans
Liste de clients et relations clients	De 3 à 15 ans
Marques de commerce	De 2 à 20 ans
Licences, applications Web et logiciels	De 1 à 11 ans
Ententes de non-concurrence	De 2 à 11 ans

Les estimations utilisées aux fins des modes d'amortissement, des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont passées en revue à la clôture de chaque exercice et sont ajustées au besoin de manière prospective.

### N) CONTRATS DE LOCATION

À la date de passation d'un contrat, la société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location, c'est-à-dire s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. La société répartit la contrepartie prévue au contrat à chaque composante locative et composante non locative sur la base de leur prix distinct relatif. En revanche, pour les contrats de location visant des biens dont elle est le preneur, la société a décidé de ne pas séparer les composantes non locatives et elle comptabilisera les composantes locatives et non locatives comme une seule composante de nature locative. L'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative sont comptabilisés à la date de début du contrat de location.

#### ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION À L'ÉGARD DES CONTRATS DE LOCATION

L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au coût. Le coût se fonde sur le montant initial de l'obligation locative majoré des coûts directs initiaux engagés, déduction faite des éventuels avantages incitatifs à la location reçus.

Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est diminué périodiquement des charges d'amortissement et des pertes de valeur éventuelles et ajusté au titre de certaines réévaluations de l'obligation locative. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis pour refléter le modèle de consommation attendu des avantages économiques futurs, qui se fonde sur le moindre de la durée d'utilité de l'actif et de la durée du contrat de location selon le mode linéaire. La durée du contrat de location tient compte de l'option de renouvellement uniquement si la société est raisonnablement certaine d'exercer cette option. La durée des contrats de location varie de 1 à 50 ans pour les immeubles et les tours, de 14 à 99 ans pour le terrain et de 1 à 5 ans pour les véhicules.

La société a décidé de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation ni d'obligations locatives pour les contrats dont la durée totale est d'au plus 12 mois et les contrats visant des actifs de faible valeur, notamment le matériel de bureau. Les paiements de loyers liés à ces contrats de location sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat.

#### OBLIGATIONS LOCATIVES

À la date de début du contrat de location, la société comptabilise les obligations locatives en fonction de la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée du contrat. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes, déduction faite de tout avantage incitatif à la location à recevoir, des paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux et des sommes devant être versées au titre de garanties de valeur résiduelle. Les paiements de loyers comprennent également le prix d'exercice de toute option d'achat que la société a la certitude raisonnable d'exercer ainsi que les paiements au titre des pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par la société de l'option de résiliation du contrat de location. Les paiements

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

Dans le calcul de la valeur actualisée des paiements de loyers, la société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite aux termes du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Après la date de début, le montant des obligations locatives est accru pour rendre compte du cumul des intérêts et diminué pour tenir compte des paiements de loyers effectués. En outre, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée si survient une modification, un changement de la durée du contrat de location, un changement des paiements de loyers fixes en substance ou un changement dans la détermination d'acheter l'actif sous-jacent.

### O) REGROUPEMENT D'ENTREPRISES, GOODWILL ET LICENCES DE DIFFUSION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur à la date d'acquisition en fonction du montant total de la contrepartie transférée. Les coûts d'acquisition engagés sont passés en charges et inclus dans les coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges. Le coût d'un regroupement d'entreprises est imputé aux actifs (immobilisations corporelles et incorporelles) nets identifiables connexes. L'excédent du coût des entreprises acquises sur la juste valeur des actifs (immobilisations corporelles et incorporelles) nets identifiables connexes acquis est affecté au goodwill. Si la contrepartie est inférieure à la juste valeur des actifs nets acquis, l'écart est alors comptabilisé dans les états consolidés du résultat global.

Lorsque la société présente des demandes au CRTC en vue d'obtenir l'approbation d'exploiter une nouvelle licence de diffusion, le CRTC peut exiger de celle-ci qu'elle s'engage à verser des contributions au titre du développement du contenu canadien (« DCC ») sur la durée initiale de la licence qui vont au-delà des exigences annuelles prévues. Ces obligations sont considérées comme faisant partie des coûts afférents à la délivrance de nouvelles licences de diffusion et constatées en tant que passif au moment où la nouvelle licence de diffusion entre en exploitation. Tous les autres coûts directs afférents à la délivrance et à l'exploitation de nouvelles licences de diffusion sont également inscrits à l'actif en tant que licences de diffusion. Les contributions au titre du DCC découlant de l'acquisition d'entreprises sont considérées comme des coûts de transaction et passées en charges dans les états consolidés du résultat net.

Après la comptabilisation initiale, le goodwill et les licences de diffusion sont comptabilisés au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill et les licences de diffusion ont des durées d'utilité indéfinie et ne sont pas amortis. Ils font toutefois l'objet de tests de dépréciation. Les licences de diffusion sont considérées comme des actifs à durée de vie indéterminée étant donné qu'elles sont renouvelées tous les sept ans sans qu'il soit nécessaire d'engager des coûts importants et il est peu probable que leur renouvellement soit refusé; par conséquent, il n'y a pas de limite prévisible quant à la période au cours de laquelle les licences de diffusion devraient générer des entrées nettes de trésorerie pour la société.

### P) DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

Chaque date de clôture, la société passe en revue la valeur comptable de ses actifs non financiers, lesquels comprennent les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée et les immobilisations corporelles, pour déterminer si des événements particuliers ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur recouvrable du goodwill et des licences de diffusion fait l'objet d'un test de dépréciation chaque exercice à la même date, ou plus fréquemment si des indications de dépréciation sont décelées.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés dans une UGT. Le goodwill est attribué à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies qui découleront du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auquel un goodwill est attribué, qui représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne, ne doit pas être plus grand qu'un secteur opérationnel.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net. Les pertes de valeur sont d'abord portées en déduction de la valeur comptable du goodwill attribué à l'UGT, puis en déduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata.

### Q) PROVISIONS

Une provision est comptabilisée si, en raison d'un événement passé, la société a une obligation actuelle juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de façon fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôts qui reflète les évaluations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques propres à l'obligation. La désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

#### PASSIF ÉVENTUEL

Un passif éventuel s'entend d'une obligation possible découlant d'événements passés dont l'existence sera confirmée uniquement s'il survient un ou plusieurs événements incertains futurs échappant au contrôle de la société ou encore d'une obligation actuelle découlant d'événements passés (dont l'existence a donc été confirmée), mais qui n'a pas été comptabilisée parce qu'il est peu probable que le transfert ou l'utilisation d'un actif, que la prestation d'un service ou que toute autre forme de transfert d'un avantage économique sera nécessaire pour régler l'obligation ou parce que celle-ci ne peut être estimée de façon fiable.

### R) AVANTAGES DU PERSONNEL

#### AVANTAGES DU PERSONNEL À COURT TERME

Les avantages du personnel à court terme sont passés en charges à mesure que les services correspondants sont rendus.

Un passif égal au montant que la société s'attend à payer est comptabilisé si cette dernière a une obligation actuelle juridique ou implicite de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

#### Régime d'options sur actions

La juste valeur à la date d'attribution des droits à des paiements fondés sur des actions attribués à la direction ou à des membres clés du personnel de la société est comptabilisée à titre de charge au titre des avantages du personnel, et une augmentation correspondante des capitaux propres est également comptabilisée sur la période d'acquisition de ces droits. Le montant passé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits pour lesquels il est prévu que les conditions de service seront remplies, de sorte que le montant finalement passé en charges dépend du nombre de droits qui remplissent les conditions de service à la date d'acquisition des droits.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### Régimes d'unités d'actions attribuées en fonction de la performance et d'unités d'actions différées

Les unités attribuées en fonction de la performance et les unités d'actions différées qui devraient être réglées en trésorerie sont comptabilisées à titre d'attributions réglées en trésorerie, et la charge de rémunération est incluse dans les créditeurs et charges à payer. La charge de rémunération est initialement évaluée à la juste valeur à la date d'attribution et est comptabilisée en résultat net sur l'exercice d'acquisition. Le passif fait l'objet d'une réévaluation selon la juste valeur des actions de la société chaque date de clôture. Les réévaluations effectuées au cours de l'exercice d'acquisition sont comptabilisées immédiatement en résultat net si elles se rapportent à des services passés et sont amorties sur l'exercice résiduel d'acquisition si elles se rapportent à des services futurs. La charge de rémunération cumulée qui sera ultimement comptabilisée correspond à la juste valeur des actions de la société à la date de règlement.

### Régime d'achat d'actions à l'intention des employés

Les cotisations de la société, qui sont utilisées pour acheter des actions sur le marché libre pour le compte des employés, sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées à titre de charge au titre des avantages du personnel, et une augmentation correspondante du surplus d'apport est aussi comptabilisée. Le montant passé en charges est ajusté pour refléter le nombre de droits pour lesquels il est prévu que les conditions d'acquisition seront remplies, de sorte que le montant finalement passé en charges dépend du nombre de droits qui remplissent les conditions d'acquisition à la date d'acquisition des droits.

Les actions à l'égard desquelles les droits ne sont pas acquis qui sont détenues en fiducie pour le compte des employés sont des actions propres et sont donc déduites des capitaux propres lorsque les droits connexes sont acquis.

## **PRESTATIONS DE RETRAITE**

La société offre un régime de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies. Elle n'offre aucun avantage complémentaire de retraite non lié aux régimes de retraite aux employés.

### Régime de retraite à cotisations définies

La société verse des cotisations égales à celles des employés aux termes du régime de retraite à cotisations définies. Aux termes de ce régime, les cotisations sont versées à une entité distincte et la société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des sommes supplémentaires. La partie de la société est comptabilisée à titre de charge de rémunération à mesure que les cotisations sont versées, ce qui coïncide avec les périodes au cours desquelles les services sont rendus par les employés.

### Régimes de retraite à prestations définies

Le coût des prestations aux termes des régimes à prestations définies est établi sur une base annuelle par des actuaires indépendants, séparément pour chaque régime, selon la méthode des unités de crédit projetées. Les gains et pertes actuariels des deux régimes à prestations définies sont constatés immédiatement et intégralement dans la période au cours de laquelle ils surviennent, dans les autres éléments du résultat global. Les gains et pertes actuariels ne sont pas reclassés dans les états consolidés du résultat global au cours de périodes subséquentes.

Le coût des services passés est comptabilisé dans le résultat net à la plus rapprochée des dates suivantes : i) la date de la modification ou de la compression du régime, et ii) la date à laquelle la société comptabilise des coûts liés à la restructuration.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 31 mars 2021 et 2020

---

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Le taux d'actualisation est appliqué au montant net de l'actif ou du passif au titre des prestations définies pour déterminer les charges nettes (produits nets) d'intérêts. La société comptabilise les changements suivants dans l'obligation au titre des prestations définies au poste « Charges d'exploitation » dans les états consolidés du résultat net : i) les coûts des services, qui comprennent les coûts des services rendus au cours de la période, les coûts des services passés et les profits et les pertes sur les compressions ou les règlements, et ii) les charges nettes (produits nets) d'intérêts.

La valeur de tout actif au titre des prestations définies est limitée à la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de remboursements au régime ou de compressions de cotisations futures au régime.

### S) CAPITAL SOCIAL

Les actions à droit de vote subalterne, actions à droit de vote subalterne variable et actions à droit de vote multiple sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à leur émission sont portés en réduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

# Assemblée générale annuelle des actionnaires

L'assemblée générale annuelle se tiendra virtuellement par vidéoconférence le 4 août 2021.

## Calendrier provisoire des résultats

**Premier trimestre de 2022**  
3 août 2021

**Deuxième trimestre de 2022**  
9 novembre 2021

**Troisième trimestre de 2022**  
8 février 2022

**Quatrième trimestre de 2022**  
7 juin 2022

# Inscription boursière

TSX : RAY.A et RAY.B

## Agent des transferts

### Société de fiduciaire AST

2001, boulevard Robert-Bourassa  
Bureau 1600  
Montréal (Québec)  
H3A 2A6  
Canada

1 514.285.8300 ou 1 800.387.0825  
help@astfinancial.com  
www.astfinancial.com

# GLOSSAIRE

**Vidéo sur demande (VSD) :** système dans lequel les téléspectateurs choisissent eux-mêmes le contenu qu'ils veulent visionner, au moyen d'un ordinateur ou d'un système de télévision interactive, à partir d'une vaste sélection.

**Vidéo sur demande par abonnement (VSDA) :** s'entend d'un service qui donne aux utilisateurs un accès illimité à un vaste éventail de contenus moyennant des frais mensuels fixes. Les utilisateurs ont le plein contrôle et peuvent décider à quel moment lancer un programme.

**Services par contournement :** s'entend des films et des émissions de télévision fournis par l'intermédiaire d'une connexion Internet haute vitesse plutôt que par câble ou par satellite.

**Format 4K ultra-HD :** la télévision en ultra-haute définition (ultra-HD) est un format d'affichage numérique dont la résolution horizontale est de l'ordre de 4 000 pixels (4K ultra-HD).

**Télévision payante :** formule de télédiffusion selon laquelle les téléspectateurs paient par abonnement pour regarder une chaîne en particulier.

**Télévision sur protocole Internet (IPTV) :** procédé qui consiste à transmettre et à diffuser des émissions de télévision par Internet au moyen du protocole Internet (IP).

**Télévision par satellite :** mode de diffusion selon lequel un satellite transmet des signaux aux clients munis de l'équipement approprié dans une région donnée.

**Chaînes télévisées de diffusion en continu gratuites et financées par la publicité (FAST) :** Les chaînes FAST sont une nouvelle catégorie de contenu télévisuel par protocole Internet qui consiste en une programmation linéaire sans abonnement financée par la publicité (nécessite un abonnement Internet).

**Intelligence artificielle (IA) :** Il s'agit en général d'algorithmes conçus pour prendre des décisions semblables à celles de l'homme, souvent en utilisant des données en temps réel.

**Affichage numérique :** s'entend d'un réseau de médias d'affichage publicitaire numérique dans des espaces commerciaux et des lieux publics.

**Publicité extérieure audio :** selon le même principe que l'affichage numérique, la publicité extérieure audio est une nouvelle catégorie de publicité extérieure mise au point par Stingray où des publicités audio personnalisées sont intégrées à des chaînes de musique diffusées dans des établissements commerciaux.

**Téléviseur connecté :** téléviseur qui intègre, ou auquel est connecté, un appareil pour permettre la diffusion de contenu vidéo en continu.



stingray.com

